Une bombe explose chez Provigo



VIOLENCE — Non seulement l'engin destructeur, qui a éclaté à l'entrepôt "Provigo", boulevard Saint-Paul a percé un orifice d'une soixantaine de pieds de diamètre mais également une grande partie du mur a cédé sous la force de l'impact.
(Photo Alain Canuel)

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — Une bombe composée de plusieurs bâtons de dynamite a éclaté, hier soir, vers 11h. 15, à l'entrepôt de la maison Provigo, boulevard Saint-Paul, à Chicoutimi, creusant dans le mur arrière un orifice d'une soixantaine de pieds de diamètre.

Personne n'a été blessé mais quelques minutes seulement avant la détonation d'une violence inouie deux agents de sécurité passaient à l'endroit même de l'explosion.

Mais cette bombe qui a eté placée à l'entrepôt Provigo aura causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages. Le fait principal, c'est que le conflit patronal-ouvrier opposant la compagnie à ses employés-syndiqués prend une nouvelle dimension, celle de la violence.

C'est dans le mur arrière de l'entrepôt où des marchandises sont entreposées que l'engin a été placé. La détonation a été d'une telle force que le double mur de ciment a été percé de part en part. En outre, le mur arrière est endommagé sur presque toute sa longueur.

D'ailleurs l'explosion a été d'une telle densité qu'elle fut entendue à des milles pieds à la ronde, même jusque sur la rue Bégin, à Chicoutimi, dans le secteur de Dominique-Racine et également dans le secteur centre de Chicoutimi.

Le bruit sec et sourd a fait penser à un nouveau Saint-Jean-Vienney.

VIOLENCE

Depuis quelques semaines, il y eut des actes de violence mais il s'agissait d'actes de peu d'importance à considérer à l'explosion dûe à la dynamite.

Pour plusieurs, on se remémore encore la bombe qui avait éclaté au magasin Steinberg, à Arvida, il y a deux ans, lors du conflit patronal-ouvrier.

Depuis le mois de juillet où l'arrêt de travail a eu lieu, la maison Provigo a continué ses opérations, congédiant tous ses employes et en engageant d'autres pour fournir la marchandise à ses filiales.

Mais, hier soir, la violence a atteint son paroxysme dans le conflit.

TROP TOT

Au moment de mettre sous presse, des membres de la Sûreté du Québec, une vingtaine, se trouvaient sur les lieux. Mais, il faudra des experts de l'Institut du laboratoire médico-legal spécialisés plus spécifiquement dans les explosifs pour déterminer la force de l'engin destructeur avant que l'enquête policière ne démarre pour de bon.

REACTION

Joint, hier soir, M. Marc Pagé, directeur du personnel de "Provigo" en apprenant l'explosion a précisé que cela ne l'impressionnait guère. "Nous continuons nos opérations. Il y a des dommages à un mur, nous le réparerons".

Quant à la partie syndicale, il nous a été impossible de joindre les responsables pour obtenir leurs commentaires.



EXPLOSION — Une bombe composée de plusieurs bâtons de dynamite a explosé, hier soir, vers 11h 15, à l'entrepôt "Provigo" boulevard Saint-Paul, Chicoutimi. Elle avait été déposée en arrière de l'entrepôt. On sait qu'un conflit syndical-ouvrier persiste à cette entreprise depuis plusieurs semaines.
(Photo Alain Canuel)

Soyez toujours prudent et courtois au volant.
Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI LE COUP DE CIRCUIT CHANCEUX.

1ère année No 279 | Samedi, le 31 août 1974 | 28 pages 20 cents

Catastrophe ferroviaire à Zagreb: plus de 100 morts et 150 blessés

BELGRADE (Reuter) — La catastrophe ferroviaire survenue vendredi soir près de Zabreg, en Yougoslavie, a fait au moins cent morts et cent-cinquante blessés, ont déclaré des témoins dans une gare de la capitale croate, cités par l'agence Tamjug.

Tous les wagons du train Athènes-Dortmund ramenant des travailleurs émigrés en Allemagne de l'Ouest après leurs vacances, se sont couchés sur le ballast emportant les catenaires avec eux.

La plupart des victimes ont été électrocutées lorsque les câbles à haute tension se sont abattus sur les voitures.

Selon les chemins de fers autrichiens, ce convoi etait un train supplémentaire au Hellas Express en provenance d'Athènes. Il avait quitté Belgrade à 16h10 (GMT).

Dans un bulletin spécial diffusé samedi matin à 3h55 (GMT), la télévision de Zagreb a déclaré que "le lieu de l'accident présentait un spectacle effroyable avec des wagons écrasés partout".

Les voitures se sont renversées et ont glissé sur plusieurs centaines de mètres fauchant les pilones des catenaires alors que la motrice poursuivaient sa course. Elle ne s'est arrêtée que trois à quatre cents mètres plus loin.

Un porte-parole de la police de Zagreb a déclaré que quatre-vingt-treize blessés ont été transportés dans un hôpital dans des ambulances et des véhicules de la police. Il n'a pas été en mesure de dire combien de personnes ont été conduites dans des hôpitaux militaires ou emmenées dans des taxis ou des voitures privées.

L'armée et la police s'affèrent sur les lieux de l'accident pour dégager les victimes encore prisonnières dans les décombres.

La télevision de Belgrade n'a pas mentionné la possibilité d'un court-circuit provoqué par les catenaires en touchant les wagons, mais elle a déclaré qu'il s'agissait de la plus grave catastrophe ferroviaire jamais survenue en Yougoslavie.

Le plus grand desastre de chemin de fer qu'avait connu le pays depuis la guerre s'etait produit en Janvier 1964 à Jajinci, près de Belgrade, où soixante et une personnes avaient trouvé la mort.

Le 14 février 1971, un incendie dans un train de voyageurs bloqué dans un tunnel près de Zenica (centre de la yougoslavie) avait fait trente-quatre morts et plus de cent blessés.

Le 13 septembre 1972, l'express Athènes-Dortmund est entré en collision avec un convoi près de Ljubljana (nord du pays), mais il n'y avait pas eu de blessés graves.

Le 16 avril 1972, le Paris-Athènes était victime d'un accident à quarante-quatre kilomètres de Zagreb, qui a fait quatre morts et quatre-vingt deux blessés.

Le 8 août 1970, un express international entrait en collision avec un train de marchandises qui venait en sens inverse près de Ljubljana. Le conducteur du train et cinq autres cheminots furent tués et il y eut vingt blessés.



Brillants espoirs

L'instructeur Yvon Gingras affiche un large sourire à l'idée de pouvoir aligner les prometteurs Yves Pérusse, Sylvain et Daniel Locas. **(Photo Réal Tremblay)**

ARTS

Le sculpteur Armand Lavoie, de Chicoutimi-Nord, après avoir suivi des cours de Jacques Lacroix, a beaucoup été influencé par Victor Dallaire. Son art est toute sa vie et est avant tout un plaisir. Il n'a pour tout bagage que le goût de sculpter. Christiane Laforge l'a rencontré et livre la pensée d'un homme simple mais sincère. On parle également dans ce cahier réservé aux arts, de la programmation de CJPM-TV, en 1974-75, et on pourra lire une critique sur le iivre "Les cloches", un conte de Benoit Lacroix.

C-1 à C-4.

DOSSIER

Dans le "Dossier", cette semaine, les lecteurs pourront prendre connaissance des confidences du CRD au ministre Normand Toupin. Le nouveau représentant de la zone économique 02 avait avoué, lors de sa visite au Saguenay-Lac-Saint-Jean, son ignorance des dossiers de la région mais il ne devait pas tarder à rencontrer les dirigeants du CRD, l'organisme reconnu comme l'interlocuteur privilégié auprès des gouvernements supérieurs. En page C-12, vous serez sans doute intéressés d'apprendre les sujets soumis à son attention.

PERSPECTIVES

"La guerre des mollusques du Saint-Laurent", un sujet traité par Yves Paré, intéressera tout particulièrement les lecteurs de Perspectives, cette semaine. "Gilles Proulx, un homme qui aime bien et châtie bien" saura capter l'attention des personnes qui suivent de près l'activité artistique du monde de la télévision québécoise. Les amateurs de baseball suivant de près l'activité de la Ligue de l'Est apprendront qu'avant d'être capitaine... Et il y a un remarquable papier sur "Nos écrivains au travail".

SOMMAIRE

—Arts et spectacles	C-1 à C-4
—Annonces classées	14
—Bandes dessinés	C-4 à C-8
—Bricolage	C-10
—Bridge	C-11
—Cinéma	C-3
—Echecs	C-11
—Décès	15
—Dossier	C-12
—Entrecroisés	C-11
—Finance	12
—Horoscope	C-11
—Mots croisés	C-4
—Mots mystères	C-11
—Sport	9 à 11
—Télévision	C-2
—Voyages	C-9

Dernière heure

Piéton tué à Arvida

Arvida — Un jeune homme, âgé de 20 ans, Daniel Duchesne, fils de M. et Mme Lionel Duchesne, 212 rue Couture, à Arvida, a connu une mort affreuse, au début de la nuit, lorsqu'il fut happé par une automobile sous le viaduc du boulevard Davis.

L'accident fut d'une telle violence que le jeune homme a presque été décapité.

Au moment de mettre sous presse, la sûreté municipale d'Arvida était toujours sur les lieux de l'accident.

mini-loto
TIRAGE: 22ième
Vendredi 30 août 74

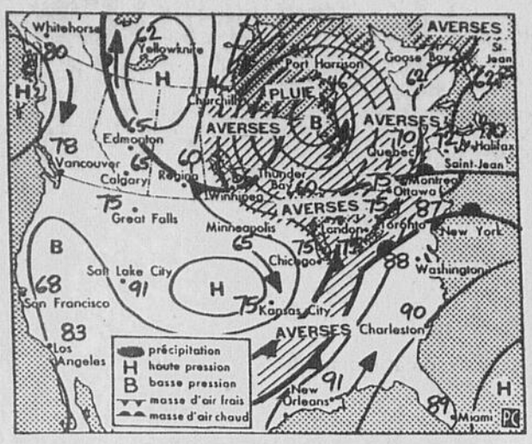
74530
4530
530

29 Séries émises 90 000 chacune
POSSIBILITE DE
29 GAGNANTS DE $5,000.
232 GAGNANTS DE $500.
2349 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA
22ème COURSE 29 AOUT 1974
ORDRE: $1,226.10 PRIX 94
DÉSORDRE: $49.30 2335
VENTES TOTALES $480,221.00

RÉSULTAT
A B C D
8 4 9 2

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec émises par le bureau météorologique de Montréal pour samedi, avec un aperçu pour dimanche.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau et Haute-Mauricie: de plus en plus nuageux puis averses vers midi. Maximum 65. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Outaouais, Montréal et Laurentides: ensoleillé mais de plus en plus nuageux en fin de journée puis des averses par la suite. Maximum 70. Aperçu pour dimanche: dissipation des nuages.

Lac-Saint-Jean, Québec et Cantons de l'Est: ensoleillé d'abord puis le ciel se couvrira en fin de journée. Averses en soirée. Maximum 65 à 70. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses puis dissipation des nuages par la suite.

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Septîles: quelques bancs de brouillard de bonne heure ce matin puis généralement ensoleillé par la suite. Maximum 60 à 65. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	58	—
Edmonton	43	60
Régina	45	55
Winnipeg	51	59
Toronto	63	75
Ottawa	53	74
Montréal	60	72
Québec	58	71

LES MARÉES

SAMEDI

SEPT-ILES — La marée sera haute à 1h30 (8'5") et basse à 07h55 (1'7"). Elle sera à nouveau haute à 13h40 (7'3") et basse à 19h50 (1'3").
PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h50 (16'4") et basse à 09h10 (2'9"). Elle sera à nouveau haute à 15h10 (14'9") et basse à 21h05 (3'1").
CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h55 (14'3") et basse à 10h20 (2'7"). Elle sera à nouveau haute à 15h25 (13'2") et basse à 22h10 (2'7").

DIMANCHE

SEPT-ILES — La marée sera haute à 02h05 (8'6") et basse à 08h35 (1'4"). Elle sera à nouveau haute à 14h20 (7'7") et basse à 20h30 (0'9").
PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h25 (16'9") et basse à 09h40 (2'3"). Elle sera à nouveau haute à 15h45 (15'8") et basse à 21h45 (2'5").
Chicoutimi — La marée sera haute à 03h30 (14'8") et basse à 10h45 (2'3"). Elle sera à nouveau haute à 15h55 (13'9") et basse à 22h40 (2'2").

LUNDI

SEPT-ILES — La marée sera haute à 02h45 (8'6") et basse à 09h00 (1'2"). Elle sera à nouveau haute à 14h55 (8'1") et basse à 21h05 (0'7").
PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04h00 (17'2") et basse à 10h05 (1'9"). Elle sera à nouveau haute à 16h15 (16'6") et basse à 22h20 (2'0").
CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h10 (15'1") et basse à 11h10 (2'0"). Elle sera à nouveau haute à 16h30 (14'4") et basse à 23h20 (1'9").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

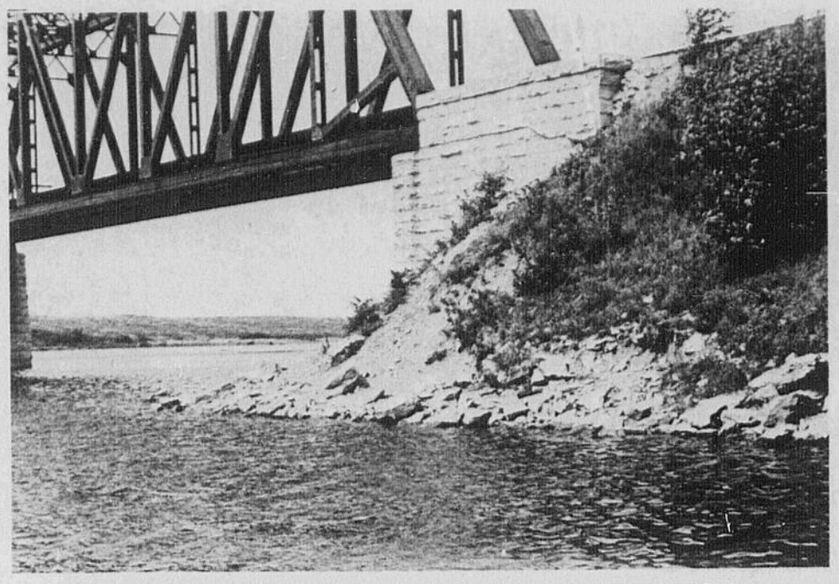
Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

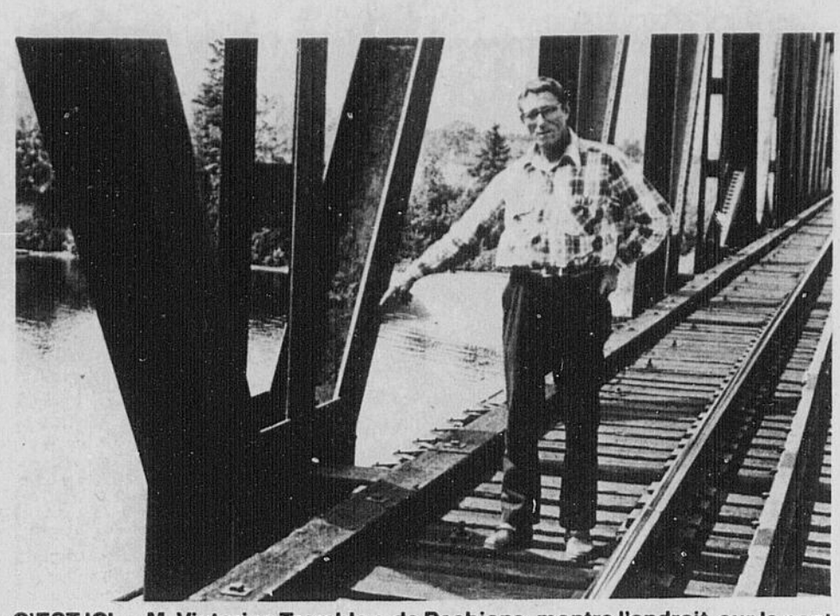
Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).



Le pont de Desbiens qui aurait pu être le lieu d'un autre drame.



C'EST ICI — M. Victorien Tremblay, de Desbiens, montre l'endroit, sur le pont, où il a empoigné la petite Annie Régnier, sur le pont du Canadien national.

Sauvetage à Desbiens

"Je n'étais pas pour laisser mourir cet enfant"

Victorien Tremblay

Par Serge CLOUTIER

Desbiens... "C'est le bon Dieu qui m'a poussé, c'est sûrement le bon Dieu. C'est arrivé si vite. Souvent, je m'arrête au kiosque près du pont, pour jaser avec des amis. Jeudi, je m'en allais travailler, à l'usine de l'ACL. On a entendu crier fort, on a vu que le train s'en venait, et on a vu des enfants sur le pont. Là, j'ai couru vers le pont, j'ai crié aux petites filles qui venaient de sortir du pont de rester là."

"Ma pantouffle s'est bloquée, mais j'ai couru quand même, j'ai tombé, mais je me suis relevé pour rejoindre la petite. Elle était là, figée, au milieu du pont. J'avais le train au cul, je l'ai attrapée vivement, et j'ai sauté sur le rebord du pont, avec la petite dans les bras. Je ne sais pas qui m'a poussé à faire une chose pareille, mais je n'étais pas pour laisser mourir cet enfant."

Un peu gêné, M. Victorien Tremblay, de Desbiens, accepte quand même de raconter l'exploit qu'il a accompli, jeudi après-midi, quand il a sauvé la petite Annie Régnier, huit ans, d'une mort certaine. "Moi, je veux pas de publicité, mais si ça peut servir d'exemple, si ça peut donner une leçon à ceux qui passent sur le pont, j'accepte d'en parler."

Quand elles sont revenues à la maison, les deux enfants de M. Georges Régnier étaient encore très nerveuses. "D'habitude, nous allons les reconduire à la plage. Il fallait, pour une fois, déclare la mère de Constance et d'Annie, qu'elles passent sur le pont." Constance, qui a onze ans, est encore nerveuse, parce qu'elle réalise davantage que la petite Annie, huit ans, doit de vivre aujourd'hui à M. Victorien Tremblay, "elles ont pleuré beaucoup."

TEMOINS

Témoin, avec M. Henri Desmeules, M. David Tremblay, un rentier, de Desbiens, se trouvait sur les lieux quand c'est arrivé. "Nous lui avons crié qu'il n'avait pas le temps, mais il est parti comme un fou, en courant. On était certain que le train avait écrasé Victorien avec la petite fille. Après le train, on l'a vu revenir avec l'enfant par la main. Il faut que le bon Dieu l'ai aidé, autrement c'était impossible. Le train était trop proche pour avoir le temps. Moi, ajoute M. David Tremblay, j'ai forcé plus que lui, j'ai pas dormi de la nuit, et encore aujourd'hui j'ai un point à l'estomac. J'en reviens pas. C'est la première fois que je vois ça."

M. David Tremblay vient tous les jours près du pont du Canadien national, pour pêcher ou discuter avec d'autres personnes. Jeudi, il a vécu, en témoin, une expérience qu'il n'est pas prêt d'oublier. Il a vu une enfant en danger de mort, l'a entendu crier, et a assisté au sauvetage courageux effectué par M. Victorien Tremblay.

"J'ai fait rien que mon devoir. Moi, j'ai douze enfants, et je ne voudrais pas en perdre. Quand j'ai vu la petite, j'ai fait mon devoir. J'ai risqué ma vie pour la sienne. Je ne la connaissais pas la petite, mais on ne laisse pas mourir un enfant par le train. Fallait que j'y aille. Je pense que ça va servir de leçon, informer les gens qui passent sur ce pont que c'est dangereux."



TEMOIN ET SAUTEVEUR — M. David Tremblay, à droite, discute de cette affaire avec le sauveteur, M. Victorien Tremblay. "Je n'en reviens pas," dit-il.

Le projet d'une usine de transformation des déchets de bois résidu pourrait être compromis

Par Yvon LABERGE

JONQUIERE — Le projet d'une usine de transformation des déchets de bois résidus en acide oxalique pourrait ne pas voir le jour dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en raison de son trop faible taux de rentabilité.

C'est à quelque chose près la conclusion à laquelle en est arrivé le Centre de recherches industrielles du Québec, chargé d'étudier le dossier.

On se rappelle que lors de la commission parlementaire sur l'étude des budgets du ministère de l'Industrie et du Commerce, en mai dernier, le président du CRIQ, M. Descôteaux, avait alors révélé la tenue de cette étude. En outre, M. Descôteaux avançait que le MIC était à la recherche d'investisseurs locaux.

Cette information s'est montrée vérifiable, puisque selon les informations recueillies hier, LE QUOTIDIEN apprenait qu'un groupe d'hommes d'affaires de la région étaient d'accord à investir dans le projet.

Toujours selon la même source d'information, c'est avec une certaine déception que la nouvelle a été reçue par les investisseurs éventuels. Cette situation de fait s'explique en raison des premiers rapports qui se montraient optimistes. "Mais maintenant c'est tout le contraire", nous a-t-on révélé.

En terme de chiffres, les propagandistes de cette nouvelle industrie escomptaient qu'une production de trois millions de livres annuellement saurait se montrer rentable. Par contre le CRIQ jugerait rentable une production d'au moins 10 millions de livres. Chose possible dans les conditions actuelles.

Les principaux intéressés dans ce projet songeraient tout de même à ne pas abandonner l'idée pour autant et des développements pourraient survenir au cours des prochains mois.

La Couronne s'oppose à la remise en liberté des présumés voleurs

Alma — Le procureur de la Couronne d'Alma, Me Claude Gagnon, s'est objecté, hier après-midi, à la mise en liberté provisoire de cinq individus de Jonquière, accusés de vol et de recel d'un montant de $1,078, commis au Gaz Bar Coop de Saint-Bruno.

Alain Ouellet, Paul-Armand Tremblay, Réjean Tremblay, Ghislain Gaudet et Marc Ellefson, tous de Jonquière, ont comparu, hier après-midi, au palais de justice d'Alma, devant le juge Jean-Charles Simard.

Le juge Simard a accordé un délai de trois jours, soit jusqu'à mardi après-midi, pour permettre au ministère public de faire sa preuve pour contrer la mise en liberté des cinq individus.

On se rappellera que la veille, les cinq individus avaient été arrêtés 40 minutes après la commission d'un vol au poste d'essence Coop de Saint-Bruno.

L'arrestation avait été planifiée par la Sûreté du Québec en collaboration étroite avec la sûreté municipale de Jonquière, notamment l'assistant-directeur Georges Gagnon, les agents Bruno Leduc, Maurice Gagné et Norbert Lessard.

Les efforts des policiers de Jonquière et de la SQ de Chicoutimi et d'Alma ont permis l'arrestation des individus et la découverte de l'argent volé.

D'ailleurs, les dirigeants de la Sûreté du Québec et de la sûreté municipale de Jonquière se réjouissaient de ce beau coup de filet qui démontrait la collaboration policière qui existe au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Saisie de $12,000 en marchandises volées

Par Guy BERGERON

Arvida — Quelque $12,000 en marchandises volées au cours des derniers mois dans les secteurs d'Arvida, de Saint-léon et de Saint-Ambroise ont été saisies, hier, par les policiers.

Le détective Jean Arseneault, de la sûreté municipale d'Arvida avec l'agent Benoît Lapointe de la Sûreté du Québec à Saint-Ambroise ont réussi ce beau coup de filet, à Arvida, où récupérant même des pièces électroniques d'une valeur de $6,000, propriété de Bell Canada.

Une vingtaine de vols commis à Arvida et dans le secteur de Saint-Ambroise sont éclaircis à la suite de cette saisie qui devait se continuer au cours des prochains jours.

Plusieurs individus sont mêlés à ces vols et comme on le dit dans le milieu judiciaire, les policiers Arseneault et Lapointe ont frappé "le gros lot".

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
ALAIN COTE, D.E.C., LL.L. — LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI TELEPHONE 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M. - TEL.: 544-1805

POUR UN BAS PRIX VOYEZ... claude chrétien ltée
485, BOULEVARD CENTENAIRE — JONQUIERE, P.Q.
Westinghouse

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

GAGNEZ UN VOYAGE en ESPAGNE
avec place du royaume
CARREFOUR DE LA MODE
CP Air et Voyages Bonneau Ltée
DE PLUS: $400 OFFERT PAR: LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
a) La personne devra être présente au tirage.
b) Déposer vos coupons dans les barils appropriés dans le mall.
c) Le tirage aura lieu le 31 août à 4 hres dans le mall de Place du Royaume.

DEGUSTATION DE FROMAGE CANADIEN
du lundi au vendredi: de 5 hres à 7 hres.
Disco Bar
du...
Restaurant Marchand
ST-BRUNO—LAC ST-JEAN. TEL.: 343-2438.

place du royaume
(COUPON DE PARTICIPATION)
Nom: .....
Adresse: .....
Ville: .....
Tél.: .....

Journée d'études des employés

L'Union régionale des caisses populaires est accusée d'investir dans des compagnies de finance

Par Serge CLOUTIER

ALMA — Le Syndicat des employés de l'Union régionale des caisses populaire a accusé cette dernière de ne pas remplir son rôle comme elle le devrait et d'aller jusqu'à investir dans des compagnies de finance, ajoutant qu'elle manque de leadership et que du sang nouveau doit être infusé à la direction du bureau à Saint-Jérôme.

"Nous voulons éviter une monstrueuse débandade à l'Union régionale des caisses populaires, c'est pourquoi nous utilisons tous les moyens à notre disposition pour faire valoir notre point de vue.

C'est ainsi que le syndicat des employés de l'Union régionale explique la tenue d'une journée d'étude, qui s'est poursuivie jusqu'à trois heures, hier après-midi, après avoir débuté le matin à huit heures trente. En conférence de presse, le syndicat a donné sa version des événements pour que les gens sachent ce qui se passe."

Les porte-paroles du syndicat, dont le président M. Louis Bergeron, et MM. Robert Morency et Clément Dufour, ont expliqué qu'ils étaient satisfaits de la journée d'études.

Cette journée d'études aurait permis aux syndiqués, un peu plus d'une vingtaine, de faire le bilan des problèmes qu'ils ont décelés à l'Union régionale, de constater la solidarité des membres du syndicat, "et de montrer aux patrons que les employés en ont plein leur capot de la situation acutelle."

LE SYNDICAT

Faisant l'historique de leur syndicalisation les porte-paroles ont dénoncé le fait qu'il leur a fallu attendre sept mois avant d'obtenir leur accréditation.

Revenant en arrière, ils ont raconté qu'en 1971, un comité des employés était mis sur pied, qu'un peu plus tard, il leur a semblé que les demandes des employés n'étaient pas écoutées. Deux ans plus tard, l'employeur produisait un document des politiques de travail. Ce document de 1973 était encore trop vague, selon le syndicat.

"Nous nous sommes rendus comptes que seul un syndicat pouvait nous aider à surmonter ces difficultés de nous faire entendre. Le 4 février dernier, nous avons demandé une accréditation. Après discussions, nous avons accepté deux accréditations dans le même syndicat, à la demande de l'employeur."

Les employés se demandent donc pourquoi l'accréditation n'est venue que le quatre juillet, sept mois après la demande.

Une première rencontre a eu lieu, et l'employeur aurait alors accepté le principe de la rétroactivité au premier juin 1974. D'autres rencontres étaient prévues pour le 20 août. Elles n'ont pas eu lieu. La conciliation a été demandée le 26 août, et les employés auraient le droit de grève le 26 novembre.

"Maintenant que la marmite a sauté et que nous avons tenu cette journée d'études, des rencontres sont prévues pour les 9 et 10 septembre. Mais c'est quand même huit mois après notre demande d'accréditation," soutiennent les porte-paroles syndicaux.

DEMANDES

L'essentiel du cahier de demandes syndicales repose sur la cogestion. "L'Union régionale doit assumer, avec ses employés, le leadership régional."

En demandant la cogestion, les employés espèrent pouvoir se donner, avec leurs patrons, un mandat plus clair, une définition précise des tâches à accomplir, et des objectifs clairs à poursuivre dans tous les services, technique, de compensation, et de l'éducation.

Le Syndicat réclame aussi plus de personnel, et de meilleurs salaires. "Ne sachant pas toujours où donner de la tête, on se considère présentement comme des "cross-boys".

CONVICTIONS

Mais le malaise est plus profond encore, affirment les dirigeants syndicaux. "C'est la mentalité des coopérateurs qui dirigent l'Union régionale que nous remettons en question, et leur comportement. Cette coopérative est trop capitaliste, se soucie trop peu des questions humaines. Et s'il faut que des têtes sautent, qu'elles sautent, pour le bien du mouvement Desjardins."

Pour appuyer leurs affirmations, les employés racontent qu'ils doivent négocier avec un représentant de la Fédération plutôt qu'avec les gens de l'Union régionale. Que le service du personnel régional est sous la tutelle de cette Fédération. Que l'Union régionale ne semble pas du tout autonome dans cette affaire de négociation. "Nous voulons parler avec les Caisses de la région."

Et le syndicat indique finalement qu'il lui semble que la négociation en cours au Saguenay-Lac-St-Jean pourrait servir d'exemple auprès de toutes les autres Unions régionales des caisses populaires, ce pourquoi la fédération y est mêlée de près.

C'est donc une remise en question fondamentale que le syndicat des employés de l'Union régionale a entreprise, et entend poursuivre. "Pour mieux travailler, mieux aimer le mouvement Desjardins, mieux suivre la philosophie coopérative, être mieux considérée, mieux outillée, mieux payés."

Le Syndicat, qui regroupe les employés de bureau et le personnel professionnel, en deux unités accréditées, est affilié à la Fédération du commerce de la CSN. Deux Unions régionales sont syndiquées au Québec. C'est la première fois que tous les employés d'une Union appartiennent au même syndicat.



VERSION DES EVENEMENTS — MM. Clément Dufour, à gauche, de la CSN; Robert Morency, responsable de l'information pour l'Union et le syndicat et le président Louis Bergeron, du service technique, ont donné la conférence de presse pour faire part de la version des événements.

Objectif dépassé

Price souscrit $30,000 à la Fondation de l'UQAC

Par Martha GAGNON

KENOGAMI — L'objectif de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi vient d'être dépassé grâce à la souscription de $30,000 de la compagnie Price, au Saguenay.

C'est la nouvelle qu'annonçait, hier midi, le président du comité de souscription de la Fondation, le maire Maurice Paradis d'Alma, alors qu'il recevait le chèque des mains du directeur des usines Price au Saguenay, M. D.B. Geffken.

La Fondation de l'UQAC pour la recherche universitaire a réussi le tour de force de dépasser son objectif de $1,250,000. Cet événement sans précédent permettra d'investir, dès l'an prochain, un montant de $25,000 pour l'avancement de certains projets de recherche.

Commentant la réussite de la Fondation, le recteur de l'université régionale, M. Gérard Arguin, a déclaré qu'il était fier de constater que l'UQAC devenait la première institution universitaire du Québec à financer elle-même sa recherche, grâce à la mise sur pied de la fondation.

M. Arguin a de plus mentionné que les chercheurs de l'université orienteraient leurs travaux dans les secteurs de l'exploitation forestière et de la technologie dans l'industrie des pâtes et papier.

Il faisait ainsi allusion à la souscription de $30,000 de la compagnie Price.

Si l'on se fie aux propos du président du comité de souscription de la Fondation, il est fort possible que d'autres compagnies de pâtes et papier imitent le geste de Price en apportant leur contribution financière à la recherche.

Des contacts ont déjà été établis auprès de la Domtar et de la Consolidated-Bathurst.

Concernant la sélection des projets de recherche universitaire, le responsable des relations publiques, à l'UQAC, M. René Laberge précisait, hier, que le conseil d'administration de l'université avait demandé au ministère des Institutions financières d'autoriser la formation d'un comité de distribution des fonds de la fondation, lequel comité étudierait les demandes présentées par les chercheurs.



L'EXPERIENCE - "Ils ont fourni un gros effort, malgré leur ignorance de la forêt et du bleuet. Ils n'ont pas fait de gros revenus. De toute façon, cette année, même les cueilleurs expérimentés vont caler de l'argent. Les acheteurs mangent les cueilleurs." Roger Girard, moniteur. (Photo Jean Fortin)

Cueilleurs étudiants

"Si les prix avaient été plus élevés, le programme aurait été un succès"

Elzéar Savard

Par Marc DORE

Mistassini — Le programme de subventions aux cueilleurs étudiants aurait été un succès complet, si les prix payés par les acheteurs pour les bleuets avaient atteint un niveau comparable à ceux de l'an dernier.

Ce programme du gouvernement du Québec s'engageait à payer à l'étudiant le tiers des revenus qu'il pourrait se faire en cueillant des bleuets, jusqu'à concurrence de $30 par semaine. On espérait ainsi remédier à la situation de l'année dernière, alors qu'une quantité égale à la récolte était restée dans les bois.

ANNEE PEU PROPICE

Mais comme l'explique le responsable du projet, M. Elzéar Savard, les revenus que se font les jeunes cueilleurs sont des plus réduits. Un des étudiants a ramassé entre 100 et 125 livres par jour, ce qui, à 15 cents la libre, lui procurait un revenu quotidien variant entre $15 et $18.75. Ce n'est vraiment pas beaucoup, lorsqu'on sait qu'avec les prix payés l'année dernière, il aurait gagné au moins le double. Quand on sait également qu'une certaine publicité "informelle" avait laissé entrevoir aux étudiants des revenus allant jusqu'à $300 par semaine!

On imagine sans peine la déception des jeunes qui espèrent un revenu d'appoint important au début de l'année scolaire, et qui sont prêt à compenser leur inexpérience par leur entrain, mais qui retirent seulement des miettes. Un exemple: l'un d'entre eux évaluait à $40 le revenu net qui serait le sien à la fin de sa période de deux semaines et demi en forêt! Et pourtant, Dien sait qu'il ne manque pas de bleuets.

MOTIVATION

Pour Elzéar Savard, c'est la motivation qui distingue un bon cueilleur d'un moins bon. Elle a fait long feu cette année. Des 850 jeunes qui étaient inscrits au programme gouvernemental, 375 seulement se sont présentés en forêt: il n'en reste présentement qu'une poignée principalement des étudiants du secondaire.

"Si les prix avaient été plus élevés ajoute Elzéar Savard, le programme aurait connu un succès renversant." Et il explique avec beaucoup de fierte les efforts de ces jeunes, pour la plupart à leur premier séjour prolongé en forêt. Franchement, il ne s'attendait pas à tant de bonne volonté de leur part. C'est d'ailleurs ce qui lui fait dire que l'année prochaine, si les prix sont plus élevés, ce sera une expérience enrichissante à tous les points de vue... Et pour tous.

LES JEUNES

Pour les jeunes que nous avons rencontrés, il ne fait aucun doute qu'au moins monétairement, l'expérience a été peu intéressante. Mais ils avouent avoir beaucoup apprécié leur séjour en forêt, l'expérience du moniteur qui s'occupait d'eux; sans parler des insistantes petites mouches noires qu'ils ont dévoré à pleine bouche. Tous veulent revenir l'an prochain... si les prix sont plus élevés. Il faut au moins payer sa nourriture!

La part de leurs revenus défrayée par le gouvernement leur sera remise au début de septembre. Certains n'ont toutefois pas atteint les quotas fixés et n'y auraient normalement pas droit. Mais devant leur courage et leur détermination, ce serait sans doute une bonne idée de payer tout le monde. Question simplement de créer une continuité dans l'intérêt. Après tout, si les prix sont si bas, ce n'est sûrement pas la faute des jeunes.



ELZEAR SAVARD — Avec une expérience d'une quarantaine d'années dans la cueillette du bleuet, Elzéar Savard ne parle pas à travers son chapeau. Quand il dit que l'expérience des cueilleurs étudiants n'a raté le succès que par la faute des prix insignifiants payés sur le marché, il faut le croire. Et quand il ajoute que l'an prochain, le programme sera concluant, il n'y a rien à rajouter. (Photo Jean Fortin)

LAVOIE & BRASSARD,
AVOCATS
CHICOUTIMI
110 E. RACINE (suite 124)
TEL.: 545-4901

prévost, casgrain, côté et gauthier
avocats et procureurs
gilles prévost, ll.l. paul casgrain, ll.l.
martin côté, ll.l. claude gauthier, ll.l.
110 racine est chicoutimi tél. 549-55?C

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
543-0796 André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET DUBE
C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 545-4595
690 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515
REAL GERVAIS, C.G.A. ANTOINE LAPOINTE, C.G.A.
ALAIN HARVEY, C.G.A. GABRIEL DUBE, C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205
CHICOUTIMI — 549-1717
CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic
GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

GILLES TREMBLAY
C.G.A., SYNDIC
582, boul. Lamarche, est.
GHISLAIN LAPOINTE
C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRÉ-COEUR ÉDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Arvida n'a plus qu'une option: la fusion R.-du-Moulin-Jonquière

Le conseil municipal et les corps intermédiaires d'Arvida viennent de se lancer dans une vaste campagne en vue de faire échec au regroupement municipal dans le secteur JAK, mais cette contestation risque de dépenser inutilement argent et énergie, si on continue à prôner, comme c'est le cas actuellement, le maintien des frontières de la ville de l'aluminium.

Pour nous en convaincre, rappelons-nous ce qui s'est passé lors de la fusion D'alma, en 1962. Dans ce dossier, la Compagnie Alcan, avec son prestige et sa richesse, s'était alliée à la municipalité d'Isle-Maligne pour s'opposer au regroupement avec les villes d'Alma, de Riverbend et de Naudville. On avait aussi fait appel au meilleur procureur en droit municipal au Québec. On connaît la suite et surtout le succès obtenu avec la fusion à Alma.

Le parallèle entre Arvida et Isle-Maligne peut se faire, puisque les deux villes ont bénéficié d'une excellente situation financière à cause de la présence d'installations de l'Alcan dans leurs limites. A Isle-Maligne, les propriétaires étaient aussi choyés par la qualité et la quantité des services municipaux, tout en payant moins de taxes.

Ainsi, les arguments avancés par Arvida, aujourd'hui, nous apparaissent sensiblement les mêmes véhiculés, il y a plus de 12 ans, par Isle-Maligne et l'Alcan. Cette dernière compagnie a eu toutefois sa leçon, en 1962, et elle ne répètera pas la même erreur avec Arvida. D'ailleurs, lorsque les trois unités de regroupement ont été décrétées pour le Haut-Saguenay, l'Alcan ne s'est-elle pas prononcée en faveur du principe du regroupement municipal, sans appuyer directement la nouvelle carte municipale soumise.

Dans le dossier JAK, il est impensable de voir la Commission municipale du Québec renverser une décision qui nous apparaît toujours comme en étant d'ordre politique. Pourquoi veut-on regrouper Arvida avec Jonquière-Kénogami de préférence à Chicoutimi? Parce que le ministre Gérald Harvey en a décidé ainsi. Dès son entrée en politique, le ministre s'est fixé l'objectif de créer un centre suffisamment fort autour de Jonquière pour concurrencer Chicoutimi. Il a déjà affaibli Chicoutimi avec le rapt de l'édifice administratif, le regroupement JAK va le servir beaucoup.

Or, que reste-t-il à la municipalité et à la population d'Arvida pour éviter le mariage forcé avec les villes siamoises Jonquière-Kénogami? A notre avis, une seule solution celle d'orienter leurs efforts vers la réalisation immédiate d'une seule ville de Rivière-du-Moulin à Jonquière, comme les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales du Québec le préconisaient, avant que la politique vienne brouiller les cartes.

Le maire Francis Dufour et ses collègues de la table du conseil, de même que les différents corps intermédiaires locaux, engagés dans cette lutte, devraient réviser au plus tôt leur position. Leurs mémoires en préparation ne devraient pas prôner le statu quo mais plutôt développer tous les arguments, et ils sont nombreux, pour appuyer la thèse d'une seule ville de Jonquière à Rivière-du-Moulin, tout en prouvant que la création de deux pôles d'égale importance dans un rayon de sept milles ne fera qu'accentuer le fossé déjà assez profond entre le secteur JAK et la région métropolitaine de Chicoutimi.

Par ailleurs, les conseils municipaux de Chicoutimi-Nord et de Rivière-du-Moulin, qui se sont déjà prononcés pour le projet d'une seule ville, devraient profiter des prochaines audiences de la commission pour s'opposer aussi au regroupement JAK et prôner l'unification du territoire de Rivière-du-Moulin à Jonquière, dans une seule étape.

De Chicoutimi, ville où une éternelle division règne au sein de son conseil municipal, il ne faut pas attendre grand chose. Actuellement, le maire Henri Girard n'est pas encore revenu de la décision gouvernementale d'établir le parc industriel régional dans la paroisse de Chicoutimi et tacitement, il fait le jeu du ministre Harvey en préconisant la fusion à plusieurs étapes. Peut-on espérer que quelques membres du conseil se présentent devant les enquêteurs gouvernementaux pour transmettre l'opinion de la population chicoutimienne, majoritairement en faveur d'une seule ville?

Nous nous répétons peut-être, mais la thèse d'une seule ville de Rivière-du-Moulin à Jonquière est l'unique issue qui se présente à la population d'Arvida et celle qui servira le mieux les intérêts de la Conurbation du Haut-Saguenay. Il ne faudrait pas rater cette occasion, car l'avenir économique de la région en dépend peut-être.

Bertrand GENEST



OPINION DES AUTRES

L'UN revit

La victoire spectaculaire que vient de remporter dans la circonscription de Johnson M. Maurice Bellemare couronne la rentrée politique la plus colorée et la plus inattendue que l'on ait vue depuis longtemps.

Le grand artisan de ce succès a été, comme le signalait M. Bourassa, mercredi soir, M. Bellemare lui-même, dont le style pittoresque, la vitalité incroyable et l'évidente sincérité en font un personnage à part dans notre faune politique. Par-delà la personnalité du vainqueur, il faut cependant chercher des explications plus durables. Celles-ci paraissent graviter autour de trois thèmes principaux.

Pris au dépourvu par le succès que connaissait la candidature de M. Bellemare, M. René Lévesque et ceux qui lui servent de haut-parleurs n'ont cru mieux faire que de dénoncer la résurrection artificielle d'un dynosaure qu'on croyait enterré, de chercher à l'expliquer par le jeu d'une collusion vicieuse entre le parti ministériel et le vieux renard de l'UN, puis de tenter de l'ensevelir sous des sondages de dernière heure dont le moins qu'on doive dire, c'est qu'ils n'étaient pas très compétents.

N'eut-il pas été plus simple de lire tout de suite derrière le phénomène Bellemare l'expression d'une réalité politique peut-être plus vraie encore que les résultats de l'élection d'octobre 1973? On a cru, au lendemain de cette élection, que le Québec avait décidé de revenir une fois pour toutes au bipartisme, que les deux partis principaux pouvaient suffire à incarner les différentes tendances qui existent au sein de la population. Rien n'était plus artificiel que cette interprétation rapide.

Habile politicien, M. Bellemare s'est empressé d'annoncer la convocation prochaine d'un congrès de leadership de son parti, à l'occasion duquel il sera naturellement candidat. Mais le nouveau député de Johnson sait très bien qu'il est beaucoup trop tôt pour chanter la renaissance de son parti.

Autant l'existence d'un courant conservateur que ne satisfont ni les libéraux ni les péquistes parait un fait significatif, autant il semble douteux que l'UN puisse être un lieu préféré de ralliement pour ceux qui adhèrent à ce courant. On ne sait même pas, à l'heure actuelle, s'il sera possible à court terme de regrouper au sein d'un même parti tous ceux chez qui M. Bellemare, à juste titre, décèle des traits et des aspirations communs.

Dans cette perspective, la solitude où se trouvera M. Bellemare sera en même temps sa force. N'ayant pas, comme M. Loubier, à se soucier de rebâtir à tout prix un parti que tous croyaient mort avant sa propre rentrée en scène, M. Bellemare sera d'autant plus libre pour établir des liens et effectuer des sondages dans toutes les directions. Il devrait profiter au maximum de cette situation de grande mobilité.

A court terme, cela veut dire, comme M. Bellemare l'entrevoit lui-même, qu'il devra établir une collaboration efficace avec les partis d'opposition sur le plan parlementaire. On aura noté à ce propos qu'autant il a été cinglant pour M. Lévesque, autant il paraît disposé à collaborer avec le groupe parlementaire péquiste.

A plus long terme, ceux qui rêvent d'un parti conservateur au Québec n'avaient pas tort d'attendre avec un intérêt particulier le résultat de Johnson. Avec tous ces éléments — il s'en trouve chez les conservateurs fédéraux, chez les créditistes et chez les non-alignés — le député Bellemare sera un point de contact tout indiqué. Là où ses prédécesseurs trop préoccupés de restaurer son ancienne force à l'UN ont échoué, la bonhomie, la liberté à l'endroit des structures, le sain réalisme et l'esprit d'accueil qui caractérisent M. Bellemare pourront à tout le moins servir de rampe d'essai.

Claude RYAN,
"Le Devoir".

Déboires du bleuet

Le marché du bleuet jeannois se trouve présentement dans une situation plutôt précaire, et bien malin serait celui qui pourrait trouver une solution immédiate à ce problème qui trouve ses racines sur le plan international. Pourtant, ce problème, il faudra bien le résoudre.

L'an dernier, avec une production de 10 millions de livres, on estime que la récolte de bleuets a rapporté à la région la somme rondelette d'environ quatre millions de dollars. Cette année, au rythme où vont les choses, c'est tout juste si on parviendra à cueillir le million de livres.

Définitivement, le Lac-St-Jean ne peut se permettre de laisser aller à l'abandon une industrie aussi lucrative. Il ne s'agit que d'une mauvaise année au niveau du marché, dirons-nous. Mais que de millions de dollars perdus et de personnes touchées par ce petit caprice du marché. Et dans l'avenir, continuerons-nous d'être soumis à des fluctuations économiques dont l'ampleur frise présentement le ridicule?

Sur le plan régional, la Fédération des Producteurs de Bleuets tente actuellement un effort louable en vue de stabiliser le marché de ce fruit typiquement jeannois. Le contrôle que pourrait exercer la F.P.B. sur la circulation du bleuet des bleuetières est certes susceptible d'influer sur le prix offert aux cueilleurs et, conséquemment, d'inciter ceux-ci à retourner à la cueillette. Quel sera l'impact sur la vente de la production totale de la région? On l'ignore encore. De toutes façons, comme le dit elle-même la Fédération, dans les circonstances, "on a rien à perdre."

Si la F.P.B. parvient à créer la rareté espérée par le contrôle du marché du bleuet jeannois, peut-être trouvera-t-elle preneur à un prix un peu plus décent. Le tout, c'est de vendre son produit à un prix qui puisse entrer dans les normes de la rentabilité.

En ce sens, l'ouverture de l'usine de vins et de produits dérivés du bleuet pourrait dans l'avenir, constituer une petite porte de sortie pour le bleuet jeannois. Pour la première fois dans l'histoire de la région, on a décidé de transformer soi-même cette matière première. Il s'agira certainement là d'un important pas vers une certaine stabilisation du marché du bleuet régional. Avec cette usine, on se donne la possibilité d'exploiter l'outil le plus efficace dans la jungle de la concurrence: l'originalité.

Mais quelle proportion de la production régionale de bleuets absorbera-t-elle? Peut-être une bonne partie. Mais sera-ce suffisant pour assurer une stabilité sensible du marché? Probablement pas.

On pourrait peut-être résoudre partiellement le problème du bleuet par l'attribution de subventions gouvernementales, comme c'est le cas dans certains domaines de l'agriculture canadienne. Il ne s'agirait cependant là que d'un mauvais rapiéçage.

Il y aura grand intérêt à observer très attentivement l'experience de l'usine de Dolbeau, qu'on peut considérer un peu comme un projet pilote. On n'y trouvera probablement pas de solution miracle, mais peut-être y découvrira-t-on une impérieuse nécessité de vraiment s'organiser de façon astucieuse et sur une haute échelle en vue de pouvoir affronter efficacement la jungle souvent traîtresse du marché.

Claude FORTIN
"Le Lac-St-Jean"
Alma

BILLET

Conférence sur le regroupement

Parfois, le hasard fait bien les choses.

C'est ainsi que, mardi dernier, quelques heures avant le grand "show" sur la fusion, tapis derrière une porte indiscrètement entrebaillée, j'ai pu saisir les propos que se tenaient les principaux protagonistes du regroupement.

Les trois grands patineurs, Gérald jouant au centre flanqué de ses ailiers Henri et Francis, se faisaient des passes verbales dignes des grands jours.

Contrairement à M. Nixon, je n'avais pas de magnétophone. Aussi j'ai dû patiemment noter les brides les plus brillantes de cet historique dialogue. Je les livre en primeur à mes lecteurs,après avoir pris soin de les traduire en français.

Pour des raisons de préséance, c'est Gérald qui a ouvert le feu, ce qui n'a pas manqué de jeter un froid:

GERALD — Ecoutez les gars. Je vais vous dire que moi le regroupement, j'y crois pas plus que ça, mais je me suis fait mettre dans la tête de bâtir une capitale régionale. Je serais ben bête de pas la construire autour de mon édifice administratif, hein!

Pendant que le ministre s'allumait une autre cigarette, à son tour Francis prit la parole:

FRANCIS — Voyons, Gérald, sois donc réaliste un peu. Tu sais bien que tu sera pas capable de l'avoir ta capitale si Arvida embarque pas. Comprends donc que l'argent, c'est nous autres qui l'avons. Le partage, c'est ben bon, c'est ben beau, mais rien que quand t'es pauvre, tout le monde sait ça pas vrai!

Pendant que Francis débitait sa tirade, Henri machouillait pensivement sa pipe dont les volutes, élégantes et parfumées, caressaient les narines ministérielles. Visiblement, il avait longuement médité sa réponse:

HENRI — Les p'tits garçons, moi j'ai décidé de rester en dehors de vos petites querelles de clocher. Notre vocation à nous autres, à Chicoutimi, on l'a trouvée. On va regrouper le reste: la paroisse, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi-Nord, La Baie, Laterrière et St-Félix. Si, toi, Gérald, tu veux ta capitale, je te la laisse. Mais je vais te bâtir une métropole dans la face, remettre sur la carte le Royaume du Saguenay à Mgr Victor. Pis avec Not'Carnaval, on est assez fort pour annexer Québec. Ca finit là.

Le reste enflammé de la conversation était incompréhensible, les trois grands parlant tous ensemble. Cependant, j'ai pu saisir une dernière idée du ministre. "Quand l'annexion sera complétée, ma capitale va s'appeler Harveyda".

LE RICANEUR

SAVOIR DIRE

Et délivrez-nous du...joual

Dans son livre sur l'affichage, M. Augustin Turenne partait du principe qu'une image vaut mille mots. C'est bien vrai. Il nous donnait une foule de photos à contempler. Toutes sont des perles de traduction, qui "parent" nos routes, nos campagnes et qui sont le signe évident d'une maladie, d'une carence, d'un danger. De quoi faire rire de nous depuis Genève jusqu'à Tombouctou en passant par Matane.

Comment peut-on laisser de telles horreurs s'étaler comme un cancer mortel, sans réagir. Je vais citer quelques-unes de ces expressions qui ne sont plus du français, pour qu'au moins on se rende compte du grand malheur qui frappe le français de l'affichage au Québec. Qu'est-ce qu'on attend, pour l'amour du ciel? On lit sur les photos du livre de M. Turenne les horreurs suivantes: Roi de la moppe, les aseiller, c'est les adopter, réparage de zippers, ne stationnez aucune nuisance ici devant, steak de charbon, local à loué tout équipé, pas trespasser, piere à trotoire. Frais pain. Je m'arrête, écoeuré, découragé. La loi 22 viendrait-elle trop tard? Espérons que non.

Louis-Paul Béguin
Office de la langue française

PAROLE AUX LECTEURS

Le kiosque touristique d'Hébertville

Depuis le début de l'été vous consacrez une page publicitaire par semaine aux activités touristiques de la semaine. Dans cette même page vous mentionnez les municipalités où sont situés les kiosques touristiques. Je pensais à un certain moment voir mentionner qu'il y en avait un à l'entrée de la municipalité d'Hébertville situé à 14 milles d'Alma du côté Nord, 40 milles de Chicoutimi du côté ouest, du côté Sud (en banlieue de Québec soit à 135 milles).

La présente est donc pour vous signaler qu'il y a un kiosque touristique installé à l'entrée Sud de la municipalité d'Hébertville et ce, depuis trois ans, et que ledit kiosque augmente sa clientèle à chaque année et je pense que ces kiosques sont devenus indispensables pour le touriste qui les recherche de plus en plus lorsqu'il arrive dans une région où il vient pour la première fois.

J'espère que vous en prendrez bonne note pour que l'an prochain vous mentionnez notre kiosque qui n'a pas besoin de publicité mais seulement une question d'être traité sur le même pied que les autres municipalités qui en ont un. Sans rancune.

Guy Gagnon,
secrétaire-trésorier,
Corporation municipale
d'Hébertville.
Lac-St-Jean.
Le 27 août.

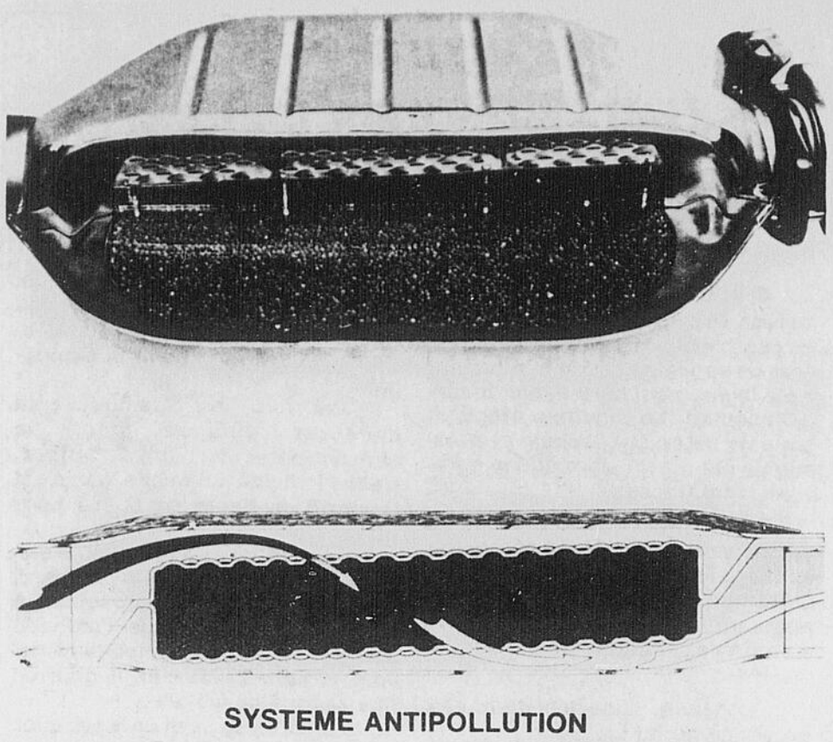
A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



SYSTEME ANTIPOLLUTION

Voici un modèle en coupe du convertisseur catalytique de GM Canada, inséré dans le système d'échappement entre le moteur et le silencieux sur ses autos 1975. Selon GM, l'emploi du "convertisseur catalytique", un dispositif nouveau mais essayé et éprouvé de façon approfondie, permet de mettre les moteurs au point de façon à satisfaire aux normes antipollution tout en améliorant l'économie et l'efficacité de fonctionnement, en réduisant le régime du ralenti, en accélérant le réchauffage et en améliorant la douceur de marche. La réduction de la consommation d'essence résulte des changements apportés aux réglages du moteur, particulièrement du point d'allumage.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

L'évêque du diocèse, Mgr Marius Paré, vient de communiquer quelques nominations ecclésiastiques:

Le Père Gilles Gosselin, des pères de Saint-Vincent-de-Paul, est nommé supérieur au Patro de Jonquière par son supérieur provincial en remplacement du père Gérard Couture.

L'abbé Gilles Pedneault, de retour des études, est nommé vicaire coopérateur à la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi-Nord.

L'abbé Louis-Georges Bolduc, de retour des études, est nommé, après acceptation des autorités scolaires, responsable de la pastorale au Campus de Saint-Félicien du Cégep régional et membre à temps partiel de l'équipe pastorale de la paroisse de Saint-Félicien.

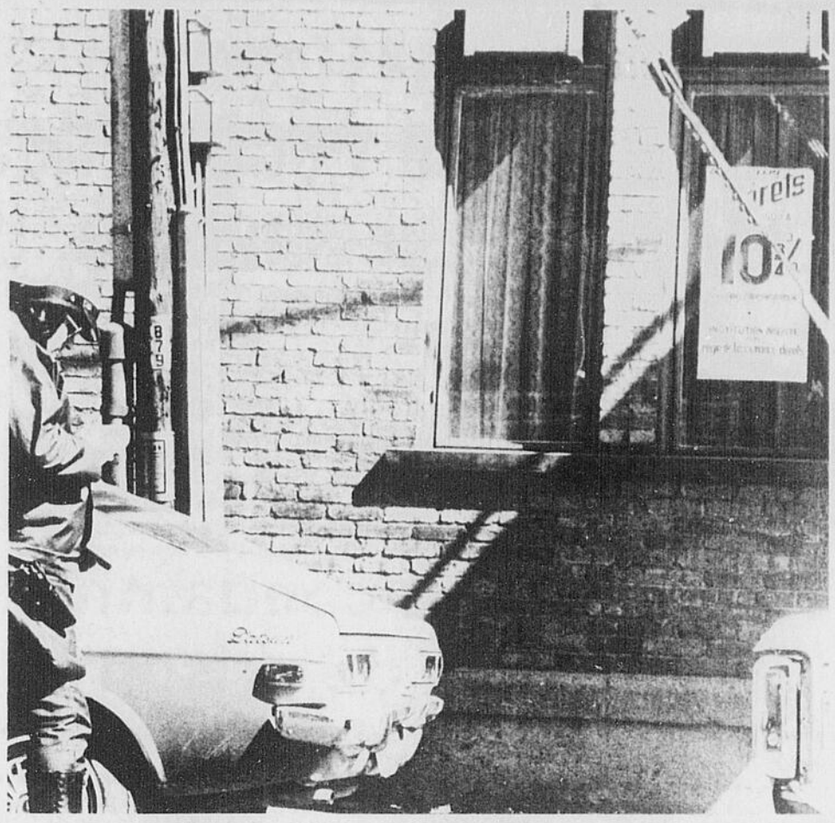
L'abbé Hervé Duchesne, après acceptation par les autorités de la CSR Louis-Hémon, est nommé pasteur scolaire à Roberval.

Enfin, sur présentation de son supérieur provincial, le père André Samson, eudiste, est nommé vicaire coopérateur à la paroisse Sacré-Coeur, à Chicoutimi.

OPERATION ACCUEIL

Le ministère de l'Education lancera, au cours de l'Opération accueil 1974, un vaste concours littéraire pour tous les élèves du secondaire. Comme prix, un voyage à la Martinique, aux dix gagnants de la finale provinciale. Le concours comporte deux sections: poème, nouvelle ou récit.

Toutes les informations relatives pour la participation à ce concours seront fournies par les écoles au début de l'année scolaire. Les étudiants de tous les niveaux du secondaire seront invités à y participer.



TOUT UN INTERET

L'affiche sur la fenêtre nous apprend qu'on paie jusqu'à 10 3:4 pour cent d'intérêt, mais n'ayez crainte, ce n'est pas de l'intérêt que vient de recevoir cet automobiliste, mais un billet de non-stationnement de $5...

(Photo Réal Tremblay)

"SCARBOUROUGH COSMETICS"

Voici la teneur d'un communiqué envoyé par le Centre communautaire juridique du Saguenay-Lac-Saint-Jean: "Si vous êtes de ceux qui sont encore obligés d'avoir affaire à la compagnie Holiday Magic parce que vous avez des produits à écouler ou pour toute autre raison, il est possible que ce soit avec "Scarborough Cosmetics" ou "Concept" que vous aurez prochainement des contacts. En effet, au siège social de la compagnie, située au 15, Rolark Drive, Scarborough, en banlieu torontoise, on a remplacé l'affiche lumineuse qui identifiait Holiday Magic par une autre portant les noms pré-cités.

"Les détectives chargés de recueillir toutes les informations dont ils avaient besoin pour les multiples plaintes à être portées en vertu de l'article 189-1-E du code criminel ont fait cette constatation.

"On comprendra que cet article du code criminel concerne les ventes pyramidales qui ont été jusqu'à maintenant le principal point d'appui de la lutte faite à Holiday Magic et aux autres compagnies opérant selon le même principe."



NOUVEAU COMMANDANT

Le major B.-G. Davis, natif de la région d'Ottawa, a pris le commandement de la station des forces canadiennes du Mont-Apica. Le nouveau commandant parle couramment le français, ce qui facilitera sa tâche au cours des deux années à ce poste.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

Clinique de sang — Clinique de sang qui aura lieu mardi, le 3 septembre, de 19 à 21.30 heures, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse d'Arvida, boul. Taschereau. Objectif de la clinique: 300 donneurs.

CLINIQUE DU 2 SEPTEMBRE

Chicoutimi — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'Unité sanitaire de 2 à 3.30 heures.

Chicoutimi — Clinique de radiographies pulmonaires à l'Unité sanitaire de 9 heures à midi et de 1:30 à 4 heures.

Coopérative du Sacré-Coeur — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'école Notre-Dame Assomption, de 2 à 3 heures.

Grande-Baie — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à la salle paroissiale de 2 à 3 heures.

Normandin — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'hôtel de ville, à 14 heures.

St-Joachim — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au sous-sol de l'église de 2 à 3 heures.

St-Méthode — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'hôtel de ville, à 15.30 heures.

N.B. — Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire de Chicoutimi tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 heures a.m.

N.B. — Clinique antivénérienne à l'hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 heures à 11 heures a.m. Entrée: porte des Cliniques externes, tél.: 549-2195, local 316.

Entrée des élèves du territoire de la Commission Scolaire Régionale Saguenay

Liste officielle des écoles sous la Juridiction de la C.S.R.S 1974-75

CODE	ECOLE		PRINCIPAL-DIRECTEUR	ADJOINT (S)	CLIENTELE	
001	INSTITUT BON-CONSEIL 658, Racine Est Chicoutimi, G7H 1V1	543-1561 543-8743	M. Lorenzo Beaulieu	Sr Thérèse Tremblay M. Noël Gauthier	Pré-sec. (filles) Sec. II-III-IV-V (court, long)- Orth.: élém. C.I.T.	
002	DOMINIQUE-RACINE 983, Bégin Chicoutimi, G7H 4P1	549-1931	Fr. Wilfrid Gauthier	Jules-Robert Tremblay	Sec. II-III-IV (garçons)	
003	JACQUES-CARTIER 129, Jacques-Cartier Est Chicoutimi, G7H 1Y4	549-8270	M. Claude Bergeron		Sec. 11 (garçons)	
004	POLYVALENTE LAURE-CONAN Avenue Georges-Vanier Chicoutimi, G7H 4M1	549-2716	M. Roger Tremblay	Mlle Gaétane Michaud M. Raynald Tremblay M. Alfred Trottier Roger Boulianne, adm.	Sec. I-II- (filles) Sec. IV-V (prof., garçons, filles)	
006	NORMALE 376, Price Est Chicoutimi, G7H 2E8	549-7568	M. Augustin Boutin		Pré-sec. (garçons) Sec. 1 (garçons)	
007	POLYVALENTE CHARLES-GRAVEL 350, St-Gérard Chicoutimi-Nord, G7G 1J2	549-9210	M. Gérald Tremblay	Mlle Huguette Dufresne M. Clermont Murray M. Daniel Vaillancourt	Pré-sec., Sec. I-II-III-IV-V (filles, garçons) Sec. II-III-IV-V (prof. court long) - Orth.: élém. C.I.T.	
008	POLYVALENTE FRECHETTE 37, boul. St-J.-Baptiste Anse-St-Jean, G0V 1J0	272-2124	M. Lionel Plourde		Sec. I-II-III (filles, garçons) - Orth.: élém. C.I.T. Sec. II-III) prof., court)	
009	POLYVALENTE LAFONTAINE 475, avenue Lafontaine Chicoutimi, G7H 4J2	549-0612	Sr Cécile Minguy	Mlle Pauline Lavallée M. Paul-Emile Parent M. Raymond Morin, adm.	Sec. I-II-III-IV-V (filles, garçons)	
010	ST-BENOIT 1515, rang St-Jean-Baptiste Chicoutimi, G7H 1H1	549-2241	M. Anthonin Harvey		Orth.: élém. (filles, garçons) Débiles moyens	
012	INSTITUT DE TECHNOLOGIE 624, avenue Lafontaine Chicoutimi, G7H 4V4	543-7728 * 543-1650 **543-1755	M. Placide Côté	A venir	Sec. II-III-IV-V (prof., garçons)	
015	POLYVALENTE DE LA BAIE 1802, ave John Kane Port-Alfred, G7B 1K2	544-2843	M. Egide Tremblay	M André Simard M. Michel Truchon M Réjean Simard M. Gilles Gagnon M. Maurice Lapointe, adm.	Sec. I-II-III-IV-V Sec. II-III-IV-V (prof. court, long) Orth.: C.I.T.	
016	DUROCHER Boul. de la Baie Port-Alfred, G7B 1E2	544-3357	M. Léo Delisle		Sec. 1 (filles, garçons)	
017	STE-ANNE 25566, rue Roussel Chicoutimi-Nord, G7G 1X7	543-6541	Mme Marguerite Berg. Laberge		Sec. 1 (filles, garçons)	
018	ST-NOM-DE-JESUS 341, Nil Tremblay Chicoutimi, G7H 1M7	543-4550	M. Antonin Harvey		Orth.: Initiation a la Vie	
020	ST-JOACHIM 172, des Oblats Chicoutimi, G7J 2A9	549-2441	M. Alain Blackburn		Orth.: Adaptation sociale	
021	ST-PHILIPPE 454, St-Philippe Chicoutimi, G7H 2J3	543-6333	Mme Pauline Simard Aubin		Orth.: élémentaire (filles, garçons)	
023	NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE 135, Père-Champagnat Chicoutimi-N., G7H 3P5	543-6067	Mlle Lili Dufour		Orth.: élémentaire (filles, garçons)	
024	STE-MARIE 3111, boul. de la Baie Port-Alfred, G7B 1G1	544-2791	Sr Eva Tremblay		Orth.: élémentaire (filles, garçons)	
025	COUVENT ST-HONORE 21, Aéroport St-Honoré, G0M 1V0	673-4608	M. Camil Gagnon		Orth.: élémentaire (filles, garçons)	
026	STE-THERESE 310, Victoria Bagotville, G7B 3M6	544-3223	Mlle Gisèle Lévesque		Orth.: élémentaire (filles, garçons)	
027	NOTRE-DAME 40, Gauthier Laterrière, G0V NK0	678-2683	Fr Fernand Rodrigue		Orth.: élémentaire (filles, garçons)	

* Sous-centre de l'automobile
** Sous-centre de la soudure

Benoit Dolbec, directeur
Services de l'Enseignement

Chicoutimi, le 26 août 1974.
BD: hlm

001—INSTITUT BON-CONSEIL:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire IV - V de l'option "Infirmiers(ères)-auxiliaires.
5 septembre: entrée des élèves de secondaire IV de l'option "Service d'entretien hospitalier et couture industrielle de niveau professionnel".
6 septembre: entrée des élèves de secondaire II - III pour les options "Service d'entretien hospitalier et couture industrielle" entrée des élèves de pré-secondaire et de transition.
9 septembre: entrée des élèves de C.I.T. (I-II-III-IV-V) et de l'orthopédagogie (handicapés physiques, auditifs, visuels et socio-affectifs).

002—DOMINIQUE-RACINE:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire IV.
5 septembre: entrée des élèves de secondaire III (9:00 heures) entrée des élèves de secondaire II (13:14 heures).

003—JACQUES-CARTIER:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire II.

004—POLYVALENTE LAURE-CONAN:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire V.
5 septembre: entrée des élèves de secondaire IV.
6 septembre: entrée des élèves de secondaire II.
9 septembre: entrée des élèves de secondaire I.

006—NORMALE:
5 septembre: entrée des élèves de pré-secondaire et de secondaire I.

007—POLYVALENTE CHARLES-GRAVEL:
9 septembre: entrée des élèves de secondaire V, général, professionnel long et court, C.I.T. (V).
10 septembre: entrée des élèves de secondaire IV, général, professionnel long et court, C.I.T. (IV).
11 septembre: entrée des élèves de secondaire III, général, professionnel long, C.I.T. (III).
12 septembre: entrée des élèves de secondaire II, général, professionnel long, C.I.T. (II).
13 septembre: entrée des élèves de secondaire I, général, pré-secondaire et transition.

008—POLYVALENTE FRECHETTE:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire II - III, général et professionnel long.
5 septembre: entrée des élèves de secondaire I et de l'orthopédagogie.

009—LAFONTAINE:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire V.
5 septembre: entrée des élèves de secondaire I - II - IV.
6 septembre: entrée des élèves de secondaire III.

010—ST-BENOIT:
9 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

012—INSTITUT DE TECHNOLOGIE:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire IV - V, professionnel long et intensif.
5 septembre: entrée des élèves de secondaire II - III - IV -V, professionnel long et court.

015—POLYVALENTE DE LA BAIE:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire I - II, général.
5 septembre: entrée des élèves de secondaire III - IV, général.
6 septembre: entrée des élèves de secondaire II - III - IV, professionnel long et court, C.I.T. et transition.
9 septembre: entrée des élèves de secondaire V, général et professionnel.

016—DUROCHER:
5 septembre: entrée des élèves de secondaire I.

017—STE-ANNE:
4 septembre: entrée des élèves de secondaire I.

018—ST-NOM-DE-JESUS:
9 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

020—ST-JOACHIM:
4 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

021—ST-PHILIPPE:
4 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

023—NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE:
4 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

024—STE-MARIE:
4 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

025—COUVENT ST-HONORE:
4 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

026—STE-THERESE:
4 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

027—NOTRE-DAME:
4 septembre: entrée des élèves de l'orthopédagogie.

Benoit Dolbec, directeur
Services de l'Enseignement

Chicoutimi, le 27 août 1974.

N.B. DEPOT

Pour assurer le bon état des manuels, des articles et instruments de laboratoires ou d'ateliers mis à la disposition des élèves du secondaire, la Commission Scolaire Régionale du Saguenay exige un dépôt de $5.00 pour les manuels scolaires et de $3.00 pour les ateliers et les laboratoires.

Ce dépôt sera remis aux élèves à la fin de l'année scolaire si le matériel est remis en bon état.

N.B. ASSURANCE SCOLAIRE

Tout élève fréquentant une classe de la C.S.R.S. devra apporter $1.00 pour acquitter la police d'assurance scolaire obligatoire.

FAITS DIVERS

Quatre morts en 24 heures

Le triste record des accidents mortels est abaissé, dans la région

Par Guy BERGERON

L'ASCENSION — Le record des morts violentes au Saguenay-Lac-Saint-Jean a été fracassé, hier lorsqu'au cours des 24 dernières heures 4 morts violentes ont été enregistrées, portant ainsi à 150, le chiffre-clé, quelques heures avant le début du long week-end de la fête du travail.

Les victimes sont le jeune Yvon, âgé de 4 ans, fils de M. et Mme Albert Guay, du 21 rue Ouest à l'Ascension; M. Denis Desmeules, âgé de 17 ans, de Desbiens, M. Raymond Villeneuve, âgé de 39 ans, de la route rurale no 4, Mistassini et M. Langis Lavoie, âgé de 20 ans, de Petit-Saguenay.

A L'ASCENSION

Un bambin, âgé de 4 ans, Yvon, fils de M. et Mme Albert Guay, a connu une mort affreuse lorsqu'il a été écrasé sous les roues du camion conduit par son père, au moment où ce dernier reculait, en sortant de l'entrée de la maison familiale.

L'agent Gérard Belley, de la Sûreté municipale d'Alma, mène l'enquête dans cette affaire.

NOYADE

Les membres de la Sûreté du Québec de Roberval, ont repêché, hier matin, dans les eaux du Lac-Saint-Jean, à la hauteur de Desbiens, le cadavre de M. Denis Desmeules, âgé de 17 ans, de la rue principale, à Desbiens, qui se serait noyé dimanche.

Les parents étant absents de la région, la disparition de l'adolescent n'avait pas été rapportée à la police.

ACCIDENT EN FORET

Un forestier de Petit-Saguenay, M. Langis Lavoie, âgé de 20 ans, travaillant au camp Beaulieu, pour la Donahue Brother, dans le secteur de Petit-Saguenay, a connu une mort affreuse, hier, lorsqu'il a été écrasé par un arbre. Ses compagnons de travail l'ont retrouvé en allant le chercher.

A MISTASSINI

Par ailleurs, un cultivateur de la route rurale no 4, à Mistassini, M. Raymond Villeneuve, âgé de 39 ans, a connu une mort affreuse, lorsqu'il fut écrasé par son tracteur, dans son camp.

Le conflit s'aggrave

Deux attaques contre des camions de Provigain

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Un camion de la maison Provigain a subi des dommages hier, à la suite de manoeuvres de vandales et son conducteur a été légèrement blessé, hier matin, à Chicoutimi. Le chauffeur a reçu un coup de bâton sur l'épaule et le camion a été avarié alors que le pare-brise a été fracassé.

Plus tard, sur l'heure du dîner, un individu était blessé lorsqu'en voulant crever un pneu d'un camion de la maison Provigain, avec un poignard, il fut projeté par la pression de l'air, l'arime lui arrivant au visage.

Toutefois, dans les deux cas, personne ne fut blessé.

La Sûreté municipale de Chicoutimi de même que la Sûreté du Québec ont ouvert une enquête dans cette escalade de violence qui sévit depuis quelques jours dans le conflit qui oppose la Maison Provigo à ses employés en arrêt de travail depuis quelques semaines.

Sur la rue Racine hier matin, l'individu était un employé engagé récemment à la suite du congédiement des syndiqués par la compagnie.

Toutefois, les blessures sont mineures puisque selon le sergent-détective Jules Dufour, c'est l'individu lui-même qui s'est rapporté au poste de police pour porter plainte.

Cependant concernant la crevaison d'un pneu avec un poignard, la Sûreté du Québec procèdera à une arrestation lorsque l'individu sera en mesure de comparaître devant la cour criminelle. Il pourrait être accusé de méfait.

Toujours au sujet de la situation chez Provigo, sur le boulevard St-Paul, des agents de sécurité de même des membres de la Sûreté du Québec patrouillent continuellement pour éviter que des actes de violence ne se produisent.

Pierre Parent condamné à six mois de prison

CHICOUTIMI — Pierre Parent, un jeune homme de 20 ans, d'Arvida, a été condamné hier matin, à six mois de prison, après avoir admis sa culpabilité aux accusations de vols de revolvers, d'argent et de 81 dossiers appartenant à la Gendarmerie Royale du Canada.

En plus de ces accusations, Parent qui était sous ordonnance de probation, a avoué avoir manqué aux conditions de cette ordonnace.

Le jeune homme, qui s'était livré le premier août au journaliste Marc Doré du "Quotidien", est jugé par le Dr Paul-André Gauthier, psychiatre, de l'hôpital de Chicoutimi, comme un spychotique, mais apte à subir son procès, puisqu'il a bien conscience de la réalité.

Parent, qui souffre de maux de tête violents, sera traité durant son incarcération à la prison d'Orsainville.

Me Louis-Charles Fournier a expliqué au tribunal, hier matin, que son client était un malade qui avait besoin de soins médicaux.

Le juge Louis-René Lagacé a expliqué à Parent qu'il aurait ses soins à la prison d'Orsainville, et que si jamais, il n'était pas traité adéquatement, ce derneir n'aurait qu'à communiquer avec lui et qu'il s'occuperait personnellement de son cas.

Le jeune homme a quitté la cour avec espoir de reprendre, un jour, ses études, une fois qu'il aura une santé meilleure.

Toutefois Me Lucien Tremblay s'est montré d'accord pour une sentence clémente, malgré que Parent ait des dossiers judiciaires antérieurs.

D'ailleurs, la Couronne comme la Défense, le juge Lagacé, ont démontré que la société était prête à l'aider s'il voulait faire un effort pour s'intégrer.

FINIES LES FOLIES

Pour le juge Louis-René Lagacé, le nombre d'accidents mortels qui surviennent sur les routes, ont démontré hier, qu'ils ne laissent pas les tribunaux indifférents, puisque ceux qui ont comparu, hier matin, sous l'accusation d'ivresomètre, ont écopé d'amendes variant entre $100 et $300.

Concernant la suspension, le président du tribunal a laissé au directeur des véhicules-automobiles, le soin d'appliquer la loi des points de démérite et une dizaine d'automobilistes seront certainement deux années sans pouvoir conduire.

DROGUE

Joseph-Henri Casavant, un individu de Saint-Hyacinthe, a écopé, hier, d'une amende de $300 après avoir été trouvé en possession de 7.2 onces de cannabis.

L'individu, selon Me Yves Vanasse, à sa première visite, dans la région de Chicoutimi, se serait trop ennuyé et aurait décidé d'oublier pour quelques moments la réalité.

Le juge Lagacé refuse de réviser la demande de liberté provisoire

Chicoutimi — Le juge Louis-René Lagacé a refusé, hier de reviser la requête en liberté provisoire de Daniel Dubé, qui subit actuellement son procès sous l'accusation d'avoir volé un montant de $2,032, à la Caisse populaire Sainte-Cécile de Kénogami, le 11 juillet dernier.

Les audiences qui se sont continué, hier matin, ont été ajournées au 2 octobre après que le ministère Public et la Défense eurent déclaré leur impossibilité de terminer le procès hier.

Lorsque le procès a été remis au 2 octobre, Me Yves Vanasse a réclamé la mise en liberté provisoire de son client mais le juge Lagacé a refusé, affirmant qu'il n'avait aucune raison ou motif sérieux de changer la décision de son collègue le juge Jean-Charles Simard, qui avait refusé la liberté à Dubé.

En outre, Dubé en avait appelé de la décision du juge Simard mais cette dernière décision avait été confirmée par la cour supérieure.

Les deux témoins entendus, hier, sont les agents André Desmeules et Percy Dufour de la Sûreté municipale de Jonquière, qui, le 11 juillet, entre 10h. et 10h. 30 de la matinée, ont retrouvé l'automobile Chevrolet 1964, de couleurs bleue et blanche, sur la rue Saint-Philippe.

Mais sur la rue Saint-Hubert, l'agent Desmeules a aperçu Daniel Dubé qui se promenait.

On se rappellera que Dubé lors de son arrestation, avait déclaré au policier Clovis Saint-Jacques, qu'il venait de se lever mais le policier avait remarqué que Dubé était essoufflé.

C'est le seul élément de preuve nouveau apporté, hier, à ce procès qui se continuera le 2 octobre.



Commission Scolaire Régionale Saguenay

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY

TRANSPORT SCOLAIRE 1974-75 — SECTEUR 1, CHICOUTIMI

ENTREE 8:00 / 8:45 — SORTIE 4:05 / 4:45

TRANSFERT (MATIN)	CHS-GRAVEL, LA BAIE, ARVIDA (VIA ECOLE J.-CARTIER)	BON-CONSEIL	LYCEE DU SAGUENAY	SEMINAIRE et COLL. D'AFFAIRES	DOMINIQUE-RACINE	INSTITUT DE TECHNOLOGIE	LAURE-CONAN	LAFONTAINE, ECOLE NORMALE, JACQUES-CARTIER	SOUS-SECTEURS	BON-CONSEIL	LAURE-CONAN DOMINIQUE-RACINE	SEMINAIRE et COLL. D'AFFAIRES	JACQUES-CARTIER	LYCEE DU SAGUENAY	LAFONTAINE, ECOLE NORMALE, INSTITUT DE TECHNOLOGIE	TRANSFERT (SOIR)
DÈPART 7:45 DE L'ECOLE JACQUES-CARTIER POUR:	1-37 1-38	1-37 1-38	1-37 1-38	1-37 1-38	1-23 1-24 1-38	1-19 1-37 1-23 1-38 1-24	1-19 1-24 1-37	1-19 1-38 1-24 1-37	NOTRE-DAME-de-GRACE		1-19 1-37 1-38	1-21	1-17	1-17	1-19 1-37 1-38	DEPART 3:50 DE BON-CONSEIL POUR LAURE-CONAN 1-27, 1-38, 1-46.
	1-36 1-52	1-36 1-52	1-36 1-52	1-36 1-52		1-17 1-19 1-37	1-17 1-37	1-17 1-19 1-37	JARDIN TALBOT		1-36 1-52		1-17	1-17	1-19 1-24	
CHS-GRAVEL 1-27, 1-31, 3-24, 3-30, 3-41.	1-20 1-36 1-52	1-20 1-36 1-52	1-20 1-36 1-52	1-20 1-36 1-52		1-13 1-36 1-17 1-48 1-23	1-17 1-36 1-48	1-13 1-48 1-17 1-36	PLATEAU SAGUENEENS		1-20 1-52 1-36 1-37		1-22		1-24 1-35 1-28 1-37 1-31 1-50	
	1-37	1-37	1-37	1-37	1-47	1-47	1-47	1-47	PLACE DU ROYAUME		1-36				1-35	
	1-10 1-52	1-10 1-35 1-52	1-10 1-35 1-52	1-10 1-35 1-52	1-50	1-10 1-49 1-50	1-10 1-49 1-50	1-10 1-50 1-12 1-49	COOP. SACRE-COEUR	1-31	1-10 1-21 1-32	1-10	1-22 1-32		1-28 1-48 1-50	DEPART 4:30 DE J.-CARTIER POUR LAFONTAINE 1-29, 1-30, 1-42.
ARVIDA 1-34, 1-49, 1-50, St-Mathias.	1-20	1-20	1-20	1-20	1-48	1-48	1-48	1-48	PLACE VOLTAIRE		1-20				1-31	
					1-14 1-31		1-14 1-31		CENTRE-VILLE		1-14 1-21 1-32				1-36	
LA BAIE 3-16 retour 3-30	1-13	1-13	1-13	1-13	1-15 1-27 1-16 1-31 1-20 1-52	1-15 1-52 1-16 1-20	1-14 1-31 1-15 1-52 1-27	1-15 1-52 1-16 1-27	BASSIN	1-28 1-29 1-31	1-14 1-32 1-15 1-16	1-19		1-20	1-15 1-21 1-16 1-20	DU LYCEE POUR LAFONTAINE 1-20, 1-37, 1-48.
SEMINAIRE LYCEE BON-CONSEIL 1-32, 1-36, 1-37, 1-38.	1-13 1-29	1-13 1-29	1-13 1-29	1-13 1-29	1-11 1-27 1-16 1-28 1-16 1-48 1-20 1-52	1-11 1-28 1-15 1-48 1-16 1-52 1-20	1-11 1-28 1-13 1-48 1-27 1-52	1-11 1-28 1-16 1-48 1-27 1-52	COTE RESERVE	1-25	1-13 1-29 1-16 1-35 1-25 1-48	1-19			1-13 1-29 1-16 1-21	
	1-11	1-11	1-11	1-11	1-29 1-34	1-29 1-34	1-29 1-34	1-29 1-34	RANG ST-PIERRE ROUTE 170		1-11				1-27	
	1-30	1-30	1-30	1-30	1-15 1-30 1-52	1-15 1-30 1-52	1-15 1-30 1-52	1-15 1-30 1-52	BOUL. ST-IGNACE PRICE OUEST	1-28	1-15 1-30				1-15 1-30	
DEPART 8:45 DE LAFONTAINE POUR:	1-25 1-27	1-25 1-27	1-25 1-27	1-25 1-27	1-12 1-21 1-34	1-12 1-21 1-34	1-12 1-34 1-18 1-21	1-12 1-21 1-18 1-34 1-20	BOUL. ST-PAUL	1-29	1-12 1-18 1-27		1-32	1-20	1-12 1-36 1-18 1-20	
	1-27	1-27	1-27	1-27	1-21	1-21	1-21	1-21	RANG ST-PAUL		1-27				1-12	
JACQUES-CARTIER 1-12, 1-25, 1-38, 1-41, 1-47.	1-33	1-33	1-33	1-33	1-22	1-22	1-22	1-22	ST-NOM DE JESUS		1-22				1-22	
	1-33	1-33	1-33	1-33	1-17 1-25 1-26	1-17 1-35 1-25 1-32	1-17 1-26 1-23 1-32 1-25 1-35	1-17 1-35 1-25 1-32	ST-ISIDORE	1-48	1-31 1-50				1-23 1-49 1-25 1-32	
ECOLE APOSTOLIQUE 1-30.	1-32 1-46	1-32 1-46	1-32 1-46	1-32 1-46	1-26 1-46	1-26 1-46	1-26 1-46	1-26 1-46	QUARTIER HAMEL		1-26 1-46				1-26 1-46	
	1-32	1-32	1-32	1-32	1-32 1-46	1-32 1-46	1-32 1-46	1-32 1-46	RANG ST-JEAN-BAPTISTE		1-31 1-46				1-32 1-46	
	1-33	1-33	1-33	1-33	3-19	3-19	3-19	3-19	RANG ST-JOSEPH		1-33				1-10	
	1-35	1-35	1-35	1-35	1-33	1-33	1-33	1-33	RANG ST-MARTIN		1-33				1-10	
	1-46	1-46	1-46	1-46	1-46	1-46	1-46	1-46	RANG STE-FAMILLE		1-46				1-46	
	1-41	1-41	1-41	1-41	1-40 1-41 1-43	1-40 1-41 1-43	1-40 1-41 1-43	1-40 1-41 1-43	BOUL. TALBOT		1-47				1-40 1-41 1-45	
	1-43	1-43	1-43	1-43	1-40 1-44	1-40 1-44	1-40 1-44	1-40 1-44	LATERRIERE VILLAGE		1-43 1-44				1-40 1-42	
	1-46	1-46	1-46	1-46	1-42 1-44	1-42 1-44	1-42 1-44	1-42 1-44	RANG DE L'EGLISE		1-44				1-46	
	1-43	1-43	1-43	1-43	1-42	1-42	1-42	1-42	ROUTE 170, Rg ST-ISIDORE		1-43				1-42	
	1-43	1-43	1-43	1-43	1-42 1-44	1-42 1-44	1-42 1-44	1-42 1-44	PETIT RANG ST-ISIDORE, CHAINE		1-43 1-44				1-42	
	1-11	1-11	1-11	1-11	1-29	1-29	1-29	1-29	PORTAGE-DES-ROCHES (NORD)		1-11				1-27	
	1-41	1-41	1-41	1-41	1-47	1-47	1-47	1-47	PORTAGE-DES-ROCHES (SUD)		1-47				1-41	

ECOLE POLYVALENTE CHARLES-GRAVEL 1974-1975	St-Emile — Chemin des Raymond — Vimy — Clovis — Delisle	St-Grégoire — Richemond — Beauvoir — St-Emile	St-Eloi — Mgr Laval — Crabert — Boul. Tadousac — Viau	Viau — Blenville — Napoléon — Rousseau — Ste-Claire — Saguenay — Roseire	St-Ambroise — St-Bruno — St-Ephrem — Régent — Rousseau — Rhalinda	Rousseau — Carillon — Frontenac — St-Roch — St-Alexandre	Delisle — Constantin — Cabot — Peplin — Deschamps — Delisle — Route à Medoc	Rang VI — De la Carrière	Rang II — Rang III	RANG VI VALIN	ST-DAVID	ST-HONORE	ST-FULGENCE	STE-ROSE-DU-NORD		
1ère entrée 7:30 h.	2-11 2-16	2-15	2-13	2-14 2-18	2-10	2-21	2-17	2-20	2-19		2-40 2-41 2-42	2-30 2-34 2-31 2-32 2-33	2-50 2-51 2-52 2-54			
2ième entrée 7:50 h.	2-11	2-15 2-16	2-13	2-14	2-10	2-18 2-20 2-21	2-17 2-54		2-19	2-12				2-35		
1ère sortie 3:35 h.	2-11	2-15 2-16	2-13	2-14 2-18	2-10	2-21	2-17 2-43	2-20	2-19	2-12	2-40 2-41 2-42	2-30 2-34 2-31 2-32 2-33	2-50 2-51 2-53	2-62		
2ième sortie 3:50 h.	2-11 2-16	2-15	2-13	2-14	2-10	2-18 2-21	2-17		2-19							

Ecole polyvalente DE LA BAIE 1974-1975	RANG ST-PIERRE — RUE BAGOT — RUE GRAVEL	BASE ALOUETTE — ROUTE 170 — RUE BAGOT	Rang St-Louis — Rang St-Jean-Baptiste	Rang St-Jean-Baptiste — Rang St-Joseph — Rue Victoria	Rang St-Martin — Anse — Victoria	St-Stanislas — Gaudreault — St-Merc — St-Louis	St-Jean — Des Erables — St-Louis — Gravel	Victoria — St-Pierre — Du Parc — Ave de la Baie — Elgin	6e Avenue — 10e Rue — Du Parc — Du Port	Rang St-Louis (P.-A.) — Du Port	Rang St-Bruno — Rang St-Charles	Mont-Marie — St-Pascal — Prince-Albert — William	Rang St-Antoine — Rang St-Jean	Ferland — Boileau — Rang St-André	St-Félix — Rang St-Joseph	
1ère entrée 7:30 h.	3-10	3-19	3-25	3-26	3-13	3-11 3-15 3-21 (d)	3-17 3-31	3-18 3-20	3-32	3-27	3-28	3-22 3-23	3-29	3-40 3-42	3-50 3-51	(d) Durocher
2ième entrée 7:50 h.						3-19	3-17 3-40	3-18 3-20	3-25 (d) 3-27 3-28 3-29			3-22 3-23 3-26				
1ère sortie 3:35 h.	3-10		3-30		3-25	3-11 3-15 3-19 3-21 (d)	3-17	3-18 3-20	3-21 3-25 (d) 3-27 3-28 3-29			3-22 3-23 3-26		3-40 3-42	3-50 3-51	
2ième sortie 3:50 h.		3-19		3-26		3-11 3-15	3-17	3-18 3-20		3-27	3-28	3-22 3-23	3-29			

A Cabano

Victoire sur les capitalistes marquée par une fête populaire

CABANO (PC) — Des réjouissances populaires seront organisées à Cabano, les 14 et 15 septembre, afin de permettre à la population de fêter l'inauguration des travaux de construction de la nouvelle cartonnerie.

C'est la promesse faite par le président du Comité de survivance de l'endroit, M. Jos Landry, qui a déploré que la population ait été tenue à l'écart de la cérémonie officielle de mise en chantier, mercredi dernier.

"C'est pourquoi on va se reprendre, mais de façon, cette fois, que les politiciens seront sur le même pied que le monde ordinaire", a déclaré M. Landry, jeudi.

Il a précisé que les membres du comité se réunirait à brève échéance pour déterminer le programme des réjouissances populaires et veiller à ce que tous les souscripteurs et autres personnes du "monde ordinaire", qui sont intéressés au sort de la cartonnerie de Cabano, soient dûment invités et apprennent "qu'il y aura une célébration où le plancher leur appartiendra et non aux officiels".

Commentant d'autre part le démarrage du projet, M. Landry a déclaré qu'il s'agissait d'une "victoire de la population sur les capitalistes et les gouvernements".

Il a indiqué que le Comité de survivance continuerait d'exercer une surveillance étroite, afin de s'assurer que la promesse d'une participation populaire à 50 pour cent se réalise.

Tentative de vol au Fleur-de-Lys

QUEBEC (PC) — La police municipale de Québec détient deux individus qui ont été appréhendés, vendredi matin, à l'intérieur du magasin Simpson-Sears, au centre commercial Place Fleurs-de-Lys.

Les suspects ont été découverts après que la police eut été informée, quelques minutes avant l'heure d'ouverture du magasin, que des individus masqués se trouvaient dans l'établissement.

Dès que l'alerte a été lancée, une cinquantaine de policiers ont été dépêchés sur les lieux.

Ils ont cerné le centre commercial et entrepris de fouiller l'édifice avec quelques membres du personnel.

Un des détenus a été trouvé alors qu'il se cachait dans le rayon des vêtements pour dames tandis que l'autre n'a pu justifier sa présence sur place après s'être mêlé aux employés qui participaient aux recherches.

ENTRETOIT

Selon la police, ils auraient passé la nuit cachés dans l'entretoît. Les policiers ont d'ailleurs découvert à cet endroit des armes, dont un revolver, des cagoules ainsi que dix paires de menottes.

Les voleurs sont sortis de leur cachette peu de temps avant l'heure prévue pour l'ouverture, mais ils ont été découverts par un employé d'entretien. Ce dernier a été maîtrisé par les bandits mais un compagnon qui se trouvait plus loin a réussi à prendre la fuite pour alerter les policiers.

Les suspects sont aussi interrogés au sujet d'un vol à main armée de $38,000 commis samedi dernier au magasin Simpsons-Sears, de la Place Laurier, à Sainte-Foy.

Ce vol a été perpétré par deux hommes portant les cheveux longs et la barbe, qui ont fait irruption dans les bureaux de l'établissement et forcé les employés à leur remettre le contenu des tiroirs-caisses.

Au mois de février dernier, le même magasin s'était fait dérober une somme de $48,000 dans des circonstances identiques.

Un agent de la SQ devra subir un procès

QUEBEC (PC) — Un policier de la Sûreté du Québec, l'agent Guy Samson, devra subir son enquête préliminaire, le 18 octobre, sous l'accusation d'avoir causé des lésions corporelles à un prévenu.

L'agent Guy Samson a nié sa culpabilité, vendredi, lors de sa comparution à la Cour des sessions de la paix, et il a choisi un procès devant un juge et jurés.

Selon la dénonciation, signée par Me Richard Grenier, le policier aurait causé des lésions corporelles à Noël Baillargeon, 29 ans, de Saint-Anselme-de-Bellechasse

Ce dernier était au nombre des quatre individus qui ont été appréhendés en rapport avec le meurtre de M. Emile Lachance, 66 ans, un ancien gérant de banque abattu lors d'une tentative de vol à main armée le 6 juillet, à son domicile de Saint-Nazaire-de-Bellechasse.

Deux d'entre eux ont été accusés de meurtre, mais les deux autres, dont Noël Baillargeon, ont été libérés de toute participation à cet assassinat au stade de l'enquête du coroner, tenue mardi dernier.

Baillargeon est toujours détenu toutefois. Il s'est vu refuser tout cautionnement lors de sa comparution sous deux accusations de vol qualifié, jeudi, à Saint-Joseph-de-Beauce, et l'enquête préliminaire a été reportée au 19 septembre.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY

EXPLICATIONS ADDITIONNELLES SUR CIRCUITS SPECIAUX

ELEVES DE CHICOUTIMI POUR LA POLYVALENTE CHARLES-GRAVEL

ENTREE — HORAIRE: 7:45 HRES

de:	Jacques-Cartier	1-27, 1-31,	3-24
à:	Charles-Gravel	3-30,	3-41

SORTIE — HORAIRE: 3:35 HRES

de:	Charles-Gravel	2-43,	2-21
à:	Laure-Conan		
de:	Charles-Gravel		1-35
à:	Montcalm, Caron des Oblats		
de:	Charles-Gravel		1-47
à:	Rues Montcalm, St-Joseph, St-Paul		
de:	Charles-Gravel		2-54
à:	Jacques Cartier, Chabanel, boul. Talbot, Champs-Elysées.		
de:	Charles-Gravel		3-24
à:	Elèves de la Baie		

TRANSFERT

de:	Charles-Gravel	2-14,	2-15
à:	Ecole Ste-Anne	2-16,	2-18

ELEVES DE LA BAIE AUX ECOLES DE CHICOUTIMI

ENTREE — HORAIRE: 7:45 HRES

de:	Ave de la Baie, Elgin, Bagot, Victoria, Rang St-Joseph, ligne Bagot, Boul. St-Jean-Baptiste.	
à:	Bon-Conseil, Séminaire, Jacques-Cartier	3-24
de:	Eglise St-Alexis (Port-Alfred), rues St-André, Prince-Albert, William, boul. de la Grande-Baie, 6ième Avenue, 8ième Rue, du Parc, 8ième Avenue, Elgin, Bagot, Route 170, boul. Talbot.	
à:	Séminaire, Jacques-Cartier	3-30
de:	Rang Double de Boileau, Boileau, Ferland, Rang St-André, de la Rivière, boul. de la Baie, Mont-Mars, boul. de la Grande-Baie, Elgin, Bagot, Route 170, Rang St-Louis, Rang St-Jean-Baptiste.	
à:	Bon-Conseil, Séminaire, Jacques-Cartier.	3-41
de:	Adélard Grenon, John Kane, 2ième Rue, Elgin, Bagot, St-Louis, des Erables, Elgin, Rang St-Jean-Baptiste.	
à:	Bon-Conseil, Séminaire, Jacques-Cartier.	3-16

ENTREE — HORAIRE: 8:30 HRES

de:	Polyvalente de la Baie, 2ième Rue, Rang St-Jean-Baptiste, boul. Rivière-du-Moulin	
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.	3-25
de:	Bagot (coin Elgin), St-Jean, des Erables, St-Louis, Bagot, Route 170, Rang St-Louis, Rang St-Jean-Baptiste.	
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.	3-29
de:	Mont-Mars, St-André, Prince-Albert, William, boul. de la Grande-Baie, Elgin, Rang St-Jean-Baptiste.	
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.	3-26
de:	Coin 6ième Avenue et 5ième Rue, 8ième Rue, du Parc, 8ième Avenue, Elgin, Rang St-Jean-Baptiste.	
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.	3-27
de:	Bagot (coin Elgin), Victoria, St-Pierre, Rond-Point, St-Pierre, Damase Potvin, Rang St-Joseph.	
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.	3-19

SORTIE — HORAIRE 4:05 HRES

de:	Bon-Conseil.	
à:	Boul. St-Jean-Baptiste, ave de la Baie, St-Pierre, Victoria, Elgin, Boul. de la Baie, Mont-Mars.	3-24
de:	Laure-Conan.	
à:	Rang St-Joseph, Victoria, Bagot, Elgin, boul. de la Baie, William, Prince-Albert, St-Pascal, Mont-Mars.	3-30
de:	Laure-Conan.	
à:	Boul. Talbot, Route 170, Bagot, Elgin, 8ième Avenue, du Parc, 8ième Rue, 6ième Avenue, boul. de la Grande-Baie, William, Prince-Albert, St-André, église St-Alexis (Port-Alfred).	2-13
de:	Laure-Conan.	
à:	Rangs St-Jean-Baptiste, St-Louis, Route 170, Bagot, Elgin, boul. de la Grande-Baie, Mont-Mars, boul. de la Baie, de la Rivière, Rang St-André, Ferland, Boileau, Rang Double de Boileau.	3-41

SORTIE — HORAIRE: 4:45 HRES

de:	Lafontaine.	
à:	Rang St-Joseph, Damase Potvin, St-Pierre, Rond-Point, St-Pierre, Victoria, Bagot (coin Elgin).	3-15
de:	Lafontaine.	
à:	Rang St-Jean-Baptiste, Elgin, boul. de la Grande-Baie, William, Prince-Albert, St-André, Mont-Mars.	3-12
de:	Lafontaine.	
à:	Rang St-Jean-Baptiste, Rang St-Louis, Route 170, Bagot, St-Louis, des Erables, St-Jean, Bagot (coin Elgin).	3-13
de:	Lafontaine.	
à:	Rang St-Jean-Baptiste, Elgin, 2ième Rue, Polyvalente de la Baie.	3-19
de:	Lafontaine.	
à:	Rang St-Jean-Baptiste, Elgin, 8ième Avenue, du Parc, 8ième Rue, coin 6ième Avenue et 5ième Rue.	3-27

TRANSPORT DIRECT POUR DUROCHER

ENTREE — 8:00 HRES SORTIE — 3:20 HRES

de:	St-Stanislas, Duberger, Chanoine Gaudreault, St-Marc, St-Louis, Gingras, Elgin.	3-21
de	6ième Avenue, 10ième Rue, Avenue du Parc, 8ième Avenue, du Port, 2ième Rue, boul. de la Grande-Baie.	3-25

HORAIRE: 7:50 HRES

de:	Polyvalente de la Baie	3-20,	3-22
à:	Durocher	3-23,	3-26

ELEVES DE CHICOUTIMI-NORD AUX ECOLES DE CHICOUTIMI

ENTREE — HORAIRE: 8:00 HRES

de:	Coin Vimy et St-Emile, Roussel, de la Liberté		
à:	Bon-Conseil et Séminaire		2-24
de:	Ecole Charles-Gravel, Ste-Marie, Roussel, de la Liberté.	1-30,	1-34
à:	Bon-Conseil et Séminaire		3-24
de:	Ecole Charles-Gravel, rues Vimy et Delisle.		3-41
à:	Séminaire et Bon-Conseil.		
de:	Rues St-Jérome, Giffard Ouest, Vallières, St-Denis, St-Armand.		1-48
à:	Séminaire et Bon-Conseil		

ENTREE — HORAIRE: 8:30 HRES

de:	Boul. Ste-Geneviève (coin Elie), Ste-Marie, Roussel, de la Liberté		2-11
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.		
de:	Vimy, Delisle, Clovis, Delisle, Cabot, Constantin, Delisle, boul. Ste-Geneviève.		1-31
à:	Ecoles de Chicoutimi.		
de:	Coin Roussel, boul. Tadoussac, Viau, Roussel.		3-30
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.		
de:	Rang I, II et IV de St-David, village de St-David, boul. Martel, village de St-Honoré.		2-43
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.		
de:	Ecole Charles-Gravel, rues Ste-Marie, Roussel, Laliberté.	2-21,	2-54
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.		
de:	Ste-Rose-du-Nord, Route 172, village St-Fulgence, boul. Tadoussac, Larochelle, Diamant, boul. Tadoussac.		2-62
à:	Lafontaine, Institut de Technologie, Laure-Conan, Dominique-Racine.		

SORTIE — HORAIRE: 4:05 HRES

de:	Laure-Conan	1-24
à:	Boul. Ste-Geneviève, St-Honoré, St-David.	
de:	Laure-Conan	2-21
à:	Rue Delisle, Route à Madoc, Clovis, Fabre, Lambert, Guy, Vimy, Rang II, Rang III.	
de:	Laure-Conan	2-54
à:	Boul. Tadoussac, Diamant, Larochelle, boul. Tadoussac, St-Fulgence, Route 172, Ste-Rose-du-Nord.	
de:	Laure-Conan	2-35
à:	Roussel, Ste-Marie, Ste-Geneviève No. 1280.	

SORTIE — HORAIRE: 4:45 HRES

de:	Lafontaine	2-14
à:	Vimy, Guy, Lambert, Fabre, Clovis, Route à Madoc, rue Delisle.	
de:	Lafontaine	2-24
à:	Rues Roussel, Beauvoir, Beaujolais, St-Emile, Madeleine, St-Emile, boul. Tadoussac, Mgr Laval, St-Eloi, Verdun, Viau, Laniel, Roussel.	
de:	Lafontaine	2-43
à:	Village St-Honoré, boul. Martel, village de St-David, Rangs IV, II et I.	
de:	Lafontaine	2-35
à:	Boul. Tadoussac, Diamant, Larochelle, boul. Tadoussac, village St-Fulgence, Route 172, Ste-Rose-du-Nord.	
de:	Lafontaine	2-11
à:	Rues Ste-Marie, Vallières, Giffard Ouest, St-Jérome, boul. Ste-Geneviève, Rang III, Rang II à partir de 3079.	
de:	Lafontaine	2-12
à:	Roussel, Ste-Marie, Rang VI de Chicoutimi-Nord.	
de:	Ecole Lafontaine	2-18
à:	Boul. Ste-Geneviève, Ste-Marie, Vimy, Delisle.	

ELEVES DE CHICOUTIMI-NORD ET CHICOUTIMI A L'ECOLE POLYVALENTE DE LA BAIE

ENTREE— HORAIRE: 7:45 HRES

de:	Chicoutimi-Nord.	H-18
à:	Ecole Jacques-Cartier Chicoutimi pour transfert dans 3-16	

NOTE: Le retour par 3-30 horaire 3:35 hres; transfert à Laure-Conan.

Elèves du secteur de la Baie à Arvida.

de:	Polyvalente de la Baie, 2ième Rue, Elgin, Bagot, Base A.R.C., Route 170-	3-31,	3-32
à:	Arvida.		

Les travailleurs ne doivent compter que sur eux-mêmes

(message de Marcel Pepin pour la fête du travail)

Il ne faut pas se fier aux apparences, et tous les jours des exemples viennent nous convaincre que tout ne va pas aussi bien pour le monde ordinaire que voudraient nous le faire croire les politiciens.

Durant la dernière année, les travailleurs québécois ont connu deux élections générales, l'une au fédé al, l'autre au provincial. Ces élections ont-elles changé quelque chose dans leur situation? Ont-elles amélioré un tant soit peu leur sort? Ont-elles été l'amorce du rétablissement de leur pouvoir d'achat? Les partis politiques en présence ont-ils clairement indiqué qu'entre le monde ordinaire et les grandes corporations, leurs préoccupations portaient d'abord sur les problèmes de la majorité des gens?

Non, les pages financières des différents journaux continuent de nous faire voir que les profits des grandes corporations continue de s'accroître d'une façon scandaleuse pendant que le pouvoir d'achat des travailleurs salariés et des assistés sociaux continue d'être mine. En juillet dernier, les prix à la consommation avaient augmentés de 12 pour cent depuis un an. On comprend les problèmes d'une famille qui voit ses dépenses vitales comme la nourriture et le logement augmenter souvent trois fois plus rapidement que ses revenus.

Devant l'inertie des gouvernements, devant l'innefficacité de la dérisoire commission Plumtrée, les travailleurs ont encore une fois compris que seule l'action collective pourrait améliorer leur sort. C'est pourquoi on assiste depuis quelques mois à une vaste offensive sans précédent visant a réouvrir les conventions collectives et à obtenir des employeurs une formule d'indexation des salaires au coût de la vie.

Cest en mars dernier, au cours d'une réunion groupant environ 500 délégués des trois centrales FTQ-CEQ-CSN, que les premiers jalons de cette bataille ont été posés.

Depuis, des centaines de syndicats ont obtenu, en cours de convention, des formules d'indexation permettant à leurs membres d'affronter plus facilement les hausses vertigineuses du coût de la vie. Ce n'est cependant pas facile partout, et des dizaines de grèves très dures se poursuivent un peu partout au Québec sous le thème du rétablissement du pouvoir d'achat.

Bien sûr, l'appareil judiciaire, fidèle à lui-même et aux intérêts de la classe qu'il défend, fournit à la demande injontions et condamnations. Sachant qui sont les juges et ce qu'ils défendent, il ne faut pas s'en surprendre. Ces heures difficiles que vivent les travailleurs renforcissent chez moi deux convictions profonces. D'abord, les travailleurs ne doivent compter que sur eux-mêmes, sur leur solidarité, sur l'action collective, pour obtenir des changements même mineurs dans leur situation, pour améliorer d'une façon ou d'une autre la qualité de leur vie. Ensuite, je suis convaincu que de plus en plus, les différents pouvoirs de raidiront dès que les travailleurs organisés voudront transformer à leur avantage les rapports dans la société. Le syndacalisme tranquille a fait son temps.

Si les travailleurs veulent changer des choses il leur faudra en plus de la conviction de la justesse de leurs demandes, le courage et la détermination pour les pousser jusqu'au bout. Si nous ne sommes pas prêts à cela, autant dire que nous acceptons que les choses demeurent dans leur état actuel, qui est profondément induste.

La grève se poursuit à Montréal

MONTREAL (PC) — En dépit de la nomination de M. Lucien Saulnier comme enquêteur spécial du gouvernement, les 1,600 préposés à l'entretien de la CTCUM ont décidé, vendredi, de poursuivre leur grève qui paralyse le métro depuis 24 jours.

De plus, au cours du long week-end de la fête du Travail, les autobus demeureront au garage, afin que les cadres puissent s'occuper de leur entretien.

Malgré une protection policière accrue, vendredi, quelque 150 chauffeurs d'autobus, se sentant menacés par les grévistes, n'ont pas osé franchir les piquets.

Il n'en reste pas moins que 1,100 autobus ont pu circuler, décongestionnant d'autant le trafic routier grossi par la paralysie du métro.

M. Saulnier, qui a déjà occupé la fonction de président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, doit soumettre ses recommandations au ministre du Travail d'ici 15 jours.

En débrayant, le 7 août dernier, les préposés à l'entretien demandaient la levée des suspensions contre 73 de leurs collègues et l'indexation de leurs salaires au coût de la vie.

Le lendemain, une injonction du tribunal leur ordonnait de retourner au travail, mais ils refusaient de le faire, méritant par le fait même des accusations d'outrage au tribunal.

Depuis ce temps, plusieurs dirigeants syndicaux ont été condamnés à diverses amendes, après avoir été reconnus coupables d'outrage au tribunal.

Avec la rentrée des classes, la semaine prochaine, la grève du transport en commun risque de causer encore plus d'embêtements à Montréal.

Pendant le feu on défend aux pompiers montréalais d'aller aux toilettes

MONTREAL (PC) — Un pompier de 33 ans a été suspendu, mardi, pour être allé aux toilettes dans un restaurant, quittant le camion à incendies à bord duquel il se trouvait, sur la scène d'une conflagration, a révélé M. Richard Plourde, porte-parole de l'Association des pompiers de Montréal.

M. Plourde a précisé, jeudi, qu'aucun officier ne se trouvait à bord du camion, et que, comme le pompier ne pouvait pas demander de permission à un supérieur, il avait simplement dit à ses camarades qu'il les quittait pour quelques instants.

Le pompier, ajoute M. Plourde, s'est absenté en tout et partout pendant 40 secondes et, de retour du restaurant, il a participé à la lutte contre l'incendie.

Le jeune pompier a appris qu'il était suspendu, dès son retour à la caserne.

Un porte-parole du service incendies a déclaré que le pompier a été suspendu pour avoir failli à son devoir lors d'un incendie et qu'il comparaîtra devant une commission de discipline dès la semaine prochaine.

LES IMPLICATIONS

Le porte-parole de l'Association des pompiers fait remarquer que le pompier ne s'était jamais rendu coupable d'infraction dans l'exercice de ses fonctions et qu'il ne s'était que fort rarement absenté pour raisons de maladie.

Il ajoute que, aux termes de la convention collective des pompiers, tout véhicule de lutte contre les incendies doit dépendre d'un officier, qui doit être sur les lieux, et qui commande une équipe pouvant être composée de quatre hommes.

Il est évident, dit-il, que cette condition n'était pas remplie le jour où le jeune pompier a été suspendu.

D'autre part, M. Plourde se dit d'avis que la ville de Montréal a constitué une "escouade d'espions" chargée de surveiller les pompiers.

Il dit aussi que l'ordre de suspension relève d'une tactique employée pour la ville, ayant pour but de pousser les pompiers à bout jusqu'au point de leur faire déclencher une grève illégale, à l'appui de leurs revendications d'une indexation des salaires au coût de la vie.



NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

Québecor publiera le "Journal de l'Acadie"

MONCTON (PC) — Québécor, une compagnie québécoise de publication, a annoncé, vendredi, qu'elle publiera un quotidien d'expression française, "Journal de l'Acadie", à Moncton, au début d'octobre.

Le Journal de l'Acadie sera un quotidien du matin distribué au Nouveau-Brunswick, le nord-est du Québec et des Etats-Unis.

Le président de Québécor, M. Pierre Péladeau, a annoncé lors d'une conférence de presse que le journal paraîtra d'abord six jours par semaine, du lundi au samedi, et qu'une édition du dimanche sera peut-être ajoutée plus tard.

Il présentera surtout des nouvelles locales, et les nouvelles du sport, et, selon les espoirs du président, le tirage devrait être de 25,000 quelques mois après sa fondation.

La compagnie, qui possède déjà plusieurs hebdomadaires au Canada et aux Etats-Unis, tentera également d'acheter le quotidien l'Evangéline, qui est le seul quotidien francophone de cette région.

Le vice-président exécutif de Gestion Atlantique qui publie l'Evangéline, M. Alyre Cormier, s'est abstenu de tout commentaire.

Les meuniers ne quêtent pas, ils réclament leur gagne-pain

M. Benoit Giard, président de l'Association professionnelle des meuniers du Québec, vient de rendre publiques les suggestions qu'il a fait parvenir au premier ministre, M. Robert Bourassa, et au ministre de l'Agriculture, M. Toupin, dans un effort pour favoriser le redressement immédiat de la situation pénible dans laquelle s'enlisent de plus en plus les producteurs d'oeufs et les meuniers du Québec.

Si les consommateurs se révoltent devant la destruction de millions d'oeufs, les producteurs, eux, attendent plus de deux mois avant d'être payés pour leur production dans un Québec qui n'est auto-suffisant que dans une proportion de 55 pour-cent. Je ne connais pas d'ouvriers, de dire M. Giard, qui ne se révolteraient pas devant un pareil traitement.

Les recommandations de cette association impliquent d'abord et avant tout des crédits de dépannage en faveur des producteurs afin de faire face aux nécessités les plus urgentes, mais elles couvrent également les activités de la fédération des producteurs d'oeufs et toute la structure de commercialisation et de mise en marche qui s'avère inefficace dans les conditions actuelles.

En effet, l'A.P.M.Q. demande le retrait immédiat de Fedco de l'Agence nationale et la revision immédiate de toute la structure de mise en marche des oeufs au Québec. Entre-temps, le marché des oeufs québécois devrait s'alimenter en priorité à la production québecoise avant de favoriser une importation massive avec les résultats que l'on connaît. La recherche d'explications plus ou moins rassurantes ne doit pas détourner l'attention des urgences, de compléter M. Giard.

Les producteurs et les meuniers ne quêtent pas l'aumône, ils réclament leur gagne-pain.

Le CN augmente ses tarifs

MONTREAL (PC) — Le CN a annoncé jeudi qu'il augmentera de 20 pour cent ses tarifs sur les deux lignes de banlieue qu'il exploite dans la région de Montréal, ajoutant qu'il suggérait des réductions de tarifs de 50 pour cent pour les personnes âgées.

Le Canadien National a soumis sa requête au début du mois à la Commission canadienne des transports.

Le tarif mensuel pour la ligne de l'est sera haussé de $16 et $24.50 à $19 et $29, et celui de la ligne de l'ouest de $16 et $27 à $19 et $32.

Les billets vendus à la pièce coûteront de 10 à 20 cents plus cher.

Pour sa part, CP Rail a indiqué qu'il n'envisageait pas de hausse dans ses propres tarifs, du moins pour l'instant.

Tout sera prêt pour les Jeux malgré les embûches

Rousseau

TEHERAN (Reuter) — M. Roger Rousseau, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Montréal, a déclaré, vendredi, au cours d'une conférence de presse, que les travaux se déroulaient selon le planning prévu et que tout serait prêt pour les compétitions, dans deux ans.

Chef d'une délégation de 20 membres venue aux Jeux asiatiques, M. Rousseau a ajouté: "Avant le début de nos travaux, 70 pour cent des installations existaient et nous n'aurons aucune difficulté à compléter les autres d'ici deux ans."

M. Rousseau a notamment précisé que le vélodrome était à moitié terminé et que tout allait bien au stade d'athlétisme, comme à la piscine ou au bassin d'aviron.

Il a toutefois reconnu que des difficultés subsistaient en ce qui concerne le village olympique, mais que les problèmes devraient néanmoins être réglés dans les délais impartis.

SANSUI, ADMIRAL, PIONEER, KENWOOD, DUAL, DYNACO, AKAI, ETC... PANASONIC, SONIC NORESCO, GOODMAN, ELAC,

CE MESSAGE
EST POUR VOUS INCROYABLE, MAIS VRAI

Les Entreprises JMSaucier Inc
IMPORTATEUR — DISTRIBUTEUR GROS & DETAIL
Tél.: 549-8265

OUVRE une nouvelle SUCCURSALE
au 1866, boul. Talbot
(près de Liqueurs Saguenay) et pour souligner cette ouverture, vous offre une

PRE-OUVERTURE jeudi, vendredi et samedi

$100,000 de marchandises en magasin à des prix défiant toute compétition ou votre argent vous sera remis.

EXEMPLES:
Télévision couleur à partir de $289.95 et plus
Télévision noir & blanc à partir de $89.95 et plus
Stéréo à partir de $249 et plus jusqu'à $5,000.00.

5 ANS DE GARANTIE sur tout appareil de qualité.

Les Entreprises JMSaucier Inc
1866, boul. Talbot — (près de Liqueurs Saguenay)

SONIC NORESCO, GOODMAN, ELAC, CONCORD, DUAL, DYNACO, AKAI, ETC... SANSUI, ADMIRAL, PIONEER, KENWOOD, PANASONIC, SONIC NORESCO, GOODMAN, ELAC, CONCORD, DUAL, DYNACO, AKAI, ETC...

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

MEUBLES DE
"Teck"
POTVIN TREMBLAY meubles

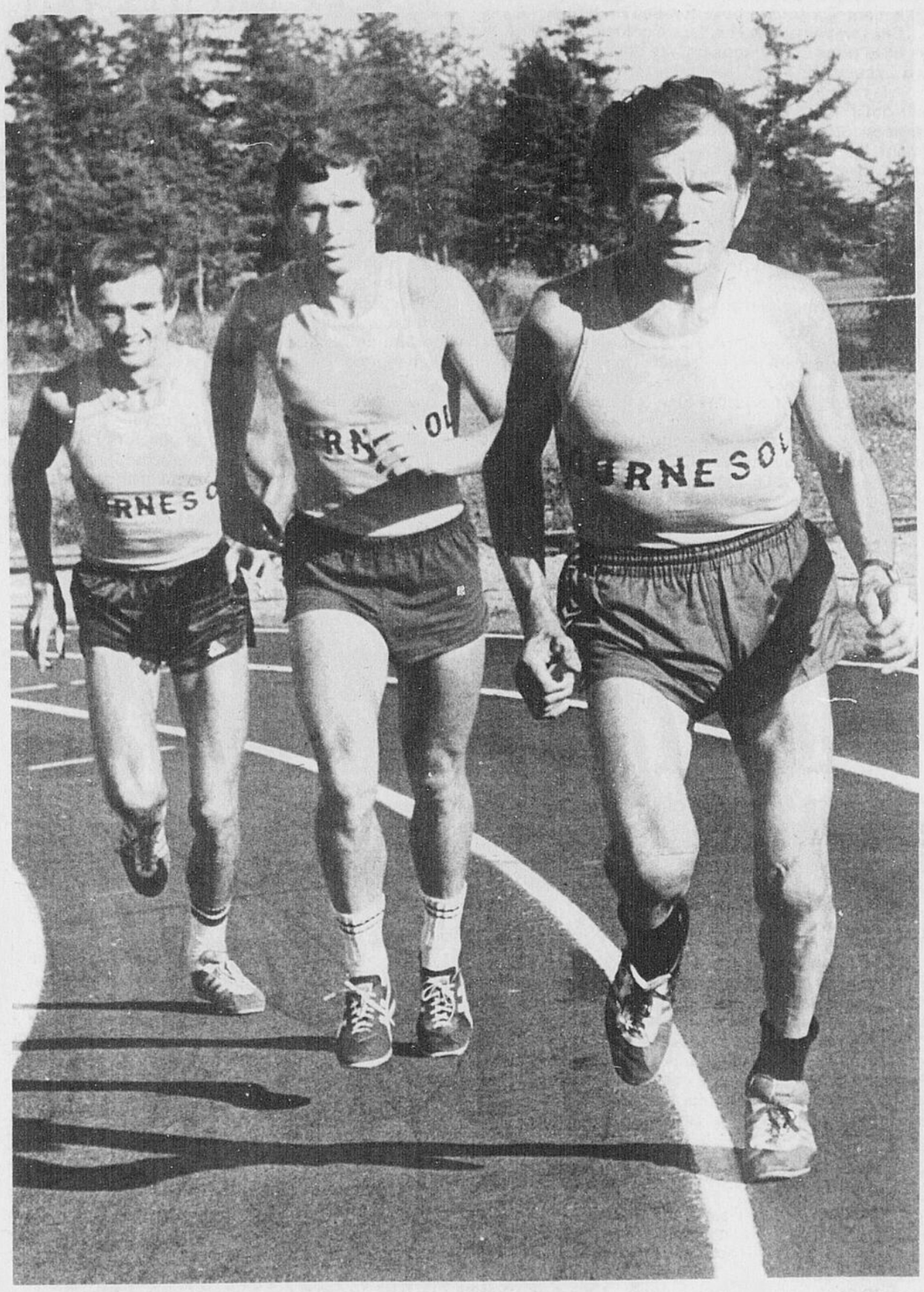
En lice aux Six Heures d'Alexis le Trotteur

Brunel vendra chèrement sa peau

Par
André LESTOURNEAU

La Doré — Pas plus que ses partenaires Raymond Imbeault et Patrick Montuoro, Lucien Brunel n'entend pas s'en laisser imposer, dimanche, lors de la quatrième édition des Six Heures d'Alexis le Trotteur.

"On voudrait bien répéter notre exploit de l'an passé alors que nous avions terminé en première place, mais ce sera plus difficile cette fois, car il y aura de plus gros canons", de rappeler le légendaire marathonien de 58 ans.



TRIO DETERMINE — Têtes d'affiche sur le plan régional, Patrick Montuoro, Raymond Imbeault et Lucien Brunel n'entendent pas s'en laisser imposer, demain, lors des Six Heures d'Alexis le Trotteur.
(Photo Réal Tremblay)

Si la présence des plus grands noms de la course à pied au Québec, tels les Joauhare, Chouinard, Prudhomme et compagnie, représente un nouvel élément de compétition plus sérieux, Brunel ne se compte pas battu pour autant.

"Nous vendrons chèrement notre peau", rappelle-t-il en élevant la voix. "Nous aurons encore une bonne équipe. Imbeault est puissant, de même que Montuoro.

Pour ma part, je tenterai de garder ce que mes coéquipiers auront gagné".

Pour Brunel, aucune comparaison possible entre les Six Heures et toute épreuve d'endurance de dix ou vingt milles.

"Ce n'est pas du tout le même genre d'efforts, d'expliquer l'athlète chicoutimien. Il faut savoir répartir ses efforts sur six heures, avoir la notion de ses capacités".

En raison de ces relais à tous les 400 mètres, la compétition devient plus ardue, plus exténuante que tout autre.

"Une course de 400 mètres est la plus épuisante qui puisse exister. Il faut 24 heures à un athlète pour revenir à la normale lorsqu'il fournit le maximum de son rendement. Dans un tel cas, il importe de limiter son effort".

La troisième heure représente le moment le plus difficile de la course, alors que plusieurs pèchent par excès de confiance ou par manque de réserves.

"La fatigue commence généralement après la troisième heure. Si un coureur ne parvient pas à récupérer, restaurer ses énergies, il se sentira vite épuisé et ne pourra tenir le coup.

Certains alors fournissent un effort trop grand qui les forcera à abandonner peu de temps après. Le fait de voir d'autre te dépasser peut également inciter au découragement".

Malgré ces nombreuses difficultés, Brunel termine en affirmant de nouveau... "La compétition sera forte, mais ils n'auront pas ma peau facilement".

Armel Drapeau doit reprendre confiance

Par André LESTOURNEAU

Chicoutimi — Comme si rien n'était, le défenseur Armel Drapeau a participé à l'exercice d'hier, endossant l'uniforme du groupe "A", soit avec les vétérans de l'an dernier.

Même s'il renouait à la compétition pour la première fois depuis son malheureux accident de décembre dernier, Drapeau a démontré qu'il n'avait rien perdu de son habileté, se permettant même d'effectuer quelques montées à l'emporte-pièce.

"Je ne savais trop à quoi m'attendre, car je ne vois pas encore bien de mon oeil droit, bien que ma vue s'améliore graduellement", de répondre le sympathique athlète à un admirateur qui s'inquiétait de sa condition.

"C'est une question d'habitude, a-t-il poursuivi. Je dois prendre deux secondes au lieu d'une pour regarder. Je vois mal la rondelle dans le coin droit".

Drapeau ne se décourage pas pour autant. Ne serait-ce qu'avec un seul oeil, il est anxieux d'évoluer avec la formation chicoutimienne.

"Je veux faire le club et profiter de la saison qui me reste chez les juniors avant d'aller à l'université. Je peux me comparer aux autres. Il s'agit de prendre confiance à nouveau".

Drapeau a toutefois de la difficulté à se chasser de l'esprit cette hantise de subir un autre blessure..." J'essaie de ne pas y penser.

J'estime avoir eu ma part de malchance. De toute façon, je jouerai avec un masque. Je veux réellement évoluer avec les Saguenéens au cours de la prochaine saison".

Informé des intentions de son défenseur, l'instructeur Yvan Gingras a rétorqué: "Nous avons trop misé sur Armel pour le laisser tomber. Je vais lui donner tout le mois de septembre pour recouvrer sa forme. Il participera à nos rencontres d'exhibition. S'il me démontre que sa vue est correcte et qu'il se classe parmi nos six meilleurs défenseurs, je lui offrirai un contrat".

SUR LA RAMPE...

Le gardien Alain Dupont prévoit une forte compétition, tout en ambitionnant obtenir le rôle de gardien régulier des Saguenéens. "Je veux faire l'équipe comme toute le monde, mais je suis confiant et en bonne forme"...

Louis Lavoie ne s'est pas présenté à l'entraînement, sans donner aucune raison. "Qu'il reste dans sa cour, a lancé Gingras. Qu'il dise adieu au hockey, s'il ne veut pas jouer pour nous"...

Sous prétexte de vouloir poursuivre leur études, Richard Longpré et Jean Bélanger ne se sont pas présentés également pour l'ouverture du camp...

Germain Gagnon a obtenu la permission de pratiquer avec l'équipe. Le porte-couleurs des Black Hawks de Chicago espère ainsi se présenter en meilleur condition à son instructeur Rudy Pilous...

Daniel Lecours n'est pas inquiet même s'il ne pèse que 140 livres, soit cinq de moins qu'à la fin de la dernière saison. "Je mange et dors moins l'été", a-t-il expliqué...

Championnats provinciaux de baseball mineur

Play ball aujourd'hui

CHICOUTIMI — Le Richelieu de Chicoutimi, le Patro de Jonquière et l'équipe Saint-Joachim seront à l'oeuvre aujourd'hui, lors des championnats provinciaux de baseball mineur, tenus à Gatineau, en fin de semaine.

Le Richelieu évoluera dans la catégorie junior, le Patro dans la catégorie bantam et Saint-Joachim, dans la catégorie midget.

A compter de neuf heures ce matin, Saint-Joachim se mesurera au club de Chomedey, alors que le Patro de Jonquière en viendra aux prises avec l'équipe de Saint-Vital, à la même heure.

Quant au Richelieu, il entrera en action à compter de 14h. 30 face à la formation de Lévis-Lauzon.

Le Patro de Jonquière avait pu mériter une place à ces championnats après avoir vaincu les équipes de Baie-Comeau et Québec.

Pour sa part, Saint-Joachim avait dû faire un maître avec les équipes de Baie-Comeau et Rimouski.

Quant au Richelieu, il a accédé directement aux championnats à la suite du désistement de l'équipe de la région de l'Abitibi.

Les finales auront lieu dès demain, et après évaluation des équipes en lice, il semble peu probable qu'une équipe de la région puisse atteindre ces finales, sauf peut-être l'équipe bantam de Saint-Joachim.

Permière journée d'entraînement tumultueuse

Daniel Locas a choisi son numéro

Par
André LESTOURNEAU

CHICOUTIMI — Dès la première journée du deuxième camp d'entraînement des Saguenéens juniors majeurs de Chicoutimi, le nom de Daniel Locas tranchait déjà du groupe des 58 hockeyeurs à se rapporter, hier soir, à l'instructeur Yvan Gingras.

En moins de temps qu'il ne faut pour les présentations et à la grande surprise des 500 curieux présents au Centre Vézina, le robuste joueur de centre montréalais soulevait un premier tumulte, se permettant d'enlever ses gants à trois reprises, pour s'en prendre successivement à Yves Preston, Pierre Dubé et Gilles Quintal.

Ce dernier devait vite rappeler à l'ordre le jeune imposteur en l'expédiant au plancher, sans pour autant diminuer son ardent désir de se mériter un poste avec la formation saguenéenne.

"Je n'ai jamais eu peur d'un homme", fit-il remarquer à l'issue de l'exercice." Je ne me pense pas meilleur qu'un autre, mais je suis venu ici pour faire l'équipe. J'ai déjà choisi mon chandail. Je l'ai dit à l'instructeur, je veux porter le numéro 22".

Et de poursuivre Locas... "Pas parce que je suis un gros joueur, mais parce que les chiffres sont plus visibles et que l'adversaire m'aura plus vite reconnu.

AGRESSIF ET DETERMINE

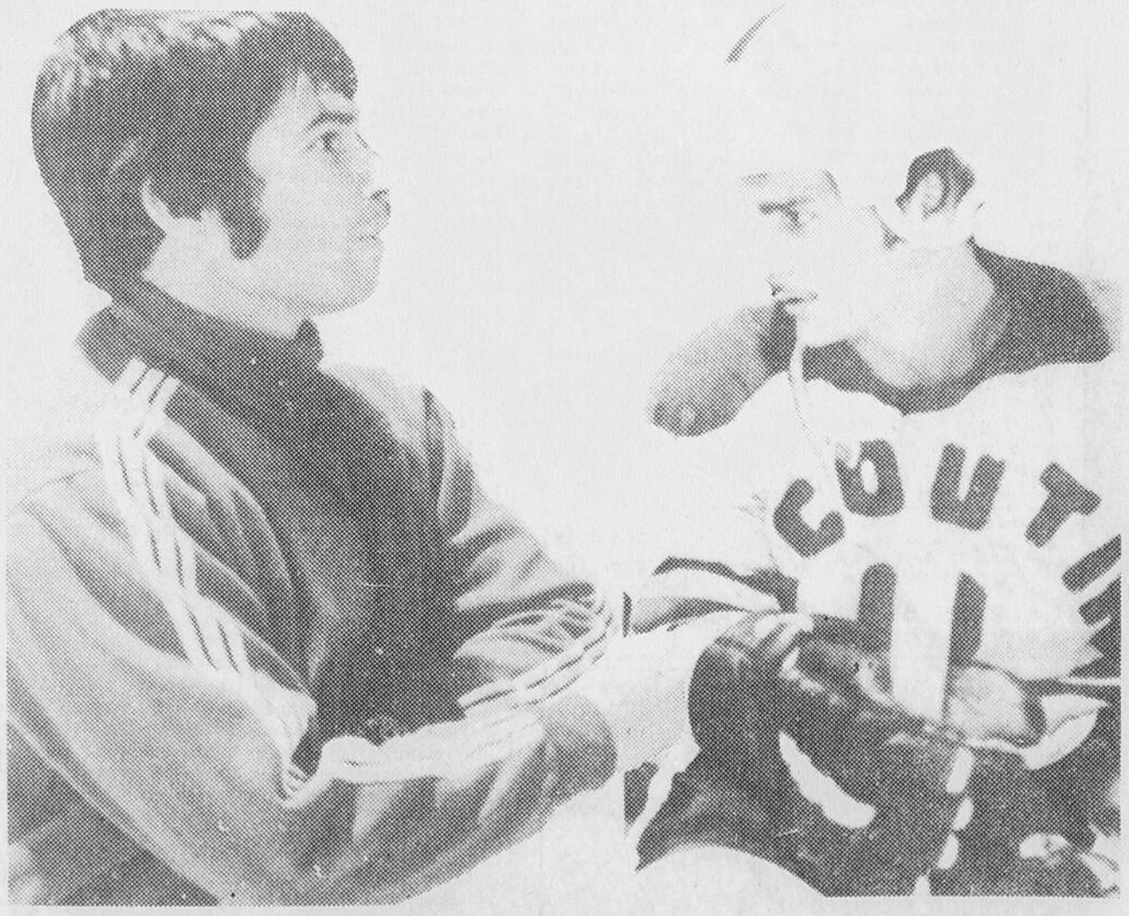
De préférence aux universités américaines, Locas a opté pour Chicoutimi après avoir entendu dire que le club local était à la recherche de candidats capables d'imposer le respect.

"On m'a dit que les gars se sont faits brasser l'an dernier. Je suis ici pour protéger les plus petits et aider les plus grands, qu'on se le tienne pour dit".

Avec ses 152 livres, Locas aimerait prendre un peu de poids, mais surtout parfaire ses connaissances sur l'art pugilistique. Aussi, projette-t-il de suivre des cours au gymnase de Dan Walker afin d'apprendre tous les trucs du métier et se donner une musculature plus impressionnante encore.

"Je ne travaillerai pas et je n'irai pas à l'école. J'aurai alors le temps de m'entraîner. Je veux faire tout ce que mon instructeur me demandera et n'avoir que des amis à Chicoutimi, peu importe ce que l'on dira de moi à l'étranger".

Comme dernier avertissement, Locas conclut en ces termes... "Si quelqu'un veut prendre mon chandail, il devra me planter".



EN DISCUSSION — Yvan Gingras, l'instructeur des Saguenéens de Chicoutimi, discute avec le nouveau venu, Daniel Locas, à l'ouverture du camp d'entraînement. Et Locas n'a pas tardé à faire sentir sa présence, hier, par son style rude.
(Photo Alain Canuel)

Serge Thivierge tourne la meilleure ronde

LONDON (PC) — Ted Pease a calé des birdies sur les deux derniers verts hier pour un 73 et une avance de deux coups avant la ronde finale du championnat canadien de golf junior.

Son total de 217 lui procure une priorité de deux coups sur Serge Thivierge, d'Alma, et Matt Poleschuk, de Winnipeg.

Thivierge a réussi la meilleure ronde de la journée, un 70 comprenant six birdies, dont quatre de 15 pieds.

Jamie Kavanagh, de Nashville, Ont., Jim Harrison, de Toronto, et Sandy Billyard, de Fonthill, affichaient des 222.

Thivierge, qui en est à sa dernière année chez les juniors, avait remporté le championnat juvénile en 1972 et terminé 15e l'an dernier.

Thivierge n'a guère l'opportunité d'observer les pros sur la tournée ou à la TV.

Il a crédité ses coups de départ de 275 verges en moyenne pour sa ronde sour la normale d'hier.

Les coups de circuit pleuvaient... pour les Expos

CINCINNATI (Collaboration spéciale) — Les coups de circuit pleuvaient, hier, à Cincinnati. Mais ce n'était pas les Reds qui étaient les maitres, mais bien les Expos. Oui, les Expos, qui ont établi un record d'équipe en claquant cinq coups de quatre buts, dont deux par Bob Bailey. Les autres appartiennent à Ron Woods, Mike Jorgensen et Ken Singleton. Ce dernier a connu une soirée parfaite avec quatre coups sûrs en autant de présences au marbre.

La rencontre fut un véritable pique-nique pour les hommes de Gene Mauch qui ont établi un nouveau record d'équipe en frappant pas moins de cinq circuits au cours du match. Bob Bailey en a claqué deux tandis que Ken Singleton réussissait son deuxième coup de quatre buts en deux soir. Mike Jorgensen et Ron Woods (oui, Ron Woods!) ont également expédié des balles par-dessus les clôtures.

Les Expos menaient même 11-0 à la neuvième manche lorsque Dennis Blair, un peu épuisé a accordé trois points et a dû être remplacé par Chuck Taylor.

Tout le monde a frappé en lieu sûr, même Dennis Blair, dans une attaque de 16 coups sûrs des Expos. Les Reds en ont réussi onze, dont cinq dans la dernière manche.

Ken Singleton a connu une soirée intéressante, car en plus de son septième circuit de l'année, il a aussi obtenu trois simples, un but sur balles et trois points produits. Il a croisé le marbre à quatre reprises.

C'est Bob Bailey qui a toutefois été le joueur le plus productif avec deux circuits de deux points chacun et un troisième coup sûr qui a fait marquer un cinquième point.

C'est la septième fois de sa carrière que Bailey frappe deux circuits dans un match.

"Je pense que dans l'ensemble, il s'agit de ma meilleure saison dans les majeures", de dire Bailey. "J'ai perdu deux ans à Los Angeles et ce n'est qu'en 1969, en arrivant avec les Expos, que Gene Mauch m'a enseigné à jouer au baseball. L'an dernier, je considère avoir connu une assez bonne saison aussi, mais mon jeu défensif est supérieur cette année".

Gene Mauch ne semblait pas tellement étonné du bombardement que son équipe a fait subir aux puissants Reds. "Je ne veux pas utiliser d'alibis pour nos récents déboires, mais nous frappions la balle quand même assez solidement. Ce soir, la balle tombait en lieu sûr".

Elle tombait surtout de l'autre côté des clôtures. Neuf des onze points des Expos ont été enregistrés grâce aux cinq circuits.

A la cinquième manche, les Expos menaient 5-0 et les Reds ont placé trois coureurs sur les sentiers avec un seul retrait et Johnny Bench au bâton. Dennis Blair s'est drôlement bien sorti d'impasse en forçant le redoutable Bench à frapper dans un double-jeu. "Je lui ai servi une balle glissante à l'extérieur. S'il a brisé son bâton, c'est qu'il devait vouloir tirer la balle dans la gauche".

Blair a reconnu qu'il était fatigué à la neuvième manche. "Il y a longtemps que je n'ai pas lancé neuf manches. Je ne me suis pas encore entièrement remis de ma maladie et je n'ai pas repris toutes mes forces. Bien que je ne prenne pas de médicaments, je dois souvent me reposer", a-t-il dit.

Le jeune droitier a remporté sa huitième victoire de l'année contre six échecs. C'était son premier triomphe depuis le 9 août dernier.

Les Expos ont pris l'avance 2-0 dans la quatrième manche, 5-0 dans la cinquième, 8-0 dans la septième et 11-0 dans la neuvième devant une foule de partisans des Reds extrêmement déçus.

De la façon dont ils ont joué, ils étaient méconnaissables en comparaisons des Expos qu'on a vus au cours de la semaine à Montréal. Plusieurs joueurs ont laissé entendre après le match que ce voyage à l'étranger était peut-être le remède dont ils avaient besoin.

Tous étaient d'accord que c'est précisément ce genre de partie dont ils avaient besoin pour redonner à l'équipe son enthousiasme.

Ron Wodds, pour un, taquiné par Tim Foli parce que les journalistes l'entouraient, a révélé que cette performance d'hier soir constituait peut-être une indication pour lui-même et toute l'équipe.

Et Bill Herman, dépisteur des Athletics d'Oakland, qui vient voir jouer les Reds au cas d'une série mondiale entre Cincinnati et Oakland, devant se demander ce qui avait fouetté les Expos hier soir, et ce qui avait endormi les Reds.

En somme, ce sont les Expos qui ont joué comme un club champion. Ils se sont littéralement moqué de Clay Kirby, le lanceur perdant (9-8), Will McEnaney et Tom Hall.

Même qu'à la défensive, les Expos n'ont commis aucune erreur et ont exécuté trois doubles-jeux, dont un très spectaculaire de Jorgensen à Lintz à Blair qui couvrait le premier coussin.

Comme de vrais champions.



ALAIN CARON...il compte bien renouveler l'expérience de son école de hockey, à Roberval, l'an prochain.

Enquête sur la cause de la mort du boxeur Gérald Ratté

Pendant que les organisateurs montréalais se préparent fébrilement en vue de la soirée de boxe du 9 septembre, la police, elle, enquête sur la cause de la mort de l'ancien boxeur professionnel, Gérald Ratté, âgé de 26 ans. L'un des boxeurs les plus prometteurs en 1967, Ratté ne vivait plus, jeudi, à son arrivée à l'hôpital Charles-Lemoyne, où il a été conduit par son amie. Les autorités policières ont révélé que le corps de Ratté avait été découvert dans son appartement. Un mandat du coroner avait été émis, dans la même journée, autorisant son arrestation à titre de témoin important dans le meurtre de Réal Lépine, 45 ans, dans un bar de la Métropole. Ratté était devenu professionnel en 1968, en même temps que Donato Paduano mais, en tant que mi-moyen junior, il n'avait jamais connu le même succès que Paduano. Sa fiche professionnelle était de 19 victoires, cinq défaites et un match nul.

-o0o-

Sur cette nouvelle un peu triste, passons à autre chose plus encourageante. De fait, l'auteur du rapido ne serait vraiment pas gentil de ne pas vous entretenir un instant sur le camp d'entraînement des Saguenéens majeurs de Chicoutimi, qui, comme on le sait, a débuté hier soir, au centre Georges-Vézina.

Parlant de la deuxième édition des Saguenéens, le dépisteur des Saguenéens pour la région montréalaise, André Dupuis, évalue cette nouvelle formation comme étant supérieure de beaucoup à l'an passé. "Plus de poids et d'agressivité", a noté Dupuis, revisant ses notes. "Les Saguenéens devraient faire bonne figure si on considère qu'en plus, les autres équipes de la ligue se sont affaiblies avec les nombreux départs."

Le vétéran Marc Desforge aime arriver premier dans tout ce qu'il entreprend. Desforges, après avoir marqué le premier but dans l'histoire des Saguenéens, le 30 septembre dernier, a été le premier joueur à jeter les gants, hier soir, à l'entraînement, en affrontant le jeune Alain Côté. Fort de ses 185 livres, Desforges avoue qu'il ne s'en laissera pas imposer cette saison.

Un contrat de trois ans en mains, avec les Cougars de Chicago, Michel Dubois roule dans une superbe Monte Carlo de couleur verte toute récente. Avis à ses admiratrices de l'an passé.

Réjean et Jocelyn Laroche, qui participe à l'entraînement sont tous deux des cousins. Jocelyn est le frère de Jean qui évoluait avec les Saguenéens la saison dernière.

-o0o-

Alain "Boom boom" Caron, ailier droit des Nordiques de Québec, a bien apprécié son expérience à l'école de hockey portant son nom, à Roberval. Caron a accueilli 102 élèves au cours de la dernière semaine, dont la moyenne d'âge était de 12 ans. Il compte renouveler l'expérience, l'été prochain, en portant la durée de l'école à deux semaines. "Je ne suis pas attaché aux biens de la terre", a révélé Caron. "Je n'espère pas faire de l'argent avec cette école mais le fait d'enseigner aux jeunes me satisfait." Ses coéquipiers, Réjean Brodeur, Jean-Claude Tremblay, Jeannot Gilbert et François Lacombe ont apporté leur participation dans le projet.

Un manque d'intérêt, une mésentente financière et la maladie ont obligé trois conducteurs importants à se retirer du Grand Prix Molson de Trois-Rivières, doté d'une bourse de $25,000. Mais les organisateurs ont peut-être déniché la perle rare dans le groupe de substituts. Le californien George Fullmer, jouant le rôle de substitut pour la première fois de sa carrière, a accepté de remplacer l'allemand Hans Stuck, au départ de cette course de 60 tours sur un tracé de 2.5 milles dans les rues de Trois-Rivières.

Le pésident de la radiotélévision canadienne, M. Pierre Juneau, s'et dit surpris de constater jusqu'à quel point la violence règne dans les matches de hockey professionnel présentés à la télévision. Il a cependant ajouté qu'il s'abstiendrait de poser quelque geste que ce soit à ce propos, à moins que le public ne l'exige. Le nombre de plaintes reçues est d'ailleurs négligeable à ce sujet.

-o0o-

Le jeune suédois Bjorn Borg, âgé de 18 ans, s'est sensiblement rapproché de l'argentin Guillermo Villas, en remportant le championnat professionnel des Etats-Unis, à Boston. Cette victoire l'a enrichi d'une somme de $17,000 et 80 points. Villas mène présentement dans le classement du Grand Prix de la Fédération internationale de tennis avec 480 points. Borg suit avec 446.

La neuvième course entre les yatchs américains Intrepid et Courageous a été temporairement arrêtée, hier, en raison d'un orage. Les deux concurrents ont encore chacun quatre victoires à leur palmarès.

Les Canadiens de Montréal ont prêté trois joueurs à l'organisation des Capitals de Washington. Si les trois joueurs en question parviennent à se tailler un poste avec les Capitals, il serait éventuellement question d'un échange entre les Capitals et les Canadiens, sinon, ils seront retournés aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse. Il s'agit de Peter Sullivan, un centre de 23 ans, Guy Delparte, un ailier gauche et Kevin Ahearne, anciennement des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

La pluie a sérieusement perturbé les épreuves de la troisième journée du tournoi Omnium de Forest Hills. Après une averse, hier après-midi, un véritable déluge s'en est suivi peu avant 16 heures.

Les dirigeants des Aeros de Houston et l'agent de leur meilleur gardien de but, Don McLeod, prévoient ne pas pouvoir garder le gardien à Houston. Selon Charles Abrahams, de Los Angeles, on a offert un contrat de deux ans à McLeod mais il en désire un plus long.

Lou Graham, se remettant de sa pire léthargie de sa carrière, a roulé un deuxième 67, hier, prenant les devants, à mi-chemin du championnat Players, avec un total de 134, dix sous la normale.

-o0o-

Ron Perowne a pris la décision de quitter les Alouettes de Montréal après mûre réflexion et l'étude des conseils de sa famille et de ses amis. Perowne un spécialiste des retours de bottés, a subi une forte commotion cérébrale contre Ottawa, le 13 août dernier.

De l'avis des habitués de la Classique internationale de canots de la Mauricie, les deux frères Claude et Serge Corbin, du Cap-de-la-Madeleine, sont les grands favoris pour remporter les honneurs à l'issue de la 41e descente du St-Maurice en canot.

Pour le réputé conducteur de chevaux, Billy Haughton, c'est toute une semaine payante. Après avoir triomphé avec Handle With Care lors d'une division du Grand Prix d'Eté, dimanche dernier, à la piste Blue Bonnets, Haughton avait vu son fils Peter, âgé de 19 ans, enlever la grande finale aux guides d'Armbro Omaha. Et hier, le père a remporté les grands honneurs de la 49e reprise de l'Hambletonian aux guides de Christopher T., en un temps de 1.58.3, et s'est emparé ainsi du premier argent de la bourse de $80,075. Et Haughton devait déclarer après la course qu'il ne croyait pas trop aux chances de triomphe de son protégé avant l'épreuve. C'était pour lui un premier triomphe dans cette riche épreuve après 13 tentatives.

Miville Leclerc, celui qui acceptera le poste d'instructeur des Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue junior régionale de hockey, est de retour d'un long voyage en Europe. Miville a séjourné plus d'un mois dans les pays d'outre-mer, en compagnie de son épouse Michelle.

Bon repos à notre confrère Julien Gagnon, qui entreprend aujourd'hui une période de vacances bien appréciées. Julien compte prendre du bon temps en compagnie des oiseaux...

LE RAPIDO

Quel acteur, ce Morgan!

Cincinnati — Il y a longtemps que Ken Singleton n'avait pas connu une soirée parfaite à l'attaque: un circuit, trois simples, quatre points, un but sur balles et trois points produits.

"Ce fut certes une bonne soirée pour moi, mais l'important, c'est que ce fut une bonne soirée pour toute l'équipe. Nous avions le moral bas depuis un certain temps. Il fallait peut-être partir de Montréal pour enfin sortir de notre léthargie", de dire Singleton.

Il a frappé son circuit au champ opposé. "L'an dernier, plusieurs de mes circuits étaient justement cognés au champ opposé. Cette saison, je considère que j'ai frappé assez solidement la balle, mais toujours dans le gant d'un joueur adverse. C'est pourquoi je n'ai jamais perdu confiance. Après tout, même un frappeur de .300 voit sept coups sur dix attrapés par l'adversaire".

Un jeu étrange est survenu à la cinquième manche sur un simple de Jorgensen alors que Willie Davis était déjà au premier but. La balle qu'a frappée Jorgy a perçu l'avant-champ et Davis était déjà rendu au deuxième lorsque Joe Morgan a fait mine d'attraper une chandelle. Tout confus, Davis a voulu retraiter au premier. Il s'est ravisé et est retourné au deuxième, évitant de justesse d'être retiré. "Ce Morgan est le joueur le plus rusé que je connaisse", de dire Davis. "Quel acteur!", de renchérir Gene Mauch.

Claudell Washington mérite déjà une augmentation

A Détroit, la jeune recrue Claudell Washington a mérité une augmentation de $2,000, hier soir, avec cinq coups sûrs, y compris un double d'un point et un triple de deux points, en conduisant les As d'Oakland à un gain de 10-5 sur les Tigers de Détroit, dans la Ligue américaine.

A part des simples dans les 2e, 4e et 9e manche, Washington a réussi un double d'un point dans la 6e et un triple de deux points dans la 7e.

A la suite de son triple dans la 7e, le propriétaire Charles Finley a téléphoné au stade des Tigers en annonçant l'augmentation de $2,000 au jeune joueur de 19 ans.

A Milwaukee, Nolan Ryan a établi un record des majeures avec une 3e saison successive de plus de 300 retraits au bâton tandis que Frank Robinson cognait deux circuits de deux points alors que les Angels de la Californie ont écrasé les Brewers de Milwaukee 9-2.

Ryan a retiré neuf rivaux au bâton en portant son total à 304 cette saison.

Robinson a d'abord donné une avance de 2-0 aux Angels dès la 1ère manche avec le 570e circuit de sa carrière.

Don Money a réduit la marge à 2-1 avec son 13e circuit de la saison dans la 1ère manche, mais les Angels ont pris les devants 4-1 avec le double de l'ex-Brewer Bob Heise dans la 2e reprise.

Robinson y est allé d'un triple, suivi d'un ballon-sacrifice dans la 3e, puis Dave Clark a bouclé le circuit dans la 5e.

Robinson a cogné son 2e circuit du match dans la 7e.

A Bloomington, Rod Carrew, dont les deux erreurs ont résulté avec deux points des Red Sox de Boston, a produit le point victorieux avec un ballon-sacrifice dans la 9e manche en permettant aux Twins du Minnesota de l'emporter 3-2 grâce à la performance de 14 retraits au bâton affichée par Bert Blyleven.

Les deux pilotes ont logé un protêt sur la partie dans la 4e manche à la suite d'un triple d'Eric Soderholm, des Twins.

Le champs extérieur Bernie Carbo, des Red Sox, semblait avoir attrapé la balle, selon une première décision de l'arbitre. Carbo a remis la balle au 3e but et elle a été recouvrée par le receveur Tim Blackwell qui a lancé au marbre, qui n'était pas couvert, ce qui a permis à Soderholm de compter.

Le gérant Frank Quilici, des Twins, s'est avancé sur le terrain avant que Soderholm ne croise le marbre.

Cependant, l'arbitre changeait sa décision au sujet de l'attrapée de Carbo, mais le point a eté refusé à Soderholm qui est retourné au 3e coussin en raison de l'intervention hâtive du gérant Quilici.

A Kansas City, Mike Cuellar a espacé huit coups sûrs et les Orioles de Baltimore ont profité du piètre jeu des Royals de Kansas City pour compter quatre points hâtifs en l'emportant 9-2.

Les Orioles ont profité de trois buts sur balles et deux lancers erratiques de Bruce Dal Canton, plus une balle passée et deux erreurs du receveur Fran Healey pour compter quatre points au cours des deux premières manches.

LIGUE NATIONALE

A New York, Ted Martinez a compte le premier point des Mets à la suite d'un triple, puis en a produit deux autres avec un simple dans la 6e manche hier soir alors que New York a vaincu les Braves d'Atlanta 4-2.

Ray Sadecki a mérite le gain aux dépens de Buzz Capra.

Les Braves ont pris les devants 2-0 avec des circuits de Dave Johnson et Vic Correll dans les 2e et 5e manches.

Martinez a cogne son triple dans la 5e, comptant sur le ballon-sacrifice de Duffy Dyer.

Martinez ajoute son simple de deux points dans la 6e alors que les coussins étaient tous occupés.

Rusty Staub a complété le total dans la 8e lorsqu'il a croisé le marbre sur un lancer erratique de Max Leon qui tentait de compléter un but sur balles intentionnel à Wayne Garrett.

A Philadelphie, Bob Watson a couronné une poussée de deux points avec un ballon-sacrifice dans la 5e manche en aidant les Astros de Houston à supplanter les Phillies de Philadelphie 3-2.

Del Unser a donné une avance de 1-0 aux Phillies avec un simple à l'intérieur alors que les coussins étaient tous occupés dès la 1ère manche, mais Don Wilson s'en est tiré avec une chandelle de Bob Boone.

Les Astros ont égalé les chances sans aucun coup sûr dans la 4e grâce au sacrifice-suicide de Watson avec les coussins occupés à la suite de deux buts sur balles et un frappeur atteint par un lancer.

Roger Metzger a commence la 5e des Astros avec un triple, puis Cesar Cedeno a hérite d'un but sur balles et vole le 2e but. Il a continué au 3e Metzger a croise le marbre sur l'erreur de Boone en tentant de pincer Cedeno au 2e coussin. Watson a produit le point victorieux avec son ballon-sacrifice.

Lucien Delisle fait honneur à son rang

Par Pierre RAYMOND

CHICOUTIMI — Lucien Delisle a fait honneur à son rang, hier soir, dans le cadre de l'Omnium de tennis du Saguenay, enregistrant des victoires de 6-7, 6-5 et 6-4, devant François Savard, de Chicoutimi.

Aucune surprise n'a vraiment marqué cette soirée, puisque Raymond Casgrain n'a pas eu de peine à vaincre le jeune Stéphane Bonneau, 6-3, et 6-2 tandis que Percy Sergerie réussissait des sets de 6-1, 3-6 et 6-1 devant Joseph Savard. Dans un autre simple masculin, Bernard Boucher a perdu 6-2 et 6-1 devant Claude Basque.

Dans les doubles masculins, le duo formé de Claude Basque et Jean Delisle a défait celui de Jocelyn Houde et Nazaire Girard grâce à des pointages de 6-0 et 6-1.

Pierre et Marc Gagné, pour leur part, ont facilement vaincu Bernard Boucher et Luc Tremblay 6-2 et 6-0. Dans une autre rencontre, Normand Lapointe et Jacques Dolbec ont eu le meilleur sur Victor et François Tremblay 6-0 et 6-2.

Chez les femmes, Lili Tremblay n'a pu marquer qu'un seul point contre sa rivale, Louise Arsenault, qui a enregistré des victoires de 6-0 et 6-1.

Dans un double féminin, Louise Gagnon et Lise Demers ont vaincu Lise Gagnon et Lili Tremblay, 6-2 et 6-1. L'Omnium de tennis du Saguenay se poursuivra aujourd'hui, sur les terrains du parc Rosaire Gauthier, sur celui du club de tennis de Chicoutimi, sur la rue Dréan et enfin, sur celui du quartier Murdoch.

Sporama ALMA 668-8328 JONQUIERE 547-9566
LE PLUS BEAU CHOIX D'ARTICLES DE PECHE DE LA REGION.

Dates	6 Hres à 10 Hres	10 Hres à 14 Hres	14 Hres à 18 Hres	18 Hres à 23 Hres
31				
1				
2				
3				

TRES BON
BON
PASSABLE
MAUVAIS

L'as-tu ton billet de saison DES SAGUENEENS MAJEURS SI NON... TELEPHONE-MOI A 549-9489 POUR AVOIR UN BON SIEGE

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Aucune joute

Lundi
Kénogami à Chicoutimi

Mardi
Chicoutimi à Kénogami

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal 11 Cincinnati 3
Houston 3 Philadelphie 2
Atlanta 2 New York 4
1ère Chicago 5 San Diego 1
2ème Chicago 4 San Diego 3
Pittsburgh 4 Los Angeles 3
Saint-Louis 2 San Francisco 8

Aujourd'hui
Montréal à Cincinnati
Saint-Louis à San Francisco
Atlanta à New York
Houston à Philadelphie
Pittsburgh à Los Angeles

LIGUE AMERICAINE

Hier
Oakland 10 Détroit 5
Baltimore 9 Kansas City 2
Californie 9 Milwaukee 2
Boston 2 Minnesota 3
Cleveland 7 Texas 3
New York 8 Chicago 5

Aujourd'hui
Californie à Milwaukee
Boston à Minnesota
Oakland à Détroit
Baltimore à Kansas City
Cleveland à Texas
New York à Chicago

Au monticule

LIGUE AMERICAINE

Californie Hassler 3-9 à Milwaukee Champion 9-3.
Boston Cleveland 9-12 à Minnesota Goltz 6-7.
Oakland Blue 14-12 à Detroit Coleman 10-12.
Baltimore Palmer 4-10 à Kansas City Splittorff 13-13.
Cleveland J. Perry 13-9 à Texas Jenkins 19-11.
New York Medich 15-12 à Chicago Kaat 14-12.

LIGUE NATIONALE

St-Louis Forsch 3-3 à San Francisco D'Acquisto 9-12.
Atlanta Reed 8-8 à New York Koosman 13-8.
Montréal Renko 9-12 à Cincinnati Billingham 16-8.
Houston Richard 1-0 à Philadelphie Lonborg 14-11.
Pittsburgh Demery 5-4 à Los Angeles Zahn 2-3.

Classement

Ligue Nationale

	Est G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	69	62	.527	—
St. Louis	68	64	.515	1½
Philadelphie	64	67	.489	5
Montréal	60	69	.465	8
New York	58	71	.450	10
Chicago	53	75	.414	14½
Ouest				
Los Angeles	83	48	.634	—
Cincinnati	80	52	.606	3½
Atlanta	73	59	.553	10½
Houston	68	63	.519	15
San Francisco	59	73	.447	24½
San Diego	50	82	.379	33½

LIGUE AMERICAINE

EST	G	P	Moy.	Diff.
Boston	72	58	.554	—
New York	68	62	.523	4
Cleveland	65	64	.504	6½
Baltimore	65	65	.500	7
Milwaukee	62	70	.470	11
Detroit	61	70	.466	11½
OUEST				
Oakland	76	56	.576	—
Kansas City	69	62	.527	6½
Texas	68	65	.511	8½
Chicago	65	67	.492	11
Minnesota	64	68	.485	12
Californie	52	80	.394	24

expos

MONTREAL

	ab	p	cs	pp
Hunt 2b	4	0	1	0
Lintz ac	6	0	1	0
W. Davis cc	5	1	1	0
Jorgensen 1b	4	2	2	1
Fairly cg	3	0	0	0
Woods cg	2	2	2	1
Singleton cd	4	4	4	3
Bailey 3b	5	2	3	5
Frias 3b	0	0	0	0
Foote r	2	0	1	1
Blair l	5	0	1	0
C. Taylor l	0	0	0	0
Total	40	11	16	11

CINCINNATI REDS

CINCINNATI

Rose cg	4	0	1	1
Morgan 2b	2	0	1	0
Chaney 2b	2	0	0	0
Bench r	4	0	1	0
T. Perez 1b	4	0	1	0
Driessen 3b	4	1	2	0
Geronimo cc	4	1	2	0
Concepcion ac	4	0	1	0
G. Foster cd	4	1	2	2
Kirby l	1	0	0	0
Griffey fu	0	0	0	0
McEnany l	0	0	0	0
Gagliano fu	1	0	0	0
Hall l	0	0	0	0
Crowley fu	1	0	0	0
Total	35	3	11	3

Montréal 000 230 303-11
Cincinnati 000 000 003-3

DJ-Montréal 3. LSB-Montréal 9, Cincinnati 8. 2B-Geronimo, Hunt, G. Foster, Rose. C. Bailey 2, 19, Singleton 7, Woods 1, Jorgensen 6. BV-Morgan. BV-S-Foote.

LANCEURS

	ML	CS	P	PM	BB	RB	
Blair G, 8-6	8	10	3	3	3	5	
C. Taylor	1	1	0	0	0	0	
Kirby P, 9-8	5	9	5	5	3	3	
McEnany	2	3	3	3	1	1	
Hall	2	4	3	3	1	2	

FPL-par Kirby Hunt.
T: 2.27.
A-26,714.

La pluie fait des siennes à Forest Hills

NEW YORK (AFP) — Perturbée et écourtée par la pluie, la troisième journée du tournoi omnium de Forest Hills n'a vu qu'une quinzaine de rencontres se dérouler et n'a apporté aucune surprise.

Les deux premières têtes de série, l'américain Jimmy Connors et l'australien John Newcombe, ont sans grande difficulté remporté leurs matches.

Le vainqueur de Wimbledon, qui disputait sa première rencontre après avoir dû déclarer forfait la semaine dernière dans la finale du tourni d'Orange en raison d'une indisposition gastrique, a disposé de son compatriote Jeff Borowiak par 6-3, 6-4, 3-6, 7-5.

Il gagna sans problème les deux premières manches mais dû céder la troisième après avoir perdu son service au huitième jeu. Dans la dernière manche jouée après une interruption de près d'une heure due à la pluie, Borowiak enleva d'emblée le service de Connors au premier jeu. Mais le "fiancé du tennis" qui doit épouser dans deux mois Chris Evert, revint bien et enleva le service de Borowiak au huitième jeu pour égaliser à quatre partout puis au douzième, pour l'emporter.

John Newcombe, la vedette australienne, eut la partie facile face au soviétique Temaru Kakulia qui, après n'avoir cédé le premier set que sur tie breaker (7-6), perdit les deux suivants sur le score sans appel de 6-2, 6-2. Newcombe disputera le troisième tour contre le vainqueur du match Tony Roche (Austr.) — Onny Parun (N.Z.) qui ne put être disputé hier.

Mais une autre tête de série faillit ne pas franchir le cap du premier tour: l'américain Stan Smith qui, dans un match commencé la veille, ne s'imposa face au Chilien Jaime Filliol que par 3-6, 6-3, 5-7, 7-5, 7-6.

Smith n'est sans doute pas au mieux de sa forme en ce moment mais le Chilien, se battant énergiquement et n'hésitant pas à prendre l'offensive, lui tint longtemps la dragée haute et aurait pu créer la première surprise de ce tournoi. Au dire de nombreux spectateurs, d'ailleurs ce furent plusieurs décisions contestables de l'arbitre, notamment lors du tie-breaker, qui empêchèrent cette surprise.

GAMES

Une autre tête de série, le mexicain Raul Ramirez, fut sérieusement accrochée par l'américain Bill Brown et ne l'emporta que sur trois tie-breakers par 7-6, 7-6, 7-6. L'américain Arthur Ashe connut quelques difficultés face à son compatriote Vitas Gerulaitis pendant les deux premiers sets, mais s'imposa finalement par 7-6, 7-5, 6-2.

Les deux autres têtes de série en lice vendredi n'eurent aucune peine à franchir le cap du deuxième tour: le jeune Argentin Guillermo Villas, une des révélations de l'année, élimina l'américain Mike Machette par 6-3, 6-2, 6-1, tandis que Marty Riessen battait nettement le britannique John Lloyd par 6-3, 6-4, 6-2.

Chez les dames, deux têtex de série franchirent également le cap du deuxième tour. L'australienne Lesley Hunt peina quelque peu pour élimier la japonaise Kazuko Sawamatsu par 6-4, 7-5, mais sa compatriote Evonne Goolagong se débarassa facilement de la hollandaise Tina Zwaan par 6-1, 6-2. La rencontre entre la française Françoise Durr et la britannique Sue Mappin ne peut avoir lieu en raison de la pluie.

Celle-ci interrompit les matches par deux fois et rendit les courts en Gazon de Forest Hills extrêmement glissants. C'est pour cette dernière raison que les rencontres furent arrêtées, peu après dix-sept heures locales, après que Hugh Stewart se fût blessé en tombant dans un match de vétérans contre le toujours jeune Pancho Segura.

A LA BARRIERE

Piste Jacques-Cartier

SAMEDI

PREMIERE COURSE, TROT, $600.

1 Cote Mir	N. Tremblay
2 H M Volo	J. Guénette
3 Lucky Friday	R. Bouret
4 Virtuosity	P. Grenier
5 Amish	G. Julien
6 Pompon Fleurie	C. Dupont
7 Mountain Pride N	R. Chabot
8 Speedy Venture	P.-E. Alain

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500

1 Jacques	C. St-Jacques
2 Tyee Tie	J. Lefebvre
3 Intrigante C	A. Jean
4 Theyre Off	E. White
5 Blandville	C. Dupont
6 Allan Song	E.-L. Bouchard
7 Parading Pence	L. Tremblay
8 Armbro Kent	N. Tremblay
El.: Parker Forbes	
Little Adam	

TROISIEME COURSE, TROT, $1,000.

1 Cocktail Hour	C. Dupont
2 Mon Steamin	J. Cyrenne
3 Rose Garland	N. Tremblay
4 Chang	J. Beaudoin
5 Hopeful Venture	F. Nadeau
6 Supreme Willow	(pas nommé)

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $600

1 Gay Gypsy	G. Hébert
2 Ithaca	S. Bouvrette
3 Henry Lenco	(pas nommé)
4 Bonny Brook Norris	R. Bélanger
5 Etta Gay	C. Dupont
6 Linda Look	A. Jean
7 Bill Dillon	J. Cyrenne
8 Donut's Son	R. Drapeau
El.: In Honor	
Miss Show Dream	

CINQUIEME COURSE, TROT, $1,900

1 Bagareur Dundee	M. Turcotte
2 Debenture	C. Dupont
3 My Happiness	C. St-Jacques
4 Clever Kim	P. Grenier
5 Mar Mic Gerry	G. Robichaud

SIXIEME COURSE, AMBLE, $550

1 Prim Polly	V. Larose
2 Chuck Time	G.-G. Lachance
3 My Right	F. Nadeau
4 Doc Lou	A. Tremblay
5 Irma Barmin	P. Grenier
6 Art's Call	(pas nommé)
7 Snoopy Moot	N. Tremblay
8 Sea Lee	R. Dufour

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $1,200

1 Sped Frise	C. Dupont
2 Two Mountains Ding	Y. Fontaine
3 Sneaky Pine	G.-G. Lachance
4 Enchanted Heels	F. Nadeau
5 All Brass	J. Cyrenne
6 Band of Gold	A. Jean
7 Ben Ernest	P. Grenier

HUITIEME COURSE, AMBLE, $1,500

1 Miss Frontenac	J. Quessy
2 Leo Mir	R. Beaudoin
3 Shadydale Stepper	J. Cyrenne
4 Bevs Fella	G. Hébert
5 Conestoga Count	E. White
6 Bras d'Or	R. Bélanger
7 Henry Tar	A. Jean
8 C B Test	(pas nommé)

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $850

1 J D Champ	(pas nommé)
2 Fleet Sandy	G.-G. Lachance
3 Dudley's Wick	J. Cyrenne
4 Long A Coming	N. Tremblay
5 Wisenheimer	R. Grimard
6 Nechako Clarke	G. Labonté
7 Royal House	C. St-Jacques

DIXIEME COURSE, AMBLE, $800

1 Armbro Odios	C. St-Jacques
2 Senga Rascal	G. Labonté
3 Fly Test	M. Cournoyer
4 Ona T Song	(pas nommé)
5 Mr Flintstone	M. Birou
6 Indian Brave	M.-E. Rousseau
7 Judge Cash	A. Dupré
8 Matagold	R. Beaudoin
El.: T H Bridget	

SIXIEME COURSE, AMBLE, $700

1 Mark Herbert	Y. Boily
2 Hy Bohemia	A. Tremblay
3 Robert Volo	R. Lachance
4 Wiekers Gold	C. Dupont
5 Leslies Count	(pas nommé)
6 Forward Lady	J. Cyrenne
7 Miss Delarina	G. Malo
8 Kaola Mir	R. Bélanger

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $1,000

1 Paysan Fleurie	F. Nadeau
2 Jefferson Chief	P. Noël
3 Mike Ra Phone	M. Cournoyer
4 Time Test	Y. Pelchat
5 Kaboum	R. Duclos
6 Boumfrise	N. Tremblay
7 Centennial Bell	(pas nommé)
El.: Royal Frise	

HUITIEME COURSE, TROT, $800

1 The Workingman	(pas nommé)
2 Petty Boy	P.-E. Alain
3 Kitty Sharp	A. Jean
4 Green Acres Dave	C. St-Jacques
5 The Florentine	J. Cyrenne
6 Eyre Yell	M. Robillard
7 Florlis Star	N. Tremblay

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $750

1 Green River Honey	C. Dupont
2 Hermano	A. Jean
3 Huntley Lad	J. Fortin
4 McDougle	J. Cyrenne
5 Taverns Tiger	G. Labonté
6 Drummond Jewel	G. Julien
7 Frank E Braden	Y. Pelchat
8 Ex Go Per	(pas nommé)

DIXIEME COURSE, AMBLE, $800

1 Saratoga Lad	J. Lefebvre
2 Eastwood Jet	J. Cyrenne
3 Tim Sam	P. Lachance
4 Sumter Knight	G. Labonté
5 Belvedere Mir	C. Denault
6 Don Drummond	C. Dupont
7 Esther Kent	Y. Pelchat
8 Byrd Time	M. Birou
El.: Lafleur d'Or	

LUNDI

PREMIERE COURSE, TROT, $500

1 Rod Wyn Girl	C. Drolet
2 Dangerous Luck	H. Lepage
3 Earl's Counsel	F. Nadeau
4 Tag Giers	R. Beaudoin
5 Tricky Rick	(pas nommé)
6 Huck Tooey	J. Cyrenne
7 Green Acres First	A. Jean
8 Lightning Jim	J.-C. Guénette
El.: Haggis Peg	
Shallo Waters Boy	

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500

1 Filon d'Or	L. Audet
2 Pointer Richard	J.-C. Asselin
3 Rare Byrd	L. Tremblay
4 Tovelle	R. Julien
5 White Exclusive	L. Desrosiers
6 Eva E	G. Boily
7 McFeathers	J. Lépine
8 Shermar Al	V. Larose
El.: Sonny Arden	
Famous Mickey	

TROISIEME COURSE, AMBLE, $2,500

1 Buck Bayama	H. Lepage
2 Nelson	G. Robichaud
3 Afton Agent	G.-G. Lachance
4 Capitol Lobell	Y. Catellier
5 Mike Dudley	N. Tremblay

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $700

1 Trumpet Hanover	J. Beaudoin
2 Kilimanjaro	G. Boily
3 Another Jersey	M. Cournoyer
4 Twin City Adios	Y. Boily
5 Prima Daryl	F. Nadeau
6 Two Mountains Stud	J. Lefebvre
7 Duke Counsel	P. Grenier
8 Killarney Adios	J. Cyrenne
El.: Lionne Frost	

CINQUIEME COURSE, AMBLE, $1,300

1 Lew James	A. Jean
2 Reddi J. Adios	C. Dupont
3 Locust Time	Y. Pelchat
4 Portland Dan	F. Nadeau
5 Speedy Jack	W. Lépine
6 Transponder	N. Tremblay
7 Good Venture	M. Cournoyer
8 Adios Sailor	J. Cyrenne

SIXIEME COURSE, AMBLE, $600

1 In Honor	G. Mallard
2 Justice Minbar	R. Bélanger
3 H T Pepe	R. Beaudoin
4 Lady Rosa	R. Chabot
5 Capt Paul	C. Dupont
6 Duanes Torch	(pas nommé)
7 Stephanie Win	Y. Pelchat
8 Hi Taxi	M. Cournoyer
El.: Athenia Blue Chip	
Linda Look	

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $800

1 A Choice Guy	Y. Catellier
2 Pamela Test	R. Page
3 Blue Walnut	A. Jean
4 Gerry Rotan	J.-C. Guénette
5 Marie Madeleine	M. Cournoyer
6 J D Carolyn	(pas nommé)
7 Senga Rascal	G. Labonté
8 National Rhythm	N. Tremblay

HUITIEME COURSE, TROT, $750

1 Donald James	R. Page
2 Bold Friday	R. Lachance
3 Mr Madisson	G. Hébert
4 Renee Mir	G. Julien
5 Ideal Lady	V. Rhéaume
6 Fiacco Julie	F. Nadeau
7 Barefoot Contessa	V. Roger
8 Harry Stokes	N. Tremblay
El.: Trooper Mike	
Rush Street Kid	

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $500

1 Grey Way	R. Beaudoin
2 Isola Flo	F. Nadeau
3 Dixon Adios	R. Chabot
4 Debbies Dancer	A. Jean
5 Orphan Buster	V. Larose
6 Tulip Mir	Y. Pelchat
7 Little Adam	G. Mallard
8 Billy B Good	A. Marcotte
El.: Ace Dean	
Jack Honers	

DIXIEME COURSE, AMBLE, $600

1 Wildcat Kelly	Y. Boily
2 Whippy	J. Fortin
3 Mountain Actor	G. Julien
4 Crystal R E	R. Chabot
5 Cold Spring Pete	L. Desrosiers
6 Buddy Adio	F. Nadeau
7 Bob Breeze	F. Bourque
8 P T Foster	N. Tremblay

DEMAIN

PREMIERE COURSE, TROT, $600

1 Unic De Gis	R. Chabot
2 Avon Emily	P. Noël
3 Melfort	A. Laliberté
4 Ti Coune Lambert	N. Tremblay
5 Unitas	R. Duclos
6 Armbro Oslo	(pas nommé)
7 Victory Dawn	J. Cyrenne
8 R G Day	A. Jean

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500

1 True Fire Mama	(pas nommé)
2 Mark Bill	A. Jean
3 Insko Hanover	J. Lefebvre
4 Parker Forbes	G. Julien
5 Gabalan	Y. Fontaine
6 C R N	R. Drapeau
7 Meddy Test	(pas nommé)
8 Side Effects	Y. Pelchat
El.: Little Adam	
Frisco Goldie	

TROISIEME COURSE, TROT, $1,200

1 Yoo Hoo Magoo	P. Grenier
2 Orange Bowl	Y. Pelchat
3 Scranton	R. Beaudoin
4 Keystone Proudly	C. Dupont
5 Charles Zam	N. Tremblay
6 Drummond R C	A. Veilleux

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $600

1 Whisper Lobell	G. Boily
2 Right Sweet	C. Dupont
3 Billy Brook Dean	R. Bélanger
4 Iron Fleurie	R. Chabot
5 Mouton d'Or	F. Nadeau
6 Miss Show Dream	P. Lachance
7 Dino Angus	J. Cyrenne
8 Hot Time	M. Cournoyer

CINQUIEME COURSE, AMBLE, $1,400

1 Patrick Vic	N. Tremblay
2 F B Time	Y. Pelchat
3 Lord Mitch	R. Bélanger
4 Wool Robin	M. Cournoyer
5 Burly Scott	A. Jean
6 Afton Banker	R. Page

Piste Saguenay

PREMIERE COURSE — $400.

1 Maud's Champ	G. Bouchard
2 Master Brian	J.-C. Tremblay
3 Born To Conquer	L.-G. Martel
4 Miss Duke Demon	E. Boivin
5 Meadow Ford	S. Gagnon
6 Nauty Joe	L. Jean
7 Honor Leo	N. Bélanger

DEUXIEME COURSE — $225.

1 Miss Sag Time	G. Corneau
2 Argyel Dolly	L. Jean
3 Gayler	E. Lambert
4 Crabb O'Mouette	M. Riverin
5 Adios Anich	R. Marquis
6 Comet Mar Mic	L.-G. Martel
7 Betty's Roan Folly	R. Violette

TROISIEME COURSE — $250.

1 Trotwood Buz	M. Riverin
2 Denise Lapinière	S. Gagnon
3 New Rhythm	Y. Boivin
4 Ballard Bozo	R. Marquis
5 Fusée Champ	G. Bouchard
6 Canadian Sunset	R. Lambert
7 Cape Pine Lucille	R. Violette
Eli.: Shamrock Hill Ici	D. Guay

QUATRIEME COURSE — $225

1 Star Man	D. Guay
2 La Centenaire	Cla. Tremblay
3 Princesse de Tracy	L. Jean
4 Tzigane Moderne	G. Corneau
5 Funny Boy	M. Darveau
6 Lyhight Patrol	Lio. Tremblay.
7 Blue Valley Boy	Co. Tremblay

CINQUIEME COURSE — $700.
INVITATION

1 PD 1 Lucky Beejay	Co. Tremblay
1a PD 3 Eastwood Voladios	R. Lambert
2 PD 2 Comet Coloniale	M. Turcotte
3 PD 4 Quick Asset	R. Marquis
4 PD 5 Mikes Time	R. Violette
5 PD 6 Love Bomb	E. Boivin

SIXIEME COURSE — $225.

1 Mado Bay	R. Lambert
2 Captain Angus	Co. Tremblay
3 Granby Shadow	L.-G. Martel
4 Timely Stone	C. Corneau
5 Columbus Creed	L. Jean
6 Charwell	L.-A. Tremblay
7 Racey Gene	R. Marquis

SEPTIEME COURSE — $250.

1 PD 4 John Glenn	R. Marquis
1a PD 7 Enid Adio	E. Lambert
2 PD 1 Golden Jersey	Lio. Tremblay
3 PD 2 High Gloss	Y. Bélanger
4 PD 3 Spencer Sauns	Rog. Tremblay
5 PD 5 Jimmy Joe Tremblay	Spangler P.-E. Tremblay
6 PD 6 Jaquot	R. Lapointe

HUITIEME COURSE — $250

1 Follow Abe	P. Gauthier
2 Bold Cross	Y. Boivin
3 Abe Ann	R. Violette
4 Baron de Tracy	G. Asselin
5 Queen's Partner	G. Corneau
6 Leach's Lady	L. Jean
7 Ginger Stick	Rog. Tremblay
Eli.: Chancy Byrd	J.-G. Duchesne

NEUVIEME COURSE — $275.

1 Mister Tim	R. Violette
2 Romeo Gold	G. Bouchard
3 Meadow Victor	Rog. Tremblay
4 Welcome Change	J.-C. Tremblay
5 Fea Wejover	C. Corneau
6 Therese de Tracy	L. Jean
7 Anita Counsel	Y. Bélanger

DIXIEME COURSE — $300.

1 Cash Frisco	Rog. Tremblay
2 Step Moraka	G. Bouchard
3 Cax Scott	R. Violette
4 Foster Don	R. Marquis
5 Annie Topfield	J.-G. Duchesne
6 Orleans Girl	Y. Boivin
7 Fran Brown	P. Gauthier

Les sélections du Quotidien

Notre choix	A surveiller
1- Miss Duke Demon	Nauty Joe
2- Crabb'O Mouette	Argyel Dolly
3- Fusee Champ	Cape Pine Lucille
4- Star Man	La Centenaire
5- Mikes Time	Comet Coloniale
6- Timely Stone	Captain Angus
7- High Gloss	Enid Adio
8- Leahs Lady	Abbe Ann
9- Fea Wejover	Therese de Tracy
10- Step Moraka	Foster Don

Meilleur choix: Timely Stone.

24 athlètes au Temple de la Renommée des Noirs

NEW YORK (AP) — Les étoiles du baseball Jackie Robinson, Willie Mays et Hank Aaron ainsi que les grands boxeurs Joe Louis, Joe Frazier, Muhammad Ali et Sugar Ray Robinson étaient au nombre des 24 athlètes admis au Temple de la Renommée des Noirs hier.

Parmi les autres, on note les joueurs de baseball Monte Irvin, Josh Gibson et Sachel Paige; les joueurs de football Jim Brown, Fritz Pollard, Buddy Young et Hank McDonnald, les athlètes Jesse Owens, Rafer Johnson et Wilma Rudolph les joueurs de tennis Arthur Ashe et Althea Gibson, plus le golfeur Charlie Sifford.

Soyons
Prudents

LUTTE
TOUTES ETOILES
MARDI SOIR
3 SEPTEMBRE
PALAIS DES SPORTS DE JONQUIERE
A: 8:30 P.M.
Informations:
543-0665
ou:
547-2186
Promotions Dan Walker

Impressionnant coup de guide de Raymond Lambert

JONQUIERE — Tout en étant fort actif, Raymond Lambert a démontré un impressionnant coup de guide au cours des quatre dernières semaines pour s'assurer le titre de conducteur par excellence durant le mois d'août, à la piste Saguenay.

Lambert a maintenu l'excellente moyenne de .451, résultat de huit première, huit deuxième et quatre troisième en 31 présences sur le tracé, pour ainsi succéder à Roger Violette, Léon Jean et Marcellin Riverin, les lauréats au cours des trois derniers mois.

L'habile conducteur a figuré dans les trois premières positions à 20 reprises en 31 essais, ce qui témoigne de sa constante régularité. Ce rendement lui a également permis de faire des gains appréciables au classement général des meilleurs conducteurs, passant de la dixième à la quatrième position.

RETOUR DE QUICK ASSET

A l'occasion du trentième programme de la saison, les amateurs auront l'opportunité de revoir en piste l'ambleur Quick Asset, propriété d'un groupe de sportifs d'Alma.

Ce rapide coursier prendra part à la cinquième épreuve, principale attraction de la soirée, alors qu'il se retrouvera aux côtés de Luck Beejay, Eastwood Voladios, Comet Coloniale, Mikes Time et Love Bomb. Quick Asset bénéficiera de la quatrième position à la barrière et sera dirigé par Raynald Marquis.

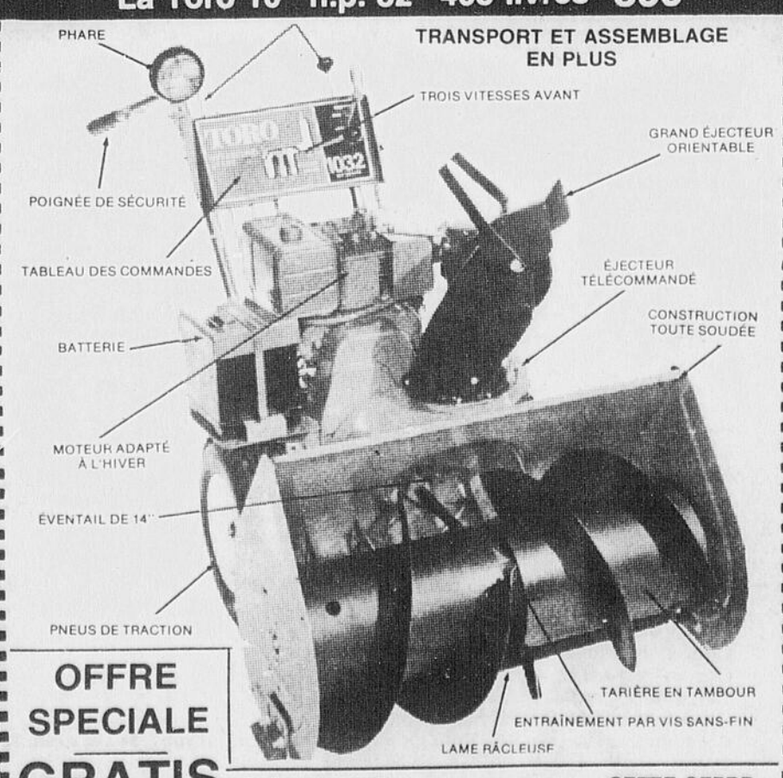
Au cours de ce même programme, les parieurs reverront en action le conducteur Roger Tremblay qui reprendra les cordeaux, tenu à l'écart depuis juillet après avoir fait une mauvaise chute. Ce dernier conduira Spencer Sauns, Ginger Stick, Meadow Victor et Cash Frisco.

Rappelons qu'il s'agira du dernier programme dominical a être présenté en soirée. Le premier départ sera donné à 7.50 heures.

EN 3ième SEMAINE
SAM. - MAR. - MER. - JEU.
31 AOUT - 3 - 4 - 5 SEPT.
MON NOM EST PERSONNE
avec HENRY FONDA et TERENCE HILL
2ième FILM:
"L'HERITIER"
DIANA: ROBERVAL
ORPHEON: MISTASSINI
CANADIEN: ALMA
1:30 AU CAPITOL CHICOUTIMI
77est RUE RACINE TEL: 543-3280

TORO
C'EST FORT!
5 MODELES POUR 1975
5 h.p. 24" 2 phases 234 livres $449.95
7 h.p. 24" 2 phases 247 livres $529.95
8 h.p. 26" 2 phases 291 livres $599.95
8 h.p. 32" 2 phases 315 livres $639.95
VOICI LA DERNIERE-NEE
La Toro 10 h.p. 32" 405 livres $899.95

TRANSPORT ET ASSEMBLAGE EN PLUS



OFFRE SPECIALE
GRATIS.
Un démarreur électrique. Val.: $104.00
Un jeux de chaînes. Val.: $19.95
CETTE OFFRE EST POUR UNE QUANTITE LIMITEE!
N.B.: Pour le modèle 10-32 seules les chaines d'une valeur de $24.00 sont gratuites.
LEO AUTOMOBILE LTEE
280, Hôtel-de-Ville — CHICOUTIMI — Tél.: 543-0743

AVIS
A NOS LECTEURS
Nous prions nos lecteurs de prendre note que
NOS BUREAUX SERONT FERMES TOUTE LA JOURNEE LE LUNDI 2 SEPTEMBRE, JOUR DE LA FETE DU TRAVAIL.
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

L'essence de la conférence de l'OPEP

La hausse du prix du pétrole

PARIS (AFP) — La préparation de la conférence de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), prévue au niveau des ministres pour le 12 septembre prochain, à Vienne, est désormais entrée dans sa phase active avec la réunion de la commission économique de l'organisation. Un sujet dominera la réunion: les prix du pétrole.

Les pays consommateurs de pétrole suivront avec d'autant plus d'attention la réunion tenue dans la capitale autrichienne, que la tendance actuelle, loin de répondre à leurs voeux d'une baisse des prix du "brut", semble conduire, sinon à une hausse, du moins à une stabilisation des prix jusqu'à la fin de l'année.

Après le quadruplement des prix intervenus en trois mois, en 1973, entre la guerre du Kippour et le mois de décembre, les consommateurs espéraient en effet un certain tassement des prix. Il est vrai que le ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés et les économies d'énergie entraînées par la "crise du pétrole", militaient en faveur d'une telle baisse.

Mais malgré le ralentissement de la consommation mondiale, qui entraîne par contrecoup une surcapacité de production estimée à 150 millions de tonnes par an, pour les pays de l'OPEP, les prix du pétrole se refusent à baisser. C'est que le marché du pétrole, dominé par un "cartel des producteurs" après l'avoir été longtemps par un "cartel des consommateurs", ne réagit pas à la loi de l'offre et de la demande.

Devant les risques d'une baisse de prix, donc de leurs revenus, les exportateurs de pétrole ont en effet rapidement réagi. Tour à tour, le Koweit et le Venezuela ont annoncé une baisse de leur production, selon une tactique à laquelle d'autres membres influents de l'OPEP, tels l'Iran, l'Irak, l'Algérie et la Libye ont annoncé leur intention de se joindre.

Même l'Arabie saoudite, longtemps soupçonnée d'être plus sensible aux intérêts des consommateurs, américains notamment, n'est, semble-t-il, pas disposée à augmenter sa production, ou à baisser ses prix. Une importante adjudication prévue de pétrole saoudien, qui aurait sans aucun doute pesé sur les prix du brut, a été remise à plus tard sous la pression des autres pays producteurs.

FRONT UNI

Contrairement à l'attente des pays consommateurs, c'est donc un front uni que va présenter l'OPEP à la réunion de Vienne, bien décidée à ce que les prix ne baissent pas, puisqu'ils ne peuvent pas augmenter.

Par le jeu des multiples tarifs et redevances qui s'appliquent selon des méthodes compliquées, la stabilisation formelle des prix de l'or noir pourrait cependant cacher, pour les consommateurs, une hausse déguisée du prix affiché (prix de base). A Quito, le 15 juin dernier, les pays de l'OPEP ont en effet décidé une augmentation des royalties (redevances) pétrolières versées aux pays producteurs, dont le taux est passé de 12.5 à 14.5 p.c., et dont l'application se généralise.

En outre l'extansion des accords de participation (des pays producteurs au capital des compagnies pétrolières) est également un facteur de hausse de prix. Le "brut concession", qui appartient en propre aux compagnies, leur revient en effet à $7.10 environ, tandis que le "brut participation" (racheté aux pays producteurs) se paie entre 93 et 94 p.c. du prix affiché, soit $10.8. On voit ainsi que la moindre modification du schéma de participation, dans un sens plus favorable aux pays de l'OPEP, se matérialise par une hausse du prix de revient du pétrole brut, comme cela a été le cas au Koweit récemment, et comme cela devrait l'être prochainement en Arabie saoudite.



"LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE EST AVEC VOUS", s'est exclamé M. André Bisson, directeur général de cette institution bancaire, en visitant les membres de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et le recteur M. Gérald Arguin.

Ancien professeur de l'Ecole de Commerce de Chicoutimi, M. Bisson est bien connu dans la région.

"Si la BNE apporte sa contribution c'est parce qu'elle veut vraiment manifester son approbation à l'effort des hommes d'affaires et des corps publics du milieu."

On voit dans l'ordre habituel, MM. Jean-Paul Lessard, directeur administratif, le juge Edmond Savard, représentant la Fondation, Jean Tremblay, gérant de la succursale BNE de Chicoutimi, Gilbert Gravel, représentant de la Fondation, André Bisson, le directeur général de la BNE et le recteur Gérard Arguin.

VEILLETTE & DESCHENES LTTE.
549-4180



La Maison Veillette & Deschênes Ltée est heureuse de vous annoncer que Monsieur Jean-Paul Veillette, anciennement des Industries Jalbert est présentement à notre service.

Monsieur Jean-Paul Veillette répondra à toutes vos demandes concernant les fenêtres, portes intérieures et extérieures en bois ou en aluminium ainsi que tous les produits connexes, de verre, miroirs etc...

Monsieur Jean-Paul Veillette se fera un plaisir de vous faire profiter de sa vaste expérience.

BOURSE DE MONTREAL

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments, celui des papiers excepté, progressaient à la fermeture de la Bourse de Montréal vendredi et l'activité sur ce marché a été considérablement moindre que la veille.

Au fait, le virement s'y établit à 990,100 actions, contre 1,948,000 actions jeudi.

Les industrielles montent de 2.13 et atteignent 179.54, l'indice composé gagne 1.58 et atteint 171.24, les banques montent de .33 et atteignent 210.30, les services publics, de .26 et atteignent 120.15, alors que les papiers tombent à 106.51.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Ven.
Gains	35	85
Pertes	147	78
Inchangées	49	46
Total	231	209

Gaspé Québec Mines, dont 426,350 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de deux cents et atteint $¹ 14.

La Banque de Montréal, dont 24,966 actions ont été négociées, a été le titre le plus actif dans le secteur industriel et sa cote a baissé de 5-8 et est tombée à $13. L'institution rapporte que son actif dépassait les $17 milliards le 31 juillet, une hausse de 27 p.c. par rapport au 31 juillet 1973.

Les pétroles ont progressé.

Petrofina Canada a reculé de 1 3-4 et est tombé à $17 3-4, Mais Imperial Oil A a monté de 3-4 et atteint $28 1-4, Gulf Oil Canada, de 3-8 et atteint $25 5-8, Pan Ocean Oil, de 3-8 et atteint $8 7-8 et Dome Petroleum, de 1-8 et atteint $21 1-8.

Ailleurs, parmi les gagnants on voit Consolidated-Bathurst à $27, un gain de 1-2, Domtar à $22 1-8, un gain de 1-2, International Nickel à $26, un gain de 1-2, Distillers-Corp. Seagrams à $28 1-4, un gain de 1-2, Massey Ferguson à $13 1-4, un gain de 1-2, Moore à $40 3-4, un gain de 1-2, la Banque Toronto Dominion à $32 3-8, un gain de 3-8, Canadian Pacific à $12 3-8, un gain de 1-4, Dominion Bridge à $38 1-2, un gain de 1-4 et IU International à $10 7-8, un gain de 1-4.

Parmi les perdants, on voit Du Pont du Canada à $27 7-8, Un recul de 2 5-8, Grafton Group à $22 3-4, un recul de 2 1-4, Forest Products Ltd. à $10, un recul de 2, Northern Electric à $21, un recul de 1, Hudson's Bay Company à $13, un recul de 1-4, et la Banque Mercantile à $12, un recul de 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Silver Stack Mines monte de neuf cents et atteint 41 cents dans un virement de 43,500 actions.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.4450
Allemagne mark	.3870
Australie dollar	1.48.50
Autriche schilling	.0538
Belgique franc convertible	.0260
Bermudes dollar	1.01
Brésil cruzeiro	.1459
Bulgarie lev	.9058
Chine yuan	.5125
Danemark couronne	.1680
Espagne peseta	.0175
Etats-Unis dollar	.9910
France franc	.2100
Hongrie forint	.0930
Inde roupie	.1270
Italie lire	.001545
Japon yen	.003310
Mexique peso	.0795
Norvège couronne	.1850
Pays-Bas florin	.3770
Pologne zloty	.0489
Roumanie leu	.1631
Royaume-Uni livre sterling	2.3150
Suède couronne	.2285
Suisse franc	.3325
Tchécoslovaquie couronne	.1900
Union soviétique rouble	1.3021
Venezuela bolivar libre	.4864
Yougoslavie dinar	.0588

Céréales

gain de 6, le maïs perdait entre un demi-cent et 4 1-2 cents et l'avoine gagnait entre 1 1-2 et 3 1-4.

WINNIPEG (PC) — Le lin à terme progressait grandement, la plupart des autres céréales à terme étaient stationnaires et quelques-unes perdaient un peu de terrain à la fermeture de la Bourse des denrées de Winnipeg vendredi.

Le gros de l'activité s'est manifesté dans les secteurs du lin, du colza de Vancouver, du seigle et de l'orge.

Le lin d'octobre a monté de 2 3-4 et atteint 10.79 1-2 B, celui de novembre, de 5 et atteint 10.60, celui de décembre, de 12 et atteint 10.42 et celui de mai, de 24 et atteint 10.32.

Le virement jeudi avait été de 2,979,000 boisseaux de colza, de 85,000 de lin, de 32,000 de seigle, de 588,000 d'orge, de 210,000 d'avoine et de 52,000 de blé d'engraissement.

CHICAGO (AP) — Des contrats pour des céréales perdaient du terrain à la fermeture du Board of Trade de Chicago vendredi. Des ventes nombreuses les ont fait régresser.

A la clôture, le soya perdait entre un cent et neuf cents par boisseau, le blé de Chicago fluctuait entre une baisse de 8 1-2 et un

Quand les ports sont à marée basse

New York (AP) — Selon un rapport du capitaine Adrian Spidle, vice-président des opérations maritimes de la compagnie de navigation Prudential-Grace Lines, que publie la revue Business Week dans son dernier numéro, jamais, en temps de paix, la congestion portuaire a été aussi importante qu'actuellement.

Les raisons données sont la crise énergétique mondiale, la demande subite de produits par les pays pétroliers riches et une explosion du commerce mondial qui a provoqué un énorme embouteillage en mer.

"Entre 1972 et 1973, souligne le rapport, la valeur totale des exportations, dont la plus grande partie est acheminée par voie maritime, est passée de $413 milliards à quelque $566 milliards."

"Et de Liverpool à Lourenço Marques, de Mombasa à Melbourne, des centaines de bateaux font la queue, attendant une place à quai."

"A Beyrouth, port qui dessert non seulement le Liban mais aussi la Syrie et l'Arabie saoudite, cinquante bateaux attendent des places. Beaucoup attendront encore dans un mois. Des afflux semblables sont signalés à Alger, Benghazi et Tripoli... Et la crise de Chypre, en détournant de nombreux bateaux des ports turcs, grecs et cypriotes, a ajouté à l'embouteillage en Méditerranée. Les ports indiens sont encombrés d'envois de secours de céréales."

Le rapport ajoute que la situation se trouve encore aggravée du fait de grèves de dockers dans certains ports sud-africains et de" l'activisme" des dockers australiens.

Et, ajoute le rapport, aucune amélioration immédiate ne semble en vue.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

FRUITS

Bleuets: $7.00 à $7.50 le 11 pintes.
Pommes: Jaunes transparentes, $2.50 à $3.50 le boisseau; Melba, $4.00 à $4.50 le boisseau; Duchesses, $2.50 à $3.50 le boisseau; Lobo: $6.00 le boisseau.

LEGUMES

Aubergines: $4.00 à $4.50 le minot.
Betteraves: $1.00 pour 12 paquets; $2.75 à $3.00 pour 50 lb.
Blé d'Inde: .40 à .45 la doz.
Brocoli: $3.00 pour 12 paquets.
Carottes: $1.00 pour 12 paquets; $2.50 pour 50 lbs; $3.25 à $3.50 pour 24 cellos de deux lb. ou 10 cellos de 5 lb.; $3.25 à $3.50 pour 24 cellos de deux lb. ou 10 cellos de 5 lb.; mini-carottes, $4.00 pour 20 cellos de deux lb.
Céleri: $4.00 à $4.50 le 24.
Choux: verts, $1.50 à $1.75 pour 16; rouges, $2.00 la doz.; Savoie, $3.00 à $3.25 pour 12.
Choux de Bruxelles: $7.00 pour 16 pintes.
Choux chinois: $4.00 la doz.
Choux-fleurs: $4.50 à $5.00 la doz.
Chicorée-escarole: $1.75 à $2.00 pour 12.
Ciboulette: $1.50 la doz. de paquets.
Concombres: $2.00 à $2.25 pour six doz.; à mariner, moyens, $6.00, gros, $5.00 le minot.
Courges-Zuchini: $1.75 à $2.00 le 20 lb.
Echalottes: $0.75 la doz. de paquets.
Epinards: $3.00 à 3.50 le minot ou 12 cellos de 10 onces.
Fèves: jaunes et vertes, $3.75 à $4.50 le 20 lb.
Gourganes: $3.00 le 25 lb.
Laitue: frisée, $2.00 à $2.50 à $3.50 pour 18.
Menthe: $1.25 à $1.50 le 12 paquets.
Oignons: jaunes, moyens, $3.50 à $4.00 le 50 lb.; .50 à .55 pour 10 lb.
Persil: .90 pour 12 paquets.
Piments: verts, $3.75 à $4.00 le minot.
Poireaux: $1.00 à $1.25 la doz.
Pommes de terre: nouvelles, $1.50 à $1.60 le 50 lb.; patates lavées, $4.00 le 50 lb. ou $4.75 pour 10 cellos de 5 lb.; arrivages: 16,753 poches de 50 lb.
Radis: $2.50 pour 3 doz. de paquets; $2.50 pour 30 cellos de 6 oz.
Rutabaga: ordinaire, $3.00 le 50 lb.
Tomates: rouges de champ, $1.25 à $1.50 le 20 lb.; roses de champ: $1.75 à $2.25 le 20 lb.

LE TRAVAIL, UN INSTINCT

Pour beaucoup, la Fête du Travail est une occasion . . . de travailler. Oui, de fermer le chalet d'été, de peindre les contre-fenêtres, de remuer telle plate-bande du potager, enfin de s'occuper. D'instinct, on fuit l'inaction. Les retraités en savent quelque chose.

La Fête du Travail, comme tout congé, nous permet de travailler à autre chose qu'à gagner le pain quotidien. En ce sens, le premier lundi de septembre est vraiment une fête. Alors, bon travail à tous, pour la Fête du Travail!

ALCAN
Aluminium du Canada, Ltée



BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	634	310	305	310		
AbyGInw	z200	75	75	75		
Abitibi	8160	$9¾	9⅝	9⅝		
Abitbi7½p	125	$40	40	40		
Acklands	1400	$11⅛	11⅛	11⅛		
Acklnd2p	100	$12¾	12¾	12¾	—	⅛
AcresLtd	800	$6	5¾	5¾	—	¼
AcresApr	100	$32	32	32		
Acreswt	z200	14	14	14		
AdanacM	3500	26	26	26	+	1
Advocate	2200	105	100	100	—	1
AftonMin	1700	355	335	355		+55
AgnicoE	2328	$7½	7¼	7⅜	+	¼
AgraInd	2100	480	460	470		
Akaitcho	2000	190	170	170		
Albany	10000	22	19	22	—	1
AltEastG	7550	375	355	375		+10
AltaGasA	5625	$10¼	10	10¼		
AltaGEp	150	$20	20	20		−1¼
AltaNat	100	$17¼	17¼	17¼		
Alcan	2630	$28¼	27½	28¼	+	¾
AlgoCent	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+	⅛
AlgomaSt	4828	$25⅞	25½	25¾	+	⅛
All-CanB	200	250	240	240		
AllarcoDv	300	$8½	8⅜	8⅜		
Alminex	1000	450	450	450		+10
Alum4½p	z75	$32¼	32¼	32¼		
AmBonza	5400	150	135	150		+15
AmLeduc	5000	5	5	5	+	½
AndresW	200	$8	7¾	8	+	1
Anglo-ccn	1145	$19⅝	19¼	19⅝	+	⅛
AngCT263	115	$29	29	29	+	1
AngUDev	8100	73	69	70	+	1
Aquitaine	797	$19¼	19	19	—	⅛
Args250p	z30	$25¼	25¼	25¼		
Args260p	z25	$27	27	27		
Asamera	1600	$7⅞	7¾	7¾	+	¼
Asbestos	146	$17¼	17¼	17¼	—	¼
AsocPorc	2500	115	115	115	+	4
AtcoA	250	$11⅝	11⅝	11⅝		
AtlasYk	500	12	12	12	+	2
AutoEl	100	440	440	440	—	5
AvocaM	500	40	40	40		
BadBoy	100	375	375	375	—	5
Banist	46900	$5⅜	5	5	—	½
Bankeno	2725	210	190	200		+10
BankBC	z40	$20¼	20¼	20¼		
BkMtl	20623	$13⅜	12⅞	13⅛	—	⅜
BankNS	6656	$32⅞	32	32¾	+	¾
BCdnNat	325	$14	13¾	14		
BaryExpl	1200	40½	40½	40½	—	1½
BatonB	600	410	410	410	—	5
BellCanad	6570	$42½	42¼	42⅜	—	⅛
BellApr	414	$42½	42⅜	42⅜	—	¼
BellBpr	141	$42⅜	42⅜	42⅜		
BellCpr	300	$25½	25½	25½	—	¼
BethCopA	1575	$9½	9¼	9½	+	¼
BigNama	3000	15	15	15		
BlackPA	400	300	300	300		−30
BlkwodA	1400	375	365	365		
BlockBros	2450	285	275	285		+20
Bombrder	600	240	240	240		
BovisCor	6000	125	115	125		
BPCan	1000	$12½	12½	12½	+	¼
BralorRes	1625	115	112	112	—	5
Bramalea	4452	350	345	345	—	5
Brameda	4393	26	22½	26		+3½
BrascanA	5684	$12⅞	12½	12⅝	+	⅛
BrendaM	1760	435	425	435	—	5
BrightA	z25	$12	12	12		
Brinco	1054	$6¾	6¾	6¾		
BCForest	3550	$10½	10	10	—	½
BCSugarA	460	$18¼	18¼	18¼	+	¼
BPhone	247	$50¼	50¼	50¼	—	¼
BCPh1956	z5	$46½	46½	46½		
BCPh6pr	z26	$60	59	60		
BCP46.80	z25	$17½	17½	17½		
BrouIR	2000	50	47	50		
Brunswk	8225	385	380	385		
BuddAuto	1350	$6¼	6⅛	6⅛	+	⅛
BuddAw	100	270	270	270		
BuloraCor	1866	120	115	119		+ 3
BurnsFds	z63	$9⅞	9⅝	9⅝		
C						
CadFrvw	730	$10⅞	10⅞	10⅝	—	⅛
CAEInd	375	$7	6¾	7	+	⅜
CalPow	605	$19½	18⅜	19½		
CalP4p	285	$38	38	38		−13
CalP7p	z100	$83½	83½	83½		
Calvert	500	15	15	15	—	1
CamMine	3000	13	13	13	+	1
Camflo	1470	$14⅜	14¼	14⅜	+	⅛
CamChib	2550	470	450	470		+20
CampRL	1175	$40	38½	39	+	¾
CampauA	400	480	470	475		+15
CanCemL	2100	$9¾	9⅝	9¾	+	⅛
CGeo	10600	50	47	50		
CanMaltA	300	$29¼	29	29	—	½
CNorW	15775	299	275	299		+14
CPakrsC	600	$19½	19¼	19¼	—	¼
CanPerm	4380	$12½	12¼	12½		
CSafwayp	z10	$79¾	79¾	79¾		
CSPete	13178	225	206	225		+15
CTung	4800	400	385	400		+15
CCablesy	200	$9	9	9	—	⅛
CCablew	400	115	115	115	—	5
CdnCel	2000	460	445	450		
CExGas	5100	224	210	224		+23
CGInvest	2040	$16	16	16		
CGLifewt	2100	12	12	12		
CHomestd	9100	300	276	300		+10
CHydr	7280	450	430	450	+	5
RIm B	13932	$21¼	20½	20¾	+	⅛
CIndGas	1715	$5¼	5⅛	5¼	+	⅛
CIL	260	$20	19¾	20	+	¼
CLIPete	z100	13	13	13		
C						Mano
r	340	315	310	310		−15
CMarconi	300	295	295	295		+10
CMemoial	2500	150	135	150	+	4
CMerrill	5000	260	250	250		−10
COcdental	100	$7¾	7¾	7¾	—	⅜
CPInv	16725	$12⅝	12⅜	12½	+	¼
CPInvepr	4545	$25	24½	25	+	¼
CPInw	48285	69	55	63		+11
CPLtd	9485	$12½	12	12½	+	⅜
CPLAp	3500	$8¼	8	8	—	¼
CReserve	2850	220	212	212		+11
CdnSalt	400	$14	13½	13½	—	1
CdnSupO	200	$33	33	33	—	1
CdnTire	625	$33½	32½	33½		+3½
CdnTireA	3066	$34½	33	33⅜	+	¼
CUilties	1760	$8	7⅝	8		
CUtil$1.25	1135	$16	16	16	—	1
Canron	250	$18¼	18⅛	18¼	—	⅛
CapitDiv	z125	33	24	24		
Cara	300	420	405	420		−20
CarlOK	8150	235	225	235	+	5
CarlOKAp	150	$17	17	17		
CarlOKBp	1800	$20	20	20		
Cassiar	2160	475	450	465		
CassidyL	200	410	410	410	—	5
Celanese	1400	$5	480	5		+25
CtlFundA	650	$10	10	10	—	⅛
CFCN	4100	$5½	5¼	5½	+	¼
CharterOl	z50	390	390	390		
Chmly	59450	135	126	129		
ChibM	1000	42	42	42	+	1
ChieftanD	2350	460	450	450		+10
Chimo	7000	116	115	115	+	2
Chromaco	400	150	150	150		
Chrysler	4475	$12⅜	11⅞	12⅜	+	¾
CochWill	4100	133	126	127	—	2
Coldstm	1366	201	201	201		
CombMet	1000	7	7	7	—	3
Cominco	1885	$26⅜	26	26⅜		+1⅜
ComCap	2625	180	160	180		+20
CHolidayI	2100	460	450	450		−25
CHInsAp	250	$20	20	20	+	1
Comtech	600	325	300	325		+25
ConduitA	500	450	450	450	+	5
Coniagas	4800	175	165	175		
ConBath	4218	$27	26½	27	+	⅜
CBah w	19000	56	50	56	+	8
CBath68w	3650	$9¾	9	9¾	+	¼
ConBldg	6700	230	225	225	—	5
ConFardy	1300	73	73	73	+	1
CDurham	5000	59	57	59		
CMarben	2060	40	40	40	+	3
CMorisn	4000	120	110	120	+	5
CProf	12700	65	62	65	+	3
CRambler	3700	270	265	270	+	6
ConTextle	300	225	225	225		
ConDistrb	1950	$7	6¾	7	+	¼
ConsGas	3405	$14¾	14¼	14¾	+	⅜
ControlF	2000	170	165	165	—	5
Conwest	900	325	325	325		
Coprcor	1300	13	13	13	+	2
CopFields	5800	110	100	110		+14
Corbyvt	100	$16⅝	16⅝	16⅝		
CornatInd	3450	425	380	425		+40
Cornatpr	200	$20½	20	20½	+	1½
CrFoodA	100	$26	26	26		−1½
Cosek	24430	160	130	155		+13
Craigmt	1250	450	440	450		+15
CrainRL	1050	$9¾	9½	9½	—	¼
Crestbrk	2800	300	290	300		
CrwnLife	z66	$49	45	45		
CZelrbaA	z40	$16	16	16		
CrushIntl	1400	$6½	6¼	6½	+	¼
Cuvier	10200	87	76	87		+10
D à G						
DaleR	725	$8¼	8	8¼		
DaonDev	600	$6½	6	6	—	1
DAragon	2000	14	14	14		
DebhldBp	z10	$64½	64½	64½		
DeccaR	1660	280	270	270		−10
DEldona	6000	30	29	30		
Denison	2262	$41⅜	40½	41⅜	+	⅜
Dicknsn	6800	$8	8	8	+	⅛
Digtech	500	50	50	50		−20
Discovry	2700	145	121	145		+20
DistlSeag	5065	$28½	26	28¼	+	½
Domanl	1135	400	390	400		
Dome	1841	$56½	55½	56½	+	2
DomePete	475	$21¼	21¼	21¼	+	⅛
DBridge	1000	$38½	38½	38½	+	¼
DExplor	6000	26	24	26	+	3
Dofasco	1225	$26	25¾	26	+	¼
DomStore	900	$13½	13½	13½		
DTextie	300	$9	8¾	9	+	¼
Domtar	5650	$22¼	21¾	22	+	⅜
DRGLtdA	750	$6	5⅝	6	+	¼
DundePal	1000	32	32	32		
DuPont	5315	$28	27¾	27⅞	—	⅛
DylexLtd	100	435	435	435		
DylexLA	1925	450	420	450		+20
Dynsty	26000	$7⅜	7⅜	7⅜	+	⅛
EstnCanr	1606	4	4	4	+	½
EstnProv	1000	275	270	270	—	5
EastMal	1930	$5¼	5	5⅛	—	⅛
EconInv	200	$9½	9½	9½		
E-LFin	z20	445	445	445		
ElectroA	950	465	450	465		−20
Emco	600	$6¼	6¼	6¼	—	¼
Extndcar	1000	460	455	460		+10
Fairview	320	$12⅝	12⅝	12⅝	+	⅛
FalconC	6900	$8⅞	8¼	8⅞	+	⅝
Falcon	935	$35	34½	35	+	½
FedDiver	4600	160	150	160		
FedIndLtd	3100	$5⅛	485	5⅛		+22
FedPion	750	$18	14	18	+	4
FieldsS	715	$11½	11	11½	+	¾
FinningT	950	$9	9	9	—	½
FCityFin	100	$5½	5½	5½	—	½
FMar	1500	35	33	35	+	1
Fleetwod	431	475	440	475		+25
FoodcrpL	z50	110	110	110		
FoodexS	100	270	270	270		+20
FordCnda	z3	$63	63	63		
FSeasons	200	475	475	475		−10
FSeaApr	750	$6¾	6½	6¾		
FSeasonw	200	195	175	195	—	5
Francana	400	$9⅞	9½	9⅞	+	¼
Francanr	z110	6	6	6		
FraserA	500	$22⅞	22¾	22⅞	+	½
Frobex	9100	17	15	15		
GHSteel	200	$6⅞	6⅞	6⅞		
GazM66w	z100	80	80	80		
GenDistrb	100	$6¾	6¾	6¾	+	⅛
GMC	509	$38½	37	38½		+1¼
GescoDis	100	390	390	390		
GtMas	14800	80	69	80		+15
GiantYk	900	$11½	11¼	11¼	—	⅛
Gibraltar	5750	$6	5⅞	6		
Glendale	800	235	235	235	—	5
GoldundM	1500	49	45	49	+	4
Goldray	500	32	32	32	+	2
Gozlan	1900	$6½	6	6½	+	¼
GraftG	350	$23½	22⅞	22⅞	—	1¼
Granduc	700	152	152	152	—	8
GtOilSds	100	$6¼	6¼	6¼	+	½
GLNickl	1300	120	100	100		−10
GLPapw	150	385	385	385		−20
GtWLife	z40	$50	50	50		
GtWestS	1000	365	360	365		
GreenAL	100	125	125	125		
GreyhndC	z200	48	48	48		
Greyhnd	600	$15⅝	15⅝	15⅝		
GuarTrst	700	$5⅞	5⅞	5⅞		
GuardCap	2000	300	300	300		
GulfCan	4425	$25¾	24¾	25⅜	+	⅜
Gulfstrem	500	23	23	23		
H à L						
HambroC	3400	245	230	245		+20
HGroup	800	325	300	325		
HamTr	1100	$7½	7⅛	7½	+	⅜
Hardee	3000	91	86	91	+	3
HardCrpA	6050	435	410	410		−40
HardCrpC	210	400	400	400		−50
HarrisJ	23900	420	385	420		+35
HawkerS	7500	490	450	450		
HayesDA	100	$5¼	5¼	5¼	+	¼
Highmont	z200	79	79	79		
HolingerA	z25	$25½	25	25½		
HomcoA	700	285	275	275		
HomeA	6301	$26¼	26	26	—	¾
HornePit	200	290	290	290		
Huston	10200	130	115	125		+10
HodenDH	100	450	450	450		
HudBayA	6110	$17	16¼	17	+	½
HBayCo	1090	$13¼	13	13	—	⅜
HBOilGas	600	$23	22½	23		−1⅛
HuronEri	1006	$17⅝	17½	17⅝	—	¼
HuskyOil	780	$13½	13⅜	13½	+	⅛
HuskyApr	110	$32	32	32		−2½
HuskyBpr	220	$32	32	32		
HuskyEw	z50	$5⅛	5⅛	5⅛		
HydraEx	9100	65	63	63	+	1
IAC	8602	$14¾	14⅜	14¾	+	¼
ImascoA	645	$21½	21⅛	21½	+	¼
ImpGen	150	330	330	330		−35
ImpGenw	2150	4	4	4	—	1
IOilA	10440	$28⅜	27½	28⅜	+	⅝
IndalCan	175	$9¼	9¼	9¼	+	¼
Indusmin	220	$5½	5½	5½	—	¼
IndAdhes	z25	$12¾	12¾	12¾		
InlandGas	700	$8¼	8⅛	8¼		
InlandGp	z25	$10⅛	10⅛	10⅛		
Inter-City	900	405	350	405		+30
Intrmetco	100	400	400	400		+20
IBM	174	$188¼	185	188		+3¾
IntMogul	1048	475	460	465		+25
IMogulA	300	$9½	8½	9½	+	½
Inco	22668	$26¼	25½	25⅞	+	⅜
IntObaska	6000	23	21	21		
Interpool	2300	$9¼	9	9¼	—	⅛
IntprPipe	6810	$12½	12⅛	12⅜	—	⅛
IntPipew	1550	175	170	175		
Ipsco	725	$12½	12½	12½	—	⅛
InvGroup	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+	¼
InvGrpA	460	$6	5⅞	6		
IronBayT	5500	$5	5	5		
IrwinTA	450	210	205	210	+	5
IrwinTB	100	200	200	200		−240
Iso	2900	105	100	105	+	5
ITLInd	1400	135	111	135		+20
IUIntl	31030	$11	10⅜	10⅞	+	¼
IvacoInd	4400	$11⅞	11¼	11⅞	+	⅛
IWCCom	2950	115	112	115	+	3
Jannock	352	$5⅜	5¼	5¼		
JannockB	193	$10¾	10¾	10¾	+	¼
Jorex	18000	19	18	19		
Joutel	2500	40	40	40		
KaiserRe	4200	330	325	330		+10
Kaiserw	3825	135	135	135		+10
KamKotia	800	67	67	67	+	2
KapsTran	2100	200	190	200	—	1
KeenInd	2100	320	300	320		+10
KellyDA	1050	475	450	450		−25
KelseyH	750	$7	6½	7		
KerrAdd	2425	$11⅜	10¾	11	+	⅛
KAnacon	1000	26	26	26		
Koffler	400	430	430	430		+15
LabattA	3524	$17¾	17¼	17¾	—	¼
LabattAp	1900	$17¾	17¼	17¾	—	⅜
Lacanex	1300	70	65	65		
LaidlawT	1000	450	420	450		+30
LOntCem	300	270	261	270	+	9
LaLuz	1000	400	35	400		+95
Laurasia	2750	51	51	51	+	1
LauFin	800	$6⅜	6½	6⅜	+	½
LauF1.25	150	$12½	12½	12½		
LauF2.00	100	$19½	19½	19½	+	½
LeighInst	300	190	185	185		
LeonsFrn	6100	$7½	7½	7½	—	⅜
Levy	275	$13½	13	13½		+2½
Liberian	114	$10⅜	10⅜	10⅜	—	⅛
LincAp	z50	$19¾	19¾	19¾		
Livingpr	z75	$37	37	37		
LobCoA	1210	$6⅞	6¾	6⅞		
LobCoB	1405	$6⅞	6⅝	6⅞		
LobCopr	510	$22⅛	22	22	—	¼
LobLtdBp	z10	$15⅝	15⅝	15⅝		
Lochiel	2500	110	100	110	+	2
LoebM	z25	265	265	265		
LogistecC	7000	175	175	175		−15
LostRiv	24900	245	235	245	+	5
LyttonM	3023	110	110	110	—	5
M à O						
MHntA	16606	$6¾	6¼	6¾	+	½
MCable	100	$9½	9½	9½	—	½
MBLtd	4670	$24¼	24	24¼	+	⅛
Madeline	1170	420	400	420		+10
Madsen	9900	99	95	95	+	2
MagnaInt	100	$8⅜	8⅜	8⅜	—	⅛
Magnason	100	170	170	170	+	5
Magnetcs	1000	35	35	35		
MaislinI	400	475	475	475		
MajstWil	2100	300	280	300		+20
MajorHD	200	280	280	280		−10
Malartic	1500	145	130	145		+20
ManBar	1600	95	95	95	—	3
Marcana	2000	16	16	16	—	½
Maritime	234	$16⅛	16	16⅛	—	⅛
MartimAp	110	$8	8	8	+	½
Martin	16500	32	28½	31		
MassFer	6620	$13¼	12⅜	13¼	+	⅜
Matchan	1000	12	12	12		+1½
Mattgmi	1900	$13½	13	13½	+	½
McAdam	2500	34	31	34		+3½
McGrawH	800	360	350	360	+	5
McIntyre	1850	$26½	26⅜	26½	—	½
MDSHelth	400	165	160	160		
MeltonRE	575	240	230	230		−20
MeltonAw	3300	100	75	100		−55
Mentor	2100	150	145	150		+10
MEPC	250	$6	6	6	—	½
MEPCw	500	130	130	130		−20
Mercantil	5999	$12	11¾	12	—	¼
MerlandE	500	120	120	120		
MetStorsp	300	$15	15	15		
MetStr67p	100	$15	15	15		
MICC	200	$8½	8½	8½	—	¼
Microsyst	2714	360	325	325		−25
Midcon	2000	75	70	75	+	5
Midrim	1000	15	15	15	+	1
Minda	10500	63	57	60		
MolsonA	1075	$17⅛	16¼	16¼	—	1
MtlTrust	300	$9	9	9		
Moore	10270	$40¾	40	40¾	+	⅜
MTSInter	500	30	30	30	—	5
Multi-Mi	3500	50	48	49	—	1
MultiAcc	1542	325	300	300		−35
Murphy	200	$5¾	5¾	5¾		
NabrsDlg	200	$14½	14½	14½	—	½
NaChrsl	700	475	460	470		+15
NatDrug	210	450	450	450		
NatPete	500	25	25	25		
NBCook	500	200	180	200		−25
NBUMine	1450	310	290	310		+15
Neonex	2600	140	130	140	+	5
NewAth	7000	20	18½	20	+	2
NB Tel	234	$12	12	12		
Newconx	100	380	380	380		+15
NKelore	6600	30	29	29		
Newnor	2000	8	8	8		
NProvidD	2000	19	18	19	—	1
NQueRagl	1100	325	290	325		+50
NSenator	2000	18	18	18		+1½
NYokOil	z42	40	40	40		
NickRim	1000	8½	8½	8½	+	½
NorandaA	3750	$34¾	33½	34¾	+	1
Norbaska	600	13	13	13	—	2
NordairL	500	250	250	250		
Norlex		See list below.				
NCOils	3000	325	305	320		+15
NCanada	500	47	47	47	—	2
NorCtlG	3910	$10	9⅞	10		
NorCtlBp	700	$18	18	18		
NorCt270p	200	$27½	27½	27½	—	1
NorCt150p	1287	$17½	17¾	18½	+	¾
NorCtlw	1200	200	185	190		+15
NorElect	300	$21⅜	21⅜	21⅜	—	⅝
Northgat	4566	415	400	405		+10
Northld	5000	13	13	13	+	1
NWUtilp	z50	$44¼	44¼	44¼		
NowscoW	1000	$5	450	5		+50
Nudlama	3700	93	90	90	+	9
NufortRes	3710	15	13	13	—	4
Numac	6460	$9½	9	9⅜	+	⅛
Nu-WstA	905	$5¼	5¼	5¼	+	¼
NWFin	1000	90	90	90	—	5
OakwoodP	6900	90	86	90	+	8
Obrien	8000	42	42	42	+	2
OcdentlPt	435	$8¼	8	8¼	+	⅜
Oceanusl	z305	55	46	55		
OcelotInd	1710	395	360	395	—	5
Orchan	1700	375	375	375		
OSFInd	1100	495	490	490	—	5
OshawaA	7600	$5¼	5⅛	5¼	+	¼
Osisko	3000	20½	20½	20½	—	½
P à S						
PacCoper	3533	100	87	95		+12
PacPete	2110	$17½	17⅛	17¼	—	¼
PacWestA	280	$13⅜	13⅜	13⅜		
PagePet	4600	100	95	100		
Pamour	4850	$13¾	13¼	13¼	+	⅛
Pancanal	1400	90	90	90		
PanCdnP	3800	$8½	8¼	8½	+	⅜
PanCentr	1649	140	125	140		+15
POcean	26498	$8⅞	8¼	8⅞	+	½
PatinoNV	105	$21	21	21	+	⅝
Paulin	600	350	350	350		
PeBenO	2100	300	250	280		−40
PeelElder	100	$11	11	11		
PDeptS	1100	460	460	460		
Petrofina	300	$17¾	17½	17¾	—	¼
Petrol	1500	120	120	120		
PeytoOils	2200	320	315	315		−10
PhillipsCb	1315	$10⅝	10½	10½	—	⅛
PickCrow	4800	42	40	42	+	2
PinePoint	885	$30½	30	30	+	⅛
PinnacleP	3350	25	24½	25	+	½
PittEngC	100	$8½	8½	8½	—	¼
PlaceG	24000	26	24	24½	—	½
Placer	726	$15½	15⅛	15⅛	—	⅜
Pominex	1000	50	50	50	+	4
PowCorp	2600	$9⅜	9	9¼	—	¼
PowCrppr	z20	$24⅝	24⅝	24⅝		
PowC5pr	200	$9	9	9		
PreCable	100	$6	6	6	—	½
PremIron	z50	95	95	95		
Preston	1800	$11¼	10⅜	11¼	+	¾
PriceCo	728	$12¼	12	12¼	+	⅜
Provigo	200	$7¼	7¼	7¼		
PureSilv	5500	150	141	150	—	5
QasarPet	300	160	160	160		+10
QMattgmi	4000	41	37	37	—	4
QSturg	20700	$7⅛	7	7⅛	+	⅛
Quenswer	800	170	170	170		
Ram	2600	195	190	195	+	5
Ranger	2840	$16¾	16	16¾		+1⅛
RnkOrgA	100	290	290	290		
Rayrock	2000	90	85	90	+	8
RealtyA	550	285	280	285	+	5
Realtyw	300	100	100	100		
Redpathl	400	$21¼	20¼	21¼	+	½

olivetti

LINEA 88



SPECIAL:

$209.

DACTYLO MANUELLE

CHARIOT 15 POUCES

Blackburn & Blackburn inc.

508, RUE STE-ANNE

549-4900

ANNONCES CLASSÉES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

ANIMAUX À VENDRE

CHIENS DE CHASSE "BRAKES ALLEMANDS" pure race, enrégistrés, 6 chiots, âgés de 4 semaines. Tél.: 543-8977.
F-2150

AUTOS À VENDRE

TOYOTA 1971, 1200, 1971, standard, 2 portes, très propre, bas millage, pneus neufs, communiquez sur heures de bureau à: 549-0303, demandez Diane.
F-2118

MUSTANG MACH 1969, 351 p.c., 4 vitesses, servo-freins, servo-direction, différentiel barré, roues chromées, peinture neuve. Tél.: 547-5294.
F- 2184

— — —

MAZDA, 1800, 1970, en très bonne condition, prix à discuter. Tél.: 543-2416.
F- 2202

DODGE COLTAX 1973, station-wagon, 18,000 milles, bon état, 6 pneus radiaux, ause: départ, prix discutable. Tél.: 5[illegible]-5487.
F- 2081

CAMIONS À VENDRE

BOITES PICK-UP de fibre de verre, fenêtres coulissantes, moustiquaires, DU MANUFACTURIER, CAMPWAGON INC., Québec. Tél.: (418) 832-0687.
F- 1956

DIVERS À VENDRE

SET de forme à béton à vendre, contreplaqué 3/4". Aussi pannel à vendre, Ford 69, en très bon état. Tél.: 549-5438.
F-2076

CAMPWAGON MINI-CARAVANES neuves, usagées, équipement complet, partiel. Toit élevée, de fibre de verre. Toit ouvrant. Vente de pièces. Boites de Pick-Up, fibre de verre. Québec. Tél.: (418) 832-0687.
F-1957

FERME LAITIERE A VENDRE, complètement équipée comprenant troupeaux rentables, machineries et bâtisses, à l'état neuf, superficie 200 acres drainés, située à 10 milles d'Alma. Pour informations: 343-3328, demandez Camil.
F- 2071

— — —

TELEVISEUR "Hitachi" transistorisé, 1 an d'usure, noir, blanc, 19", matelas avec sommier-case, "beauty rest simmons", moitié prix. Tél.: 549-0402, 432, Plamondon, Chicoutimi.
F- 2083

— — —

FERME sans animaux ni instrument, terrain de 50 acres, située au Rang 9 St-Léon. Appeler: 662-5208.
F-2203

MAISON À VENDRE

CHICOUTIMI, 113 rue Elisabeth, maison 2 logements, à vendre, directement du propriétaire. Pour informations, tél.: 549-5438.
F-2079

— — —

MAISON: 2 étages, 8 pièces, tapis mur à mur, aucune peinture à l'extérieur, 2 chambres de bains. Tél.: 548-4084.
F-2075

— — —

2 PROPRIETES, une située à Jonquière-Nord, et l'autre à Chicoutimi-Nord, directement du propriétaire, léger comptant. Tels: 547-5574 ou 547-4126.
F-2095

— — —

RESIDENCE familiale, directement du propriétaire, grandeur 30½ x 42, 2,200' carrés d'occupation, 20,160' cubes, 11½ pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle à diner, foyer, sous-sol fini de qualité, toit cathédrale, cuisinière encastrée, tapis mur à mur, chauffage eau chaude, fournissant eau chaude domestique, extérieur en briques, terrain 50 x 100, paysage, entrée asphaltée, située près des services, bon voisinage, visite sur rendez-vous. Tél.: 547-7431, 412, St-Michel, Jonquière, paroisse de Fatima.
F-1851

— — —

MAISON de campagne, sur route asphaltée, 5 pièces, genre bungalow, possibilité de deux autres logements, terrain 50,000 carrés, 10 milles de Chicoutimi, prix: $22,000.00, conditions faciles. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., Courtier Realtor.
F-2002

— — —

MAISON, 2 logements, directement du propriétaire, bien située. Conditions faciles de paiement. C.P. 82, Kénogami.
F- 2162

MAISON directement du propriétaire, 42 x 28, 3 chambres, salon, salle à manger, cuisine, sous-sol fini, abri d'auto, environnement paisible, dans Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-7049.
F-2050

— — —

MAISON MOBILE 1972, 12 x 40, meublée à l'état de neuf. Informations: 549-1725 ou 548-7916.
F-2204

MOTOS À VENDRE

KAWASAKI 125 cc. de trail, bas millage, en très bonne condition. 1972, prix à discuter. Tél.: 549-1041.
F-2078

— — —

YAMAHA 350c.c., 1973, 6,000 milles, prix à discuter. Très bon état. Cause: départ. Appelez entre 5 et 7 heures: 543-6224, demandez Jacques.
F- 2183

— — —

YAMAHA 250, 1972, parfaite condition, neuve de l'année (acheté en 1974), très bas millage (600 milles), balance de garantie. Tél.: 678-9801.
F-2163

À VENDRE OU À ÉCHANGER

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, bien située, bon chiffre d'affaires, cause: maladie, vendrais par inventaire ou accepterais échange, sur propriété; écrire à J.-E. BELLEY 2466, Jean-Talon est Montréal, ou tél.: 1-514-376-8317.
F- 2121

APPARTEMENTS À LOUER

PORT-ALFRED: 5e Avenue, (1073), appartement, 3 1/2 pièces, frais peint, meublé ou non. Tél.: 549-4194.
F-2080

— — —

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, éclairé, chauffé, tapis mur à mur, libre le 1er septembre, situé près Charles-Gravel. Tél.: 549-1587.
F- 2185

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE: à louer avec cuisinette, près de l'Université, après 18 hres. Tél.: 549-5903.
F-2119

— — —

GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, éclairée, salle de bains, entrée indépendante, près polyvalente d'Arvida, déjeûner compris. Tél.: 548-5458.
F- 2149

LOCAUX À LOUER

LOCAL conviendrait pour tous genres de commerce, 1,400 pieds de plancher, chauffé, eau chaude fournie, remis à neuf, Chicoutimi Ouest. Tels: 543-6340 ou 543-2466.
F-2151

— — —

BUREAU moderne, 1,500' car., air climatisé, nouvellement aménagé, tapis, etc. Tél.: 1-418-8690, Québec, Jacques Couturier.
F-2035

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT: 5 1/2 pièces, Chicoutimi-Nord, $100.00 par mois, non chauffé, non éclairé. Tels: 547-2393 ou 547-9931.
F-1901

— — —

2 LOGEMENTS: de 3 pièces, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Situés à Arvida. Tél.: 548-4425.
F-2107

— — —

CHICOUTIMI: logement, 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, stationnement, sous-location, à prix spécial; $140.00, nécessaire de louer avant le 1er septembre, situé rue Des Oblats. Tél.: 545-4536, après 5 h. p.m.
F-2070

LOGEMENTS: 3½ pièces, meublés ou non meublés, situés à Chicoutimi ou Chicoutimi-Nord. S'adresser à: 547-2393 ou 547-9931.
F- 1902

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé ou non meublé, situé 83, Ste-Monique, Chicoutimi. S'adresser à: 547-2393 ou 547-9931.
F- 1900

JONQUIERE: Route Taschereau, logement 4 pièces, non chauffé, une seule entrée à l'arrière. $70.00. S'adresser: 504, St-Jacques.
F- 2161

— — —

JONQUIERE: Logement 5 pièces, rue St-Louis de France, non chauffé, fini bois. S'adresser à: 504, St-Jacques, Jonquière.
F- 2160

— —

NOTRE-DAME D'IBERVILLE, logement 4½ pièces, près église, bas maison, fini moderne, tapis, fournaise installée. Tels: 547-8753 ou 344-1592, (propriétaire).
F- 2065

— — —

CHICOUTIMI, logement 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, laveuse, sécheuse, stationnement. Après 5h. p.m. tél.: 549-0278.
F-2084

MAISONS À LOUER

MAISON: 3 chambres à coucher, presque neuve, située Arvida, $175.00 par mois, endroit très tranquille. Tél.: 548-3059, le soir après 5 hres, libre immédiatement.
F-1899

DIVERS

FAIRE-PARTS: Futur(e)s marié(e)s; faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier, est, Chicoutimi, P.Q. Tels.: 545-4474.
F- 866

DEMANDÉS

ACHETERAIS congélateur usagé, 19' cubes ou plus. Téléphonez à: 548-8197.
F-2153

— — —

AMATEUR DE SPORT désire acheter du terrain convenable à la chasse ou à la pêche, s'intéresse à acheter des terrains d'une superficie petite ou grande, sans bâtiements. S.V.P., envoyez les détails concernant dimensions et autres informations à: L. Tailor, B. P. 852, Station K, Toronto, Ontario.
F-1989

FEMMES DEMANDÉES

DEMANDE 1 cuisinière, à temps plein ou partiel, aussi: serveuse de table dans un bar-salon et 1 fille de chambre. Tél.: 672-4686.
F-2048

— — —

SECRETAIRES sténos-dactylos, très bonne en composition. Envoyez curriculum vitae à: C.P. 662, Chicoutimi, P. Q.
F-2037

HOMMES DEMANDÉS

DEVENEZ professionnels, vendeurs, représentants, pensez à votre avenir, si vous voulez faire carrière, et être âgés de 25 à 50 ans, une auto, 8e année minimum, téléphonez pour appointements à: 549-3935, ou vous présenter l'avant-midi à: 152, Racine est, chambre 3, Chicoutimi.
F-2039

— — —

VENDEURS DEMANDES... Nous avons besoin d'un personnel pour la vente d'ampoules, tubes fluorescents et autres accessoires électriques. Nous vous offrons 25% de commission, UNE VRAIE CHANCE d'établir votre propre clientèle, fournissons échantillons et littérature de vente, automobile nécessaire, toute application traitée confidentiellement. Ecrire aujourd'hui à: Joseph Bell, gérant des ventes, Dominion Lighting Corporation, P.Q., Box 782, Hamilton, Ontario.
F-2127

— — —

3 JEUNES HOMMES étudiants, avec voiture, pour livraison à domicile. Appelez seulement entre 3 et 5 hres à: 549-8347.
F-2159

— — —

3 LIVREURS demandés, avec voiture, avec connaissance de la ville de Chicoutimi, temps partiel de 5 à 9 hres et 5 jours par semaine inclus le samedi, $50.00 par semaine. Appelez à: 549-7840 ou 549-8002.
F-2141

OFFRE DE SERVICES

GARDERAIS enfants à mon domicile, du lundi au vendredi, rue St-Georges, Arvida. Tél.: 548-8709.
F- 2082

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

TECHNICIENS

Les LABORATOIRES VILLE MARIE INC. est à la recherche de techniciens répondant à l'une ou l'autre des exigences suivantes:

— Diplômés en technique de génie civile avec ou sans expérience.

— Ayant quelques années d'expérience dans la surveillance et l'exécution des essais qualitatifs pour les sols béton et ciment et béton bitumineux.

— Ayant quelques années d'expérience dans l'exécution des essais de laboratoire en mécanique des sols.

— Ayant de l'expérience dans l'inspection des forages.

— CONDITIONS AVANTAGEUSES:
— Endroit de travail: Région de Montréal et extérieur. Certains postes sont permanents.
— Avantages sociaux usuels.
— Salaire selon qualifications.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae à:

SERVICE DU PERSONNEL,
400, boulevard Curé Labelle,
Chomedy (Laval). H7V 2S7
ou
TELEPHONERONT A : 514-681-9221

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

COURS ENSEIGNEMENT

ARVIDA AUTO ECOLE
592, Fickes, Arvida.
Tel.: 548-5385
Gérard Lacombe
directeur

Cours de tricot, aiguilles et crochet, débutantes et confection, ces cours débuteront le 16 septembre. Pour inscription, s'adresser: -

MARGOT GAGNON,
416, Price Ouest,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 543-9995, après 5 heures.

COURS DE COUPE COUTURE

Haute couture, chapellerie professionnel, recyclage, début septembre, décerné.

ECOLE DE HAUTE COUTURE
435 rue Lachine
Jonquière
Tel.: 542-6597

COUTURE

Laine et accessoires de tricot, très belle laine importée, conseils sur rendez-vous, tricot à la main sur mesure, aiguilles ou crochet, spécialiste en la matière.

MARGOT GAGNON
416, Price Ouest,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 543-9995, après 5 heures.

ARBRES ET PARTERRES

BALANCOIRES, chaises de parterre, tables de camping, cabanes d'oiseaux, clôtures, etc., demandez M. Belley.

AMEUBLEMENT DE PARTERRE ENR.
1732, Boul. St-Jean-Baptiste
Chicoutimi Tel.: 549-6385

DECORATION INTERIEURE

Confectionnons: draperies - valences.
Vendons: prélarts - tapis - rideaux - céramique - peinture.

DECORATION RAY-LUC,
167, Route 170 Ouest,
Jonquière.

DIVERS

Pour fabrication d'auvent, réparation de tentes, la seule place est:

MAURICE GIRARD
151 rue St-Jean,
Bagotville
Tel.: 544-2479

Fosses septiques pour résidences et chalets, vente, installation. Spécialités nettoyage.

SERVICE DE POMPES SANITAIRES ENR.
909, Jolliet, Chicoutimi.
Tels: 549-0760 - 549-4636
Gérard Godin, propriétaire.

Spécialiste tapis, prélart, tuiles, tapisserie. Service décoration.

AUX TAPIS DU BOULEVARD,
1157, Boul. Talbot
Chicoutimi
Tel.: 549-5844

A PRIX REDUIT
Ecoulement:
2,000 FEUILLES,
Pré-fini, première qualité, (14 couleurs), 300 portes de chambres neuves. Tuyau ABS 3". Spécial.

NOEL BOUCHARD
Tél.: 346-5644

APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES CONONIAL 3 1/2 pièces neufs, près de Place du Royaume, site boisé, stationnement.

APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY
a.s. TREPIN INC.
Tel.: 549-4322

IMMEUBLES

LA SOCIETE LASIBEC ENR.

Courtier en immeubles.
1398, Des Erables,
Chicoutimi. Tél.: 549-3440

Avant de vendre votre maison, consultez-nous.

IMPRIMERIE

ESTAMPES MICHAUD
543-2107

1367, St-Jean-Baptiste,
Rivière-du-Moulin.

Correspondance:
1465, rue Ferland, R.D.M.
(Voir anonce dans page annonces classées P.-D., P. R.).

Cartes d'affaires, entête de lettre, factures, états de compte, circulaires étiquettes avery, faire-parts, cartes mortuaires, etc.

IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 545-4474

VOUS AVEZ UN LOGEMENT A LOUER?
les bons locataires lisent les ANNONCES CLASSEES tél.:
545-4895

POUR PLACER VOTRE ANNONCE
dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895
Elles sont publiées:

Vendredi - samedi dans:	LE QUOTIDIEN
Le dimanche	PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi	PROGRES REGIONAL

Quand Trudeau rencontre un bulldozer il n'est pas un "gars ordinaire"

OTTAWA (PC) — M. Pierre-Elliot Trudeau et son épouse se sont opposés aux bulldozers de la Commission de la capitale nationale qui tentaient de tracer un chemin près du chalet d'été du premier ministre dans le parc Gatineau.

La CCN est responsable de l'entretien de cette résidence officielle du premier ministre comme des autres édifices gouvernementaux de la capitale fédérale et à chaque année il semble que les responsables de la commission éprouvaient certains problèmes à retirer et remettre à l'eau le quai flottant sur le lac Harrington en face du chalet, c'est pourquoi il avaient maintenant décidé de tracer un nouveau chemin pour donner à la machinerie lourde l'accès au quai.

Cependant, à cause d'un mélange dans l'horaire des travaux, le premier ministre et sa femme se trouvaient au chalet lorsque les machines sont arrivés en fonçant à travers les arbres, balayant la verdure sur leur passage. Les deux se sont précipités à l'exterieur pour arrêter cette destruction.

Il faut croire que la commission devra dorénavant consulter le premier ministre avant d'entreprendre ce genre de travaux modifiant l'environnement.

Les opérateurs en ont cependant profité pour réparer l'ancien chemin où les agents de la gendarmerie chargés de la sécurite du premier ministre s'embourbaient régulièrement.

Soyons



Prudents

AVIS DIVERS

AVIS

Prenez avis que M. Alain Gagnon s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour transporter toutes matières en vrac servant à la construction de la Baie James à la Baie James, région No-8.

Tout intéressé peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la date de la première parution dans ce journal à la Commission des Transports, 585, Boul. Charest, Québec.

Alain Gagnon
Dolbeau

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur. Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Gaspé, Québec. REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX DE LA ROUTE D'ENTREE INCLUANT TOUS LES TRAVAUX CONNEXES A L'AEROPORT DE GASPE, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matérial, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 13 septembre 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 675, avenue Marguerite Bourgeois, Québec et à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, 30 est, de l'Evêché, Rimouski, Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.-E. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.
Ministère des Transport,
Aéroport int. de Montréal,
Le 21 aout 1974.

Office municipal d'habitation de Girardville

APPEL D'OFFRES

Pour la fourniture et installation de 10 cuisinières et réfrigérateurs domestiques ainsi qu'une laveuse et une sécheuse de type commercial.

CONDITIONS:

Les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans le cahier des charges qui peut être obtenu pour la somme de ($5.00) par copie (non remboursable) en s'adressant à: M. Jocelyn Genest 175, rue principale Girardville, Comté Lac-St-Jean-Ouest.

Le soumissionnaire doit avoir sa place d'affaires principale au Québec.

Toute soumission scellée devra être accompagnée d'un chèque visé équivalent à 5% du montant total de la soumission.

DELAIS:

Les soumissions scellées seront reçues jusqu'à 15:00 heures, le 11 septembre 1974 à 373, rue Brisson, Girardville, Comté Lac-St-Jean-Ouest et l'ouverture des soumissions aura lieu immédiatement après, au même endroit.

L'Office municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

M. Jocelyn Genest
Coordonnateur municipal
Donné le 28 août 1974

CITÉ de CHICOUTIMI

VENTE DE TERRAIN

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi des Cités et Villes, la Cité de Chicoutimi offre en vente le terrain vacant:

CADASTRE: Terrain constitué des lots 714-715, 716, 732 et d'une partie des lots 717, 731, 735, 737-1, 738-1 et 738 du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi.

RUES FRONTALES: Coin des rues Taché et Price.

SUPERFICIE: 22,285 pi. carrés.

QUI PEUT SOUMISSIONNER:

Toutes corporations, sociétés, ou personnes intéressées à se porter éventuellement acquéreur de ce terrain décrit ci-dessus, peuvent soumissioner à cette fin, elles doivent venir rencontrer M. Guy Morrier, au service technique de la Cité de Chicoutimi à l'Hôtel de Ville, 201 est, rue Racine. Ce dernier fournira la formule officielle au soumissionnaire.

CLAUSES PARTICULIERES SUR CE TERRAIN:

— Le présent soumissionnaire s'engage à débuter les travaux de construction au plus tard un mois après l'acquisition du terrain.

— Le présent soumissionnaire s'engage à construire 16 unités de logements au minimum et 18 logements au maximum.

— Les constructions doivent se faire selon le règlement de zonage tel que défini par le programme de rénovation urbaine.

POUR ETRE CONSIDEREE, TOUTE SOUMISSION DEVRA ETRE:

a) Conforme au devis, faite sur les formules officielles fournies.

b) Accompagnée d'un chèque certifié, fait à l'ordre de la Cité de Chicoutimi pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission déposée ou accompagnée d'une assurance de garantie.

c) Remise avant 14:00 heures le 19 septembre 1974 au bureau du greffier municipal à l'Hôtel de Ville où l'heure de réception sera poinçonnée.

d) Les soumissions ne seront pas ouvertes s'il n'y a pas au moins deux (2) soumissionnaires.

DONNE à Chicoutimi, ce 22ième jour du mois d'août 1974.

JEAN-YVES FORTIN,
Greffier,
Cité de Chicoutimi.

CITÉ de CHICOUTIMI

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CITE DE CHICOUTIMI

AVIS

Cité de Chicoutimi,

Je donne avis aux électeurs de la Cité de Chicoutimi, que la présentation des candidats pour les charges de maire et de conseillers pour ladite Cité, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, salle des délibérations du Conseil, dans la Cité de Chicoutimi, le 27ième jour du mois d'octobre en l'année mil neuf cent soixante-quatorze, entre midi et deux heures de l'après-midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le 3ième jour du mois de novembre dans l'année mil neuf cent soixante-quatorze, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé M. Arthur Tremblay, trésorier, 399 avenue Lejeune, mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing, à Chicoutimi, ce 26ième jour du mois d'août 1974.

Le président d'élection,
Jean-Yves Fortin,
Greffier.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
CITY OF CHICOUTIMI

NOTICE

City of Chicoutimi,

I give notice to the electors of the city of Chicoutimi, that the nomination of candidates for the office of mayor and concillors for the said city of Chicoutimi, shall be held at the City Hall, Council Room, in the city of Chicoutimi, on the 27th day of the month of October in the year 1974, from noon until two of the clock in the afternoon, and that, in case a poll becomes necessary and be held in the manner by law prescribed, such poll will be opened on the third day of the month of November, in the year 1974, from the hour of nine in the morning till six in the afternoon, in each of the polling districts; and that I have appointed Mr. Arthur Tremblay, tresorier, 399, avenue Lejeune, as my election clerk.

Given under my hand, at Chicoutimi, this 26th day of the month of August in the year 1974.

Returning-Officer
Jean-Yves Fortin,
City Clerk.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

FEMME DEMANDEE

Femme âgée d'au moins 35 ans avec de l'expérience en tricot.
La candidate devra posséder les aptitudes nécessaires pour tenir un magasin de laine.
Bon salaire plus commission.

Pour entrevue, voir Monsieur H.M. DELMAS,
MARDI: 10 h. 30 A.M. à 5 h. P.M.
MERCREDI: 10 h. 30 A.M. — 1 h. P.M.
CENTRE D'ACHAT D'ARVIDA
Route 170
MAGASIN PHILDAR

Commission Scolaire Régionale du Saguenay
SERVICE DU PERSONNEL
OFFRE D'EMPLOI
CONCOURS: 8/74/103

POSTE:
PRINCIPAL-ADJOINT dont l'affectation au secteur de L'ENSEIGNEMENT GENERAL du 1er cycle est temporaire pour l'année 1974/75.
ECOLE:
CHARLES-GRAVEL (2,800 élèves environ)
ENDROIT:
CHICOUTIMI-NORD.
ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:
Sous l'autorité du directeur de l'école, le directeur-adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école.
Sous la responsabilité du directeur de l'école et à la demande de ce dernier, il peut remplacer le directeur de l'école et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci.
Cependant, en cas d'absence et d'incapacité d'agir du directeur de l'école, le directeur-adjoint désigné à cette fin remplit les fonctions de directeur et en assume les responsabilités, jusqu'à tel moment où la Commission nomme un nouveau directeur.
Il fait partie de l'équipe de gestion.
EXIGENCES:
SCOLARITE: 16 ans de scolarité et autorisation personnelle permanente d'enseigner.
EXPERIENCE: Posséder une expérience de 5 ans dans l'enseignement dont 3 ans à la C.S.R.S.
AUTRES QUALIFICATIONS:
Des études et expériences pertinentes en enseignement professionnel;
De plus, le comité de sélection considèrera la formation, la personnalité et la compétence professionnelle du candidat.
N.B.:
Les personnes qui exercent actuellement une fonction de principal ou de principal-adjoint, dans une école d'une commission sont jugées admissibles à ladite fonction.
Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 et 2, directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.
CONDITIONS PARTICULIERES:
Les candidats répondant aux exigences devront se présenter devant un comité de sélection et pourront être soumis à un examen écrit.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
Le salaire et les autres conditions de travail sont fixés par la politique administrative et salariale du personnel de direction des écoles, (document no 1, entente des principaux et principaux-adjoints).
NOUS ACCEPTERONS LES CANDIDATURES JUSQU'A 17:00 HRES, LE VENDREDI 13/09/74.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
a/s Responsable de l'emploi,
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay
SERVICE DU PERSONNEL
OFFRE D'EMPLOI
CONCOURS: 8/74/106

POSTE:
PRINCIPAL-ADJOINT dont l'affectation au secteur de L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL est temporaire pour l'année 1974/75.
ECOLE:
CHARLES-GRAVEL (2,800 élèves environ).
ENDROIT:
CHICOUTIMI-NORD.
ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:
Sous l'autorité du directeur de l'école, le directeur-adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école.
Sous la responsabilité du directeur de l'école et à la demande de ce dernier, il peut remplacer le directeur de l'école et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci.
Cependant, en cas d'absence et d'incapacité d'agir du directeur de l'école, le directeur-adjoint désigné à cette fin remplit les fonctions de directeur et en assume les responsabilités, jusqu'à tel moment où la Commission nomme un nouveau directeur.
Il fait partie de l'équipe de gestion.
EXIGENCES:
SCOLARITE: 16 ans de scolarité ou l'équivalent.
EXPERIENCE: Une expérience de cinq (5) ans de type professionnel dans l'enseignement.
AUTRES QUALIFICATIONS:
Connaissances et expérience pertinentes d'animation, facilités particulières de communication. De plus, le comité de sélection considèrera la formation, la personnalité et la compétence professionnelle du candidat.
N.B.:
Les personnes qui exercent actuellement une fonction de principal ou de principal-adjoint, dans une école d'une commission sont jugées admissibles à ladite fonction.
Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 et 2, directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.
CONDITIONS PARTICULIERES:
Les candidats pourront être soumis à un examen écrit. Les candidats répondant aux exigences devront se présenter devant un comité de sélection.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
Le salaire et les autres conditions de travail sont fixés par la politique administrative et salariale du personnel de la direction des écoles (document no 1).
NOUS ACCEPTERONS LES CANDIDATURES JUSQU'A 17:00 HRES, LE VENDREDI 13/09/74.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
a/s Responsable de l'emploi,
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.

SURVEILLANT(E)

Pour un centre hospitalier de soins généraux, de courte durée de 86 lits.

EXIGENCES:
Etre infirmier(ère) autorisé(e);
Posséder une expérience de deux ans au niveau administratif ou l'équivalent.

SALAIRE:
Basé sur l'échelle du M.A.S.. plus une prime d'éloignement.

Faire parvenir curriculum vitae au:
Directeur Général
Hôpital Chibougamau Limitée
51 — 3ième rue,
Chibougamau, Qué.
G8P 2K8
Tél.: 819-276-2676

REPRESENTANT DES VENTES
(division commerciale)

Attention, attention. Cherchez-vous une entreprise progressive?

Aimez-vous relever un défi? Etez-vous ambitieux?
Si oui, nous vous offrons la possibilité de vous joindre à une équipe jeune et dynamique.

Le poste consiste à vendre une ligne complète de peinture auprès des détaillants, architectes, entrepreneurs-peintres et des institutions dans la région du Saguenay-Lac St-Jean (incluant Chibougamau et Chapais).

LE CANDIDAT sera âgé d'au moins 25 ans. Il doit résider dans le territoire, de préférence à Chicoutimi. Le bilinguisme serait un atout.

LES CONDITIONS — salaire de base plus commission. Auto fournie en plus d'un programme complet de bénéfices sociaux.
Faites parvenir votre curriculum vitae à:

CROWN DIAMOND

Directeur du personnel
3280, boul. Ste-Anne
Québec.

OFFRE D'EMPLOI
AGENT DE DEVELOPPEMENT

RESPONSABILITES GENERALES:
Sous l'autorité de son supérieur, assume la responsabilité de l'application des programmes de développement communautaire du CRL dans les territoires spécifiques, fournit l'assistance technique, la formation l'animation, l'information et la coordination nécessaires au développement communautaire et à la solution des problèmes des loisirs au niveau local, sectoriel ou régional.
REMUNERATION:
$10,753. — $15,887.
PRE-REQUIS:
1er cycle universitaire en récréologie, éducation physique ou science humaine connexe à l'emploi.
Entre 2 et 3 ans d'expériences pertinentes sont nécessaires.
POSTE VACANT:
1er octobre 1974.
DATE LIMITE:
10 septembre 1974.
Envoyez curriculum vitae à:

Conseil régional des loisirs
Saguenay-Lac-St-Jean
Jean-Claude Larouche, dir. gén.
530 ouest, rue Collard
Alma, Lac-St-Jean
P.Q. G8B 1N3

Commission Scolaire Régionale du Saguenay
SERVICE DU PERSONNEL
OFFRE D'EMPLOI
CONCOURS: 8/174/15

POSTE:
AGENT DE LA GESTION FINANCIERE.
SERVICE:
FINANCIER.
ENDROIT:
C.S.R.S. (Bureau, 36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi)
NATURE DU TRAVAIL:
—Application des normes et procédures concernant les budgets décentralisés (budget d'opérations courantes ($20,000,000.00)). Projection et analyse des coûts d'opération.
— Collabore à la mise en place d'un processus adéquat de contrôle interne et en assure la continuité.
— Organise et coordonne les activités reliées à l'utilisation du système de gestion financière par ordinateur.
— Dirige et évalue le personnel sous sa juridiction.
— Contribue à la préparation des états financiers.
— Etablit et applique de nouvelles procédures administratives reliées aux opérations financières.
QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme terminal de 1er cycle universitaire dans le domaine ou l'équivalent.
— De préférence, une expérience pertinente de la comptabilité par fonds et une connaissance du traitement par ordinateur.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
HORAIRE: 35 heures de travail par semaine.
SALAIRE: Selon la politique administrative et salariale du personnel professionnel (min. $8,814.00 max. $15,841.00 selon expérience).
NOUS ACCEPTERONS LES CANDIDATURES JUSQU'A 17:00HRES, LE VENDREDI 13/09/74.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
a/s Responsable de l'emploi,
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.
28/08/74

Le métro à Toronto

Une loi mettra fin à la grève et les syndiqués y obéiront

TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien a présenté une loi, lors d'une session d'urgence, vendredi, pour mettre fin à la grève qui paralyse le transport en commun dans la ville de Toronto depuis le 12 août. Un représentant du syndicat en grève a déclaré, pour sa part, que les syndiqués obéiraient à la loi, comme ils l'ont toujours fait.



LA LOI BATTRA LE RAPPEL — Le premier ministre ontarien William Davis battait hier le rappel de son parlement afin de faire adopter une loi qui elle-même battra le rappel des grévistes des transports à Toronto. C'est mieux de battre des rappels que de se battre entre soi, non? (Téléphoto PC)

La loi ontarienne prévoit une augmentation immédiate de 12 pour cent pour les 5,700 employés et la nomination d'un arbitre pour ce qui est des autres points sur lesquels les parties patronale et syndicale ne s'entendent pas.

Lors de sa présentation de loi, le ministre du Travail de l'Ontario, M. John MacBeth, a précisé que la décision du gouvernement inclut que les grévistes retournent immédiatement au travail.

Jeudi, les employés en grève avaient hué le projet d'instaurer l'arbitrage obligatoire et le retour au travail, mais devant la possibilité d'être condamnés à des amendes qui peuvent aller jusqu'à $10,000 pour les organisations ouvrières qui désobéissent aux lois des relations de travail, le vice-président du syndicat, M. Don Bonazzo, a assuré: "Nous n'avons pas encore désobéi aux lois et nous n'avons pas l'intention de le faire".

SERVEUSES-BARMAID DEMANDEES
AVEC EXPERIENCE

Pour informations:
549-6244
A compter de 18 heures.
Travail à Chicoutimi.

L'économie canadienne de plus en plus sombre

TORONTO (PC) — Le chômage va être plus élevé, la flambée des prix va se poursuivre et les faillites vont être plus nombreuses. C'est là le tableau qui ressort des réactions que des économistes, des hommes d'affaires et des dirigeants syndicaux ont eues devant le dernier rapport de Statistique Canada sur l'économie.

"L'homme moyen doit y songer deux fois avant d'acheter quoi que ce soit à crédit", déclare Seymour Friedland, professeur d'économie à l'université York à Toronto. M. Friedland estime que le taux de chômage, qui était en juillet de 5.1 p.c., va passer à 7 p.c. Le taux de 5.1 p.c. en juillet signifiait que 465,000 Canadiens étaient alors sans travail.

Joe Morris, président du Congrès du Travail du Canada, prévoit que les syndicats vont exercer des pressions de plus en plus grandes sur les entreprises pour que les conventions collectives comprennent des articles sur le coût de la vie. Il prévoit même que des syndicats vont exiger, avant l'expiration de leurs conventions de travail que des articles de celles-ci portant sur les salaires soient renégociés.

Forrest Rogers, conseiller économique à la Banque de Nouvelle-Ecosse, estime que les banques et d'autres institutions vont avoir plus de difficultés que par le passé avec des créanciers et que les faillites vont augmenter.

Ben Gestrin, vice-président de la Banque de Commerce, croit que les prix vont augmenter d'environ 10 1-2 p.c. par année.

Statistique Canada annonçait jeudi qu'il n'y avait pas eu de croissance véritable de l'économie canadienne durant le second trimestre de l'année en cours.

L'an dernier, l'économie canadienne avait eu une croissance réelle de 6.8 p.c.

J.-E. PELLETIER AUTO INC.
DEMANDE
UN COMMIS DE PIECES

expérience obligatoire dans les pièces de produits Ford. Salaire selon expérience, bénéfices marginaux.

Pour informations:

TEL.: 549-5021

demandez: Ghislain Boucher

DIRECTEUR D'USINE DEMANDE
SALAIRE JUSQU'A $25,000.00 PAR ANNEE

pour une compagnie de Jonquière spécialisée dans la fabrication d'appareils électro-ménagers.

QUALIFICATIONS:
1— Membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.
2— Bilingue de préférence.
3— Entre 6 et 10 ans d'expérience en génie industriel ou mécanique de préférence.
4— Expérience administrative dans une usine de fabrication.
FONCTIONS:
Responsabilité du bon fonctionnement de l'usine. Le poste relève directement du président de la compagnie.
Candidats intéressés, faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Marcel Dionne, président,
Multi-Electric Ltée,
St-Ambroise, Co. Dubuc,
G0V 1R0

CLUB AUTOMOBILE CAA QUÉBEC

En pleine expansion:
Le Club Automobile du Québec
et
Cie d'assurances du Club Automobile, Québec
sont à la recherche de

REPRESENTANTS

A ceux qui ont de l'expérience dans la vente ou qui travaillent auprès du public, nous offrons:
— Une position d'avenir
— Des revenus intéressants
— Des avantages sociaux complets.

Pour plus d'informations, consultez, par écrit, le directeur des ventes à:

871, Chemin Saint-Louis
Case Postale 5600
Québec 6, G1K 7T2

Soyons

Prudents

DECES

MME MARIE-JEANNE AUDET

A l'Hôpital de la Baie le 29 août 1974, à l'âge de 77 ans, est décédée **Dame Marie-Jeanne Audet,** épouse de feu M. David Coulombe. Elle demeurait au 607 rue Bagot, Bagotville. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 septembre 1974 à 3 hres. Départ du salon Nault & Girard Inc., 320 rue Albert, Bagotville à 2.30 hres pour l'Eglise St-Alphonse et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses fils: Georges-Henri, Robert, Marcel, Jean, Léopold Coulombe. Ses filles: Mme Paul Marchand (Yvette), Mme Benoit Morin (Antoinette). Direction: Nault & Girard Inc.

— — —

M. LANGIS LAVOIE

A St-Félix-d'Otis le 29 août 1974, à l'âge de 20 ans, est décédé **M. Langis Lavoie,** époux de Dame Paula Boivin et fils de M. Athanas Lavoie et de Dame Malvina Pelletier, (du 20 rue Dupré Petit-Saguenay). Il demeurait au 103 rue Tremblay, Petit-Saguenay. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 septembre 1974. Départ du Salon funéraire du Petit-Saguenay pour l'Eglise du Petit-Saguenay et de là au cimetière paroissial. Direction: Gravel & Fils Ltée.

— — —

DAME ALIDA RATTE

A Chicoutimi, le 29 août 1974, à l'âge de 68 ans et 7 mois, est décédée **Dame Alida Ratté,** fille de feu Ernest Ratté et de feue Dame Marie-Louise Tremblay. Elle demeurait à l'Ecole Normale du Bon-Conseil à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 septembre 1974 à 10 hres. Départ du Salon Caron Inc., 146 avenue de la Fabrique à 9.30 hres pour l'Eglise St-Dominique et de là au cimetière paroissial. Direction: Caron Inc.

— — —

M. RAYMOND VILLENEUVE

Accidentellement le 29 août 1974, à l'âge de 40 ans est décédé **M. Raymond Villeneuve,** fils de M. et Mme Edmond Villeneuve. Il demeurait dans la Rang St-Jean, Mistassini. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 septembre 1974 à 10 hres. Départ du Salon C.-A. Gauthier Ltée, 71 rue Gaudreault, Mistassini à 9.30 hres pour l'Eglise St-Michel de Mistassini et de là au cimetière paroissial. Direction: C.-A. Gauthier Ltée, Dolbeau-Mistassini.



VICTIME D'ENLEVEMENT — On s'inquiète de plus en plus du sort de M. Jose Hernandez, qui a été enlevé mercredi dernier par quatre hommes armés.

Le sort de Hernandes: pour le moins précaire

GUADALAJARA, Mexique (Reuter) — L'inquiétude grandit sur le sort de M. Jose Guadalupe Zuno Hernandes, beau-père du président mexicain Luis Echevarria, enlevé mercredi.

L'ex-général, octogénaire, cardiaque et diabétique, pourrait mourir en quelques jours si ses ravisseurs ne lui donnent pas les médicaments dont il a besoin.

S'il devait mourir avant dimanche, on pense que les ravisseurs pourraient déposer son corps quelque part dimanche matin, au moment où le président Echevarria adressera au Congrès son message sur l'état de la nation.

A la demande de la famille de la victime, la police garde un silence total et on ne sait pas si des négociations sont engagées avec les ravisseurs qui ont demandé mercredi une rançon dont le montant n'a pas été révélé.

La police a maintenu en place son dispositif de bouclage autour de Guadalajara où elle estime que les ravisseurs se trouvent encore. Selon des informations non confirmées, de nombreuses arrestations ont été effectuées, en particulier parmi les membres de la ligue pro-communiste du 23 septembre.

La police a néanmoins indiqué qu'elle suivait une nouvelle piste et recherchait trois hommes qui ont regagné le Mexique venant de Cuba.

Ces trois hommes faisaient partie des trente prisonniers politiques relâchés l'an dernier en échange de la libération de M. Terrance Leonhardy, consul des Etats-Unis, qui avait été enlevé.

Makarios accuse Ioannidis

ATHENES (AFP) — L'archevêque Makarios accuse, dans une interview accordée à un quotidien athénien, le général Ioannidis, ancien chef de la police militaire grecque, d'avoir fomenté le coup d'Etat du 15 juillet dernier à Chypre.

Le président Makarios déclare notamment que "le cerveau de ce coup d'Etat a été le général Ioannidis, assisté de son adjoint le commandant Anastatios Spanos, du lieutenant-colonel Michel Pilihos (actuel chef de la police militaire grecque), du commandant Constantin Bekiaris (commandant du centre d'entraînement des parachutistes grecs) et d'autres officiers des forces armées grecques".

"Sur ordre de Ioannidis, poursuit l'archevêque Makarios, le général de brigade Michel Gheorghitsis s'est rendu à Chypre, la veille du coup d'Etat, en vue de coordonner l'opération, en liaison avec le général de brigade Andreas Kondylis, ancien commandant du continent grec à Chypre, le général Paulos Papadakis, ancien chef d'état-major de la garde nationale grecque chypriote et d'autres officiers grecs de la garde nationale".

L'archevêque ajoute: "Je doute fort qu'il soit possible de revenir, à Chypre, à l'état de choses existant avant le 15 juillet dernier.

L'occupation d'une partie de l'île par les forces turques donne à Ankara des cartes maîtresses à mettre sur la table des négociations".

Enfin, le président Makarios souligne sa totale identité de vues avec le gouvernement grec, avec lequel il est en contact constant, afin de déterminer en commun la ligne de conduite dans l'affaire de Chypre.

LE STUDIO DE DANSE
ROSAIRE FORTIN ENR.
ANNONCE LE DEBUT
DES COURS DE DANSE
POUR LE 15 SEPT. 1974
Les personnes intéressées à suivre les cours de danse doivent s'inscrirent aux endroits suivants:
Arvida, Chicoutimi, Jonquière et les environs
548-5567
si occupé
548-6788
Alma:
M. Mme Gilles Boivin. Tél.: 662-4075.
St-Félicien:
M. Mme Roger Jacques. Tél.: 679-3772.
Chibougamau:
M. Mme Marc Brassard.
Tél.: 276-3700.
Permis no 080502

A 141 contre 1

Bucarest vote un plan parant les problèmes de population

BUCAREST (AP) — La conférence mondiale de la population a adopté, vendredi, par assentiment général, les grandes lignes d'un plan destiné à aider les pays à résoudre les problèmes de population. Sur 141 délégations, seule celle du Vatican a rejeté le document.

Le représentant du Vatican a déclaré que l'Eglise catholique ne pouvait transiger avec sa position. Le plan adopté montre une certaine indulgence — explicite ou implicite — à l'égard de la contraception, de l'avortement et de la stérilisation, ce à quoi le Vatican continue de s'opposer avec fermeté.

Plusieurs délégations ont qualifié ce plan d'action de "compromis constructif". M. Caspar Weinberger, représentant américain, a estimé qu'il s'agissait d'un "plan excellent, adapté aux besoins de nombreux pays". Le délégué chinois a parlé ne mentionne pas les causes de chômage et de pauvreté dues à l'exploitation par les super-puissances, en particulier par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le plan, qui comporte 93 paragraphes, affirme notamment que la base d'une solution effective aux problèmes démographiques réside surtout dans la transormation socio-économique et que la politique démographique ne peut être envisagée que comme un aspect du développement général.

DECEPTIONS

Il affirme que tous les couples et individus possèdent le droit de décider librement et de manière responsable du nombre de leurs enfants et de l'intervalle entre eux, et de recevoir des informations, une éducation, et les moyens pour y parvenir".

Le plan reconnaît que les nations ont la principale responsabilité de la politique démographique, mais que la coopération internationale devrait jouer un rôle.

Il expose les droits et le statut des femmes, et passe en revue les tendances et politiques de l'ONU en matière de population.

Seules des règles très générales sont exposées en ce qui concerne le taux d'expansion démographique souhaitable.

Un certain nombre de pays occidentaux et de pays surpeuplés d'Asie ont exprimé leur déception de ce que le "sentiment d'urgence" ait été éliminé du projet original du fait de la suppression d'un certain nombre d'objectifs numériques. L'une des principales données éliminées était la fixation de la date-limite de 1985 pour la fourniture aux couples désirant des moyens et informations offerts par le planning familial.

Mais de nombreux pays du tiers-monde et socialistes, qui sont à l'origine de la plupart des modifications du plan, ont fait valoir que le problème de la population avait été finalement placé dans son véritable contexte: celui du développement général.

VATICAN

Plusieurs observateurs et délégués ont estimé que le rejet du plan par le Vatican n'aurait que peu d'effet sur l'utilisation des mesures de planning familial sur une base internationale.

"Le Vatican est de plus en plus en dehors de la question", a déclaré un expert américain." Il n'y a pas moyen de revenir en arrière dans les progrès de l'utilisation des contraceptifs et autres moyens. De plus en plus de catholiques les utilisent. Le Vatican ne parle pas au nom de nombreux catholiques ni même d'évêques".

Dans l'allocution où il a exprimé le refus du Vatican d'entériner le plan d'action, Mgr Edouard Gagnon a exposé que le Vatican était tenu, soit d'accepter, soit de rejeter le plan, et qu'il ne pouvait pas, comme les pays présents, en extraire ce qu'ils veulent, selon leurs objectifs nationaux.

Le prélat a "félicité" les pays du tiers-monde pour leur travail d'amendement du plan.

Bien que des doutes cosidérables aient été exprimés quant à la manière dont les pays appliqueront la lettre et l'esprit du document, un certain nombre de délégués et d'observateurs pensent que l'intérêt porté aux problèmes de population aura en lui-même un valeur certaine.

Un groupe de pays asiatiques ont déjà décidé de se rencontrer officiellement, au cours de la seconde semaine de janvier 1975, pour formuler un plan commun sur les problèmes démographiques particuliers que la conférence de Bucarest n'a pas pu, ou n'a pas voulu discuter. D'autres régions du monde seraient prêtes à suivre cet exemple.

Nouveau!
Révolutionnaire!
Express Film lance
MagiStick®
la photo-qui-colle-toute-seule!



Enlevez les deux petites bandes de papier et collez votre photo presque n'importe où, comme par magie.

Magi-Stick, c'est la photo de l'avenir! Et elle ne coûte pas plus cher!

Fini le temps de la colle, des coins, des feuilles de plastique, des albums coûteux. Aujourd'hui, c'est Magi-Stick.

Au dos de votre photo couleur se trouvent deux petites bandes de papier. Enlevez-les. Vous découvrez un adhésif permettant à votre photo de coller comme par magie, presque n'importe où: mur, porte, vitre, miroir, et bien sûr, album.

L'avantage? Vous allez avoir bien plus de plaisir. Après tout, des photos, c'est fait pour être vues, non pour rester dans un tiroir. Vous pouvez maintenant coller vos photos où bon vous semble, les enlever, les coller ailleurs, sans problème! (Si vous le désirez, l'adhésif peut s'effacer simplement avec le doigt).

Magi-Stick colle presque n'importe où. Laissez courir votre imagination!



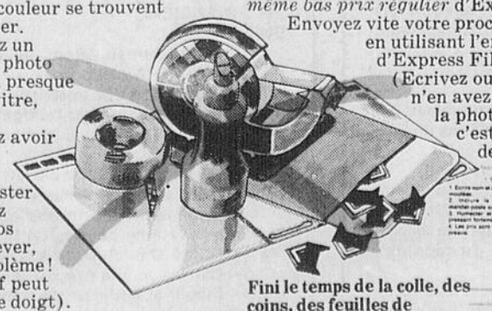
Une autre révolution dans le domaine photographique: la qualité contrôlée par le tout nouveau imprimeur à cerveau électronique 2610 Kodak !*

Ce cerveau électronique effectue 109 lectures différentes de votre négatif et permet d'obtenir des photos couleur d'une qualité jamais atteinte, d'une précision dans la luminosité, les teintes, les contrastes encore jamais vue!

La Photo 100% Photo (sans bordures), le fini satiné, les coins arrondis, le procédé Magi-Stick, le tirage contrôlé électroniquement, *tout ça, au même bas prix régulier* d'Express Film!

Envoyez vite votre prochain film à développer en utilisant l'enveloppe jaune familière d'Express Film.

(Ecrivez ou téléphonez-nous, si vous n'en avez pas). Vous verrez que la photo-qui-colle-toute-seule, c'est vraiment la photo de l'avenir!



Fini le temps de la colle, des coins, des feuilles de plastique, des albums coûteux.

express film service inc.
CASE POSTALE 9500
montréal, p.q.
H3C 3P9

express film service inc.
Case postale 9500, Montréal, P.Q., H3C 3P9

*Pour les films à cassette 110 et 126 seulement